

CHARTRES Votre Ville®



**UNE TRENTAINE DE NOUVEAUX
COMMERCES À CHARTRES
MADELEINE : LE BUREAU DE
POSTE RESTE OUVERT !**

EN ATTENDANT LE NOUVEAU PÔLE ADMINISTRATIF...



Changement d'angle de vue sur le Pôle administratif, pour saluer, avec un peu d'avance, la prochaine livraison de la place des Halles.



Il aura fallu 15 ans...

Alors que le débat sur la désertification commerciale des centres de villes moyennes et plus largement leur déclin économique et social préoccupe le pays tout entier, les récentes études Procos et Arthur Lloyd, spécialistes de l'immobilier industriel et commercial finissent de consacrer Chartres comme une exception heureuse parmi les dites villes moyennes. L'occasion pour Votre Ville d'un tour d'horizon des nouveaux commerces qui fleurissent dans les rues de notre centre commercial à ciel ouvert... Et ils sont près d'une trentaine ! De quoi ravir Alain Contrepois, adjoint au commerce qui salue leur diversité et cite en exemple la transformation de la rue de la Pie, devenue aujourd'hui une « *rue gourmande* » sans équivalent. Il en va de même pour le logement, en situation incertaine partout en France.

A Chartres, comme dans beaucoup de secteurs, nous maintenons le cap. Aujourd'hui, près de 1200 logements sont en construction dans le centre comme dans les quartiers ! Le dynamisme de la ville et de l'agglomération, sa proximité avec la région parisienne, sont la clé. Mais c'est aussi une question de continuité dans la cohérence : ce que nous mettons en œuvre chaque jour pour que la mécanique fonctionne, et résiste aux tornades nationales. Et ce n'est pas un hasard si les promoteurs s'intéressent de près à Chartres. Cette dynamique, c'est bien le résultat d'une action globale menée depuis 2001. Il aura fallu 15 ans ! Quinze années pour réorganiser la ville de Chartres autour d'un cœur de ville piétonnier élargi dédié à la culture et aux animations, restructurer les quartiers oubliés, en faire naître d'autres, installer la mixité sociale et développer l'accession sociale à la propriété dès que cela nous est possible.

Notre équipe municipale poursuit ainsi sur sa lancée, sans vaciller sous les effets dévastateurs des vents nationaux qui font fléchir bon nombre de collectivités. Dans ce contexte, Chartres garde son indépendance et sa liberté d'agir... Ensemble, on continue !

Jean-Pierre GORGES
Maire de Chartres

CHARTRES Votre Ville

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMÉRO 172
NOVEMBRE 2017
HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28 019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
votreville@agglo-ville.chartres.fr
www.chartres.fr

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR
DE la COMMUNICATION
STÉPHANE LEFEBVRE

RÉDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

RÉDACTION
MATHILDE GORGES
JEAN-GUY MURIEL
STÉPHANE LEFEBVRE
JULIA BIGOT-RIDEAU
NICOLAS CALVEZ
XAVIER VOINCHET

PHOTOGRAPHIES
GROUPEMENT MARTINO
MATHILDE GORGES
STÉPHANE LEFEBVRE

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE IMAYE GRAPHIC

TIRAGE
28 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal :
à parution
N° ISSN : 1257-5194

6

COMMERCE

- Une trentaine de nouveaux commerces à Chartres !



18

PROXIMITÉ

- Le bureau de la Poste de la Madeleine restera ouvert





ERRATA

Dans le magazine *Votres Ville* n°171 (Octobre 2017), des erreurs se sont glissées dans nos pages :

Page 33 - Article cadre de vie : la photo n'est pas celle de [Guy Nicot](#) mais celle de l'architecte [Patrice Calvel](#). La rédaction adresse ses excuses aux familles.

Page 34 - Le gala de Noël des seniors : il aura bien lieu [le vendredi 8 décembre](#), et non le jeudi 8 décembre comme annoncé.



Ce magazine est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.

20

LOGEMENT

- 1200 logements en construction !



38

ÉVÉNEMENT

- 13 juillet 2018 : le tour de France à Chartres !



Cœur de ville

Une trentaine de nouveaux commerces à

Créations, transferts, reprises, diversification, réaménagements... autant de termes qui collent à l'actualité du commerce chartrain, en pleine mutation. A l'heure où la vie commerciale des centres-villes décline partout dans les villes moyennes, Chartres fait exception avec quelques autres. Zoom.



Rue de la Pie : la «rue gourmande»



«**A**ujourd'hui à Chartres, près d'une trentaine de commerces sont en cours de création ou de reprise ! » Alain Contrepois, adjoint au maire en charge des relations avec les commerçants, jubile doucement. Non que certains commerces ne ferment pas. Mais il s'en installent bien davantage.

En janvier dernier, les plus grandes franchises commerciales de France commandaient une étude au cabinet Procos. Celui-ci classait les centres-villes commerçants des villes moyennes selon leur dynamisme. Chartres est sur le podium, en troisième position derrière Annecy et Colmar. Depuis, le débat sur la désertification commerciale des centres de villes moyennes s'est encore amplifié. Le gouvernement est même accusé de ne s'occuper que des métropoles et de laisser s'installer une France à deux vitesses.

Le 9 octobre dernier, le quotidien national l'Opinion publie une étude du cabinet Arthur Lloyd, spécialisé dans l'immobilier industriel et commercial, destinée à ses clients-investisseurs. Dans cette étude, les villes-agglomérations de France sont classées en quatre groupes. Le premier rassemble 5 métropoles régionales hyper dynamiques. Le deuxième quelques métropoles un peu moins dynamiques, et deux villes moyennes seulement : Chartres et Laval. Le troisième englobe des métropoles stagnantes ou plutôt en régression (dont Orléans et Rouen). Le quatrième, les villes carrément en déclin, et parmi elles presque toutes les villes moyennes de notre pays.

L'étude souligne l'écosystème économique favorable ou encore les atouts indispensables à la vie d'un centre-ville tels que les infrastructures de stationnement, l'offre culturelle, le patrimoine, l'animation... qui cohabitent

sur le même espace. Chartres se détache des villes moyennes de même strate. La proximité avec Paris et sa région sont certes un atout qui étend la zone de chalandise chartraine bien au-delà de notre bassin de vie.

Cette dynamique, c'est aussi le résultat d'une action globale menée depuis 2001. « Il aura fallu 15 ans ! » et Jean-Pierre Gorges de rappeler qu'après 2001, la création du grand parking Cœur de ville en a fait hurler plus d'un. Quelques années plus tard, il se révèle l'outil indispensable pour accéder, le plus simplement du monde, aux équipements culturels qui bordent les boulevards (Conservatoire de musique, cinéma, théâtre, médiathèque, etc.). Ce parking aura aussi permis le doublement de l'espace piétonnier : dans un cadre de vie préservé et tranquille où les places et rues ont été entièrement rénovées et les terrasses multipliées.

Pour les Chartrains, l'affaire est

Chartres !



Le marché de la place Billard



La place du Cygne

simple. La politique du vélo dans la ville, la navette, le relais des Portes, la gratuité des transports pour les scolaires de l'agglomération, comme les nombreux aménagements qui favorisent les déplacements doux (la création des trottoirs larges sur les boulevards, la continuité cyclable du plan vert, etc.) ont renforcé le sentiment de proximité. A Chartres, tout est accessible. Facilement. C'est ainsi que le centre-ville de Chartres est redevenu le lieu central où tous les Chartrains se réunissent, autour de la culture, de grands évènements (Chartres en Lumières, les soirées Estivales, etc.) ou de manifestations initiées par les associations chartraises. Les professionnels qui viennent s'installer bénéficient d'une action stable et cohérente de la municipalité. Ici, les règles du jeu sont connues et appliquées depuis 15 ans : taux de fiscalité locale en baisse chaque année, priorité donnée aux inves-

tissements, ville propre et sûre autant que possible. Cette cohérence, cette continuité, créent la confiance et l'investissement privé prend le relai de l'investissement public. On le voit dans les jardins d'entreprises.



On le voit aussi au centre ville, où les commerces les plus anciens ont récemment fait peau neuve ou s'y préparent. Des initiatives soutenues par la Ville, notamment au travers de « L'opération façades », évoquée en page 12.

Le magazine Votre Ville de l'été 2017 consacrait un large dossier à ces nouveaux commerçants qui ont choisi Chartres en connaissance de cause. A cette période, ils étaient une dizaine. Depuis septembre, plus d'une vingtaine sont venus compléter la liste. Ils confirment, tant par leur nombre que par la diversité des produits proposés, les prévisions d'Alain Contrepoint, adjoint au maire en charge des relations avec les commerçants : « A Chartres, aujourd'hui on trouve de tout ! Et plus nous approcherons de la livraison du Pôle administratif et plus le commerce chartrain vivra sa petite révolution... »

Références études Procos et Arthur Loyd

Plus de 25 nouveaux commerces à Chartres

Suivez le guide !

« A la fin de l'année, il n'y aura à Chartres quasiment plus de commerces libres. Et cela commence dans les environs du Pôle administratif. Les gens ont compris que le périmètre de la place des Halles allait attirer un grand nombre de personnes quotidiennement: le personnel de la Ville et de l'Agglomération, les administrés du bassin de vie, le personnel du Crédit Agricole, etc. A cet endroit va battre le cœur de notre agglomération... » Alain Contrepois, adjoint au commerce

Autour du Pôle administratif, les commerces éclosent

L'année prochaine, le Pôle administratif ouvrira ses portes au public et les changements sont déjà visibles. Le Syndicat agricole qui trône place des Halles accueillera prochainement un restaurant, sur deux étages, profitant d'une large terrasse. Rue de la Poêle-Percée, l'ancienne boutique Fumaison laissera place avant la fin de l'année à une sandwicherie. Place Evora, l'ancienne crêperie *Le sucré-salé* a passé la main à *La table de Julie*, ouvertement bistrannique. Le bar-tabac juste à côté a lui-aussi été repris. L'ancien gérant officiera désormais dans le restaurant juste en face, à deux pas d'*Audi-lab*, un prothésiste auditif récemment installé. Rue de la Volaille, le magasin *Cash Express*, spécialiste de l'achat-vente aux particuliers, a ouvert il y a déjà un an. En face, l'ancien restaurant *Gaël* a été repris par Sylvie Garnier qui proposera de la petite restauration sous l'enseigne *Miss Ô Délices*. A l'angle des rues de la Clouterie et de la Pie, un salon de coiffure succède à une boutique de bijoux. Toujours rue de la Clouterie, entre l'encadreur et le traiteur italien, vous pourrez bientôt vous fournir



en peintures et petits matériels pour customiser vos meubles... une déco tendance !

Les choses bougent dans le carré d'or

Le quartier commerçant, qui s'étendait entre les rues de la Tonnelerie, du Bois-Merrain, Noël-Ballay et la place du Cygne, a pris ses aises, conséquence logique de l'extension de la zone piétonne il y a quelques années, comme de la réfection des rues autour de la place Billard. Aujourd'hui, les commerces sont continus jusqu'au secteur historique. Une dynamique qui démarre rue Noël-Ballay avec l'ouverture de la boutique *Kraft*, dans l'ancien maga-

sin Orange. Un jeune repreneur y propose des objets de décoration variés et des produits de bien-être. En face, à la place de l'ancien bijoutier situé à l'entrée de la galerie Noël-Ballay, la gente féminine pourra profiter d'une nouvelle boutique d'accessoires de mode. Dans l'ancien magasin *Bouygues Telecom*, à l'entrée de la galerie de France, des vêtements féminins occuperont la vitrine. Place du Cygne, la petite crêperie victime d'un incendie l'an dernier vient d'engager ses travaux. Lui succédera un commerce de restauration rapide. En face, la boulangerie *Paul* remplace *Vicomte Arthur*. A quelques pas, place Casalis, l'ancien *Buffalo Burger* a changé de nom et d'exploitant. Bienvenue à l'*Etabli*.



Une aspiration vers le secteur historique

Quand on emprunte la rue du Soleil-d'Or, là aussi changement ! Les tubes de peintures de l'*Atelier loisirs* céderont bientôt la place aux délices glacés de la franchise *Yogurt*. Non loin, la boutique de décoration d'intérieur *Les Voisines* a quitté son petit local pour prendre ses aises début novembre dans les anciens locaux d'*Echo voyages*, à l'angle de la place Marceau et de la rue de la Pie. L'an dernier, l'épicerie emblématique de la place Billard baissait son rideau de fer. Elle vient d'être reprise... En face, le *Comptoir de Sarah* a remplacé l'ancien atelier du boulanger-pâtissier *Arnaud lios*. On y propose brunches et tapas dans l'esprit bakery. *La boulangerie lios*, rue du Soleil-d'Or, a quant à elle été reprise par Mathieu Deshaies, également gérant de l'*Hôtel Le Jehan-de-Beauce* à la gare, qui installera par ailleurs dans les semaines à venir un salon de thé rue du Cheval-Blanc. Rue des Changes, l'ancienne boutique *Lol* s'appelle désormais *Gaëtano*, une marque parisienne de bijoux et accessoires de mode pour femmes. En remontant vers la cathédrale, l'épicerie fine *Délices Lamarque* affiche sa vitrine gourmande aux couleurs acidulées. Les touristes y découvrent produits

locaux et spécialités chartraines. En poussant jusqu'à la cathédrale, portail Nord, le vitrailliste Gabriel Loire ouvrira prochainement une nouvelle galerie : « *Lumière et art* ».

Une rue gourmande sans équivalent

Rue de la Pie, on affiche complet ! Et ce n'était pas arrivé depuis longtemps. A quelques mètres de la place Billard, de ses marchés des samedis et mercredis matins auxquels s'ajoute le marché bio du mercredi soir, la rue de la Pie est devenue très prisée. Celle qu'on appelle aujourd'hui « *La rue gourmande* » est entièrement dédiée aux commerces de bouche : chocolatier, fromager, primeur, poissonnier, charcutier, traiteur italien, épicerie asiatique, marché bio cohabitent dans à l'unisson. Le nouveau chocolatier *Carré Vanille* est ouvert, l'épicerie asiatique également. Le marché aux Légumes Bio, c'est pour bientôt.

Au-delà du cœur...

Par delà la place des Epars, rue du Grand-Faubourg, là-aussi plus un emplacement libre ! D'abord une nouvelle agence d'interim, et puis l'agence *Arthus* saute une case, pour laisser ses locaux à de nouveaux

commerçants qui proposent des produits exotiques africains : légumes, fruits, produits de coiffure, etc. Rue de Reverdy, le nouveau propriétaire du bar-tabac *Le Khédivé* a réalisé des travaux de rénovation étonnants. Boulevard Charles Péguy, *Pizza30* laisse la place à une boulangerie. Boulevard Foch, une agence immobilière « *Stéphane Plaza* » remplace l'ancien cabinet médical. Enfin, en périphérie, Cyril Avert l'insatiable a repris l'ancien Zinc pour y installer « *La gourmandise à 360°* », rond point de Sours.

Série en cours. A suivre donc...



Les nouveaux visages du commerce chartrois



CARRÉ VANILLE

(Delphine Masson et Benoît Deschamps)

17 rue de la pie, chartres
Ouverture le samedi 14 octobre

« On s'est rencontrés dans l'Est mais nous sommes revenus à Chartres parce que Benoît est né ici. Nos spécialités sont les pavés de Chartres, pralinés à la noisette de Piémont et des caramels dans une boîte représentant la Fête de la Lumière. A nos yeux, le centre-ville est dynamique et on est tombés amoureux de la rue de la Pie. Les commerçants sont très accueillants, on sent que c'est une rue soudée, un peu comme une famille. Au niveau des goûts, des textures, on essaye de faire des choses qui sortent de l'ordinaire. On travaille beaucoup le yuzu, un agrume japonais, qui se rapproche de la mandarine. Vous pouvez le retrouver dans nos macarons, chocolats, nos tartes. Nous sommes amoureux de notre métier et on veut procurer du plaisir aux clients. »



AU PANIER D'ASIE

(Alexandre Ho)

6 rue de la pie

Ouverture le 6 octobre

« Je suis installé à Chartres depuis 2004 et après avoir cédé mon restaurant, j'ai acheté ce local. Il manquait ce genre de magasin dans la ville et les Chartrains sont intéressés par la nourriture asiatique. Pendant des années, le centre-ville était déserté mais les commerçants reviennent. Avec les travaux de la Ville et le nouveau bâtiment de la Mairie, cela va redynamiser le centre-ville. Nos clients sont assez curieux et d'autres nous connaissent également puisqu'on tenait un restaurant pas très loin. Je peux conseiller les clients pour cuisiner et ainsi préparer des repas. On écoute beaucoup les clients, ce qu'ils cherchent mais j'ai remarqué que les clients ayant vécu à Paris savent très bien cuisiner la nourriture asiatique. »



MISS Ô DÉLICES

(Sylvie Garnier)

6 rue de la volaille

Ouverture
mardi 24 octobre

« Je suis originaire de la région, j'ai un CAP de pâtisseries et chocolatière. Je me lance dans une nouvelle aventure, avec comme projet de faire un petit salon de thé avec restauration le midi, notamment des bonnes pâtisseries. Je voudrais faire découvrir plein de bonnes boissons gourmandes faites maison (thé glacé, limonade). Il y aura plusieurs salles dont une à l'étage avec un coin un peu plus cocooning, pour passer un petit moment de détente. J'ai toujours voulu m'installer en centre-ville, ma famille est à Chartres et je connais déjà beaucoup de monde. J'aimerais apporter un petit moment de détente aux futurs clients. »



LE SALON DE LA CATHÉDRALE, PAR ARNAUD IOOS

(Arnaud Loos et Mathieu Deshayes)

26 place Jean-Moulin

Ouverture mi-mars

« Nous sommes associés depuis un an, avec donc ce nouveau projet qui devrait voir le jour en mars 2018. Vous pourrez retrouver des pâtisseries, chocolats, meringues, ainsi que la spécialité chartreuse : la recette traditionnelle du Mentchikoff. Les clients auront le choix avec une offre snacking pour le déjeuner, ou d'autres produits pour un brunch ou un goûter. Nous espérons attirer une clientèle touristique et évidemment, les Chartrains. Nous trouvons le centre-ville dynamique, avec toujours une croissance au niveau du tourisme. Notre salon de thé se situera dans un lieu chargé d'histoire, nous espérons que les personnes se détendront tout en appréciant nos mets. »



KRAFT

(Hugo Llorca)

33 Rue Noël-Ballay

Ouverture le 21 octobre

« J'ai 19 ans et j'ai obtenu mon diplôme de communication il y a trois semaines. En parallèle de mes études, j'ai créé en mars 2017 la marque KRAFT, avec une boutique en ligne dans un premier temps. Face au succès, il fallait que j'ouvre une boutique. L'idée de la marque est venue suite à un voyage à Copenhague. Il y a beaucoup de magasins avec des caisses en bois, des tapis et je souhaitais reproduire le même modèle. C'est quelque chose de nouveau sur Chartres. On veut créer une communauté autour de la marque. On joue sur les tendances, tant pour les idées cadeaux que sur la décoration. Il y aura des nouveautés toutes la semaine. Chartres est en plein développement, j'ai pu constater une évolution. Je vois du potentiel. »



LES VOISINES

(Virginie Chauvel)

29 rue de la Pie (angle place marceau)

Ouverture le 2 novembre

« Dans ma boutique, vous pouvez trouver des objets de décoration, du petit mobilier, des cartes postales, des accessoires. J'ai une clientèle assez mélangée puisqu'il y a tous les prix dans ma boutique. Mais nous allons déménager pour un espace plus grand début novembre. Beaucoup de commerçants s'installent, je trouve que c'est une jolie dynamique. Chartres bouge, tous nos clients extérieurs ont un regard positif sur la ville. J'habite depuis 20 ans à Chartres et la ville a évolué de façon importante, elle a été complètement rénovée. C'est une ville agréable et attractive, il y a très peu de commerces vides. »



KYO-ART

(Anne Anicet et Caroline Lochon)

35 RUE DE LA CLOUTERIE

Ouverture le 17 octobre

« Anne souhaitait un showroom pour pouvoir exposer et je souhaitais un magasin pour mes tableaux, proposer mes trompes-l'œil et mes fresques. Donc nous nous sommes associées et nous avons ouvert mi-octobre. Il y a des produits à tous prix, nous voulons toucher et satisfaire le plus de monde. La déco et l'art, c'est un plaisir, il faut que ce soit accessible à tout le monde. On peut donc retrouver mes tableaux, nous conseillons également les clients pour leur décoration intérieure. On fait aussi travailler les artisans locaux, l'idée est de montrer ce qu'ils savent faire. C'est un regroupement de talents. Je me sens bien à Chartres, beaucoup d'efforts sont faits pour que ça vive. C'est assez culturel. Et puis il y a une véritable entraide entre les commerçants ici, l'accueil était super. »

Places du Cygne et Marceau

L'opération façades se concrétise

Dans le cadre de la rénovation du cœur de ville, la Ville de Chartres a initié l'opération façades en 2016. Après une réhabilitation des places du Cygne et Marceau, la municipalité veut inciter les propriétaires à faire de même en rénovant leur façade. L'idée séduit et plusieurs dossiers ont déjà été acceptés



Élisabeth Barrault

Afin de valoriser le patrimoine d'exception chartrain visité par plus d'un million de touristes chaque année, le projet nommé opération façades commence à se concrétiser. La rénovation des places du Cygne et Marceau l'année dernière traduisait une volonté forte de la Ville : continuer la rénovation du cœur de ville et encourager les propriétaires des bâtiments privés à engager des travaux. « Suite aux travaux achevés sur les deux places, une réflexion a été initiée par le maire qui a constaté que malgré un espace public de qualité, les façades des bâtiments n'étaient pas en très bon état, rappelle Élisabeth Barrault, adjointe en charge des travaux sur les espaces urbains et bâtiments. Derrière cette opération façades, il y a une démarche qualitative et un véritable accompagnement de la Ville. Tous les petits détails comme l'installation de persiennes en bois ou les garde-corps en fer forgé vont donner de l'élégance aux bâtiments. »

Un cahier des charges à respecter

La première phase de l'opération façades (2016 – 2019) concerne ainsi la quarantaine de bâtiments des places Marceau et du Cygne. Lors de la réunion de présentation, des photographies et cartes postales du XX^e siècle ont été utilisées, afin que les propriétaires puissent se rendre compte des différences entre les façades d'hier et celles aujourd'hui. Pour bénéficier de la subvention, un contact doit être noué auprès du service Urbanisme de la Ville et de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Un dossier doit ensuite être envoyé à la mairie avant que la commission d'examen puis le conseil municipal donnent leur aval pour une subvention accordée. *« Il y a un cahier des charges précis à respecter, avec des préconisations détaillées pour chaque façade. Tout cela dans le but de préserver le patrimoine et embellir le cœur de ville. »*

Une place des Halles revisitée

Si la place des Halles verra l'ouverture du nouveau pôle administratif en 2018, elle est également concernée par la deuxième phase (2017 – 2020) de l'opération façades. Et là aussi, le chantier est important puisque potentiellement 88 bâtiments sont éligibles et ont ainsi été répertoriés. Avec une prise en charge à hauteur de 30 % du montant hors taxes des travaux, la Ville espère séduire les propriétaires. *« Ces travaux peuvent être onéreux, il fallait donc que le coup de pouce de la mairie soit intéressant, souligne Élisabeth Barrault. C'est une opportunité pour restaurer son bâti, cela peut être une valorisation à la revente. Les investissements de la Ville sont bénéfiques pour les propriétaires et les travaux permettent de maintenir une activité du centre-ville. Ainsi, les propriétaires préservent leur patrimoine, cela valorise l'aspect de la ville, qui devient plus attractive. »*

Quatre dossiers ont d'ores et déjà été acceptés pour la phase une et les travaux ont même débuté pour plusieurs bâtiments. Une fois les pre-

miers chantiers terminés, la balle sera dans le camp des propriétaires indécis pour que la ville retrouve son patrimoine d'antan. A la clé, une nouvelle image sur le plan culturel et historique, et un atout supplémentaire pour décrocher le label « Ville d'art et d'histoire ».

Pratique

www.chartres.fr

Pour plus de renseignements.

Direction de l'Urbanisme :

02 37 88 44 61



Façade de la Civette actuelle

et après travaux avec des persiennes en bois

Témoignages

Daniel Termeau est propriétaire du bâtiment abritant le bar-tabac La Civette, située à l'angle des rues Noël Ballay et Sainte-Même :

« Je participe au projet de la Ville car je pense que Chartres peut faire mieux pour les façades. Et puis ça participe à l'embellissement de la place. Je voulais donner une rénovation à ce bâtiment, notamment en changeant les fenêtres et l'architecte, avec sa maquette, m'a bien conseillé. L'aide financière est un plus mais ce n'est pas un attrait. Ce bâtiment fait partie de mon patrimoine et la rénovation va aider à le conserver, avec notamment des persiennes en bois. »

Le Comptoir Irlandais, place Marceau, se trouve dans un bâtiment géré par Madame Lopez :

« Il y avait une fissure assez impor-

tante donc je n'avais pas le choix, les travaux étaient nécessaires. Je fais la rénovation pour le bâtiment mais Chartres est aussi une ville historique, on ne peut pas passer à côté. L'aide de la mairie est un plus car vu la taille du bâtiment, cela peut être coûteux. »

Christiane Cappelletti est propriétaire du bâtiment où se situe La crêperie du Cygne :

« Cela fait un moment que je pensais aux travaux. J'ai été motivée par le projet de la mairie et bien sûr l'aide financière. Je pense que cela vaut la peine, il faut entretenir les bâtiments. Chartres est une jolie ville, elle est attractive. Quand je suis arrivée dans les années 1970, c'était la province, j'avais du mal à m'y faire. Maintenant, quand je suis sur Paris et que je dois rentrer sur Chartres, je suis heureuse. »

Pôle administratif
Place nette !



Le pavage de la place des Halles va désormais grand train

Derniers travaux sur la place des Halles...

Les travaux de réaménagement de la place des Halles ont progressé de façon spectaculaire en octobre. Le

pavage se fait du nord de la place vers le sud, à la fois pour suivre la conformation naturelle du terrain, mais aussi, pour permettre de mener en simultané les travaux de rénovation des réseaux à la frange sud de la place.

Les réseaux terminés, l'activité se concentre dorénavant sur la nouvelle configuration de la place et son habillage. A l'identique de ceux qui ont été installés près des commerces, de nouveaux bacs hauts accueilleront



... et derniers travaux sur le bâti extérieur.

Fin octobre, les façades des bâtiments du Pôle administratif sont presque finies. L'équipement revêt désormais, à peu de choses près, son aspect définitif... pour ce qui est des surfaces verticales en tout cas, même si les façades-rideaux du pôle administratif devront encore être rendues étanches à l'air pour leur conférer leur rôle de protection thermique.

Cette isolation n'a cependant pas besoin d'être effective pour que les entreprises s'attaquent à terminer les travaux sur les surfaces horizontales. Il s'agit de finir la pose et le scellement des baies horizontales de la grande salle de réception : ces ouvertures vitrées qui ouvriront cet espace événementiel vers la lumière naturelle. Ceci sera fait tout début novembre, ce qui permettra alors de niveler la terre des jardins puis de poser le dallage des espaces de promenade autour et à travers les jardins.

Les tests d'étanchéité sur l'ensemble de bâtiments auront lieu courant novembre. Les toitures recevront ensuite leur végétalisation, et le bâti continuera à être aménagé de l'intérieur : fin de la configuration des volumes et du déploiement des réseaux d'aération et de fluides (eaux, électricité...), puis aménagement des espaces techniques, de réception et de travail. Ces travaux ne seront pas visibles de l'extérieur : nous vous en proposerons des aperçus au fil de l'actualité du chantier... de l'autre côté du rideau.

Le périmètre libéré de la contrainte de passage des engins lourds, les derniers travaux de réaménagement des rues avoisinantes (place de l'Étape-au-Vin, rues Saint-Michel et au Lin) se tiendront à partir de la fin de l'hiver.



La pose des verrières, avant la vérification de l'étanchéité des bâtiments

d'autres tables de buis, toujours dans l'idée de dessiner des perspectives vers le Pôle administratif. Le pavage de la place se poursuivra tout le mois de novembre, et la place devrait être livrée début décembre. Nouvel es-

pace événementiel du cœur de ville, elle accueillera immédiatement son premier événement : une partie des animations de Noël.

Pôle Gare

Le service de maintenance en bonne voie



De gauche à droite : Benjamin Smith, Lilian Carle, Daniel Guéret, Jean-Pierre Gorges, Jean-Luc Gary, Stéphane Roffet

Dans le cadre de la reconstitution ferroviaire, le projet du « plateau Gallardon » sort de terre. Jean-Pierre Gorges a effectué une visite de ce chantier porté par SNCF Réseau. Un site qui accueillera, en 2018, 100 emplois consacrés à la maintenance des lignes.

Dans le prolongement de la construction de 1 000 m² de bureaux et d'installations techniques dans le bâtiment multiservices (centre télécom et poste de transformation électrique) situé rue du Faubourg Saint Jean, SNCF Réseau continue la modernisation de ses installations sur le site du « plateau Gallardon » rue de l'Arbre de la Liberté. Au total : 3 000 m² de bureaux, ateliers et installations techniques, et 8 voies ferrées, créées sur cette base de maintenance des infrastructures ferroviaires.

Jean-Luc Gary, directeur régional de SNCF Réseau, accueille Jean-Pierre Gorges et son adjoint en charge du projet « pôle gare » Daniel Guéret pour une visite de l'ensemble du site actuellement en chantier. Stéphane Roffet, chef de projet SNCF Réseau, leur détaille l'usage des deux bâtiments, de leurs rez-de-chaussée et premier étage, l'axe des voies... at-

tire leur attention sur l'esthétique du bâtiment qui, après isolation, sera bardé de bois. Benjamin Smith et Lilian Carle, directeurs d'opérations, rappelle les contraintes du site et la prise en compte des remarques des riverains.

« C'est un beau chantier, avancé et de qualité ». Jean-Pierre Gorges insiste sur les contraintes du calendrier. « Le plateau Gallardon est une pièce essentielle du puzzle du projet pôle gare. Nos échanges constants et la confiance instaurée depuis longtemps avec SNCF Réseau permettent aujourd'hui d'annoncer une livraison du site en février/mars 2018. Ce sera une belle réalisation avec, ne l'oublions pas, 100 emplois à la clé qui auraient pu être délocalisés ailleurs. Chartres est un nœud intermodal au cœur d'une étoile ferroviaire centrale pour le développement du département d'Eure-et-Loir et se doit de disposer d'installations modernes et d'une

base de maintenance pour assurer de bonnes conditions de transport aux plus de 11 000 usagers quotidiens ».

Le maire de Chartres profite de l'occasion pour rappeler à Jean-Luc Gary que des engagements ont été pris auprès des riverains afin de favoriser l'intégration environnementale de ces installations. Les études paysagères vont pouvoir reprendre leur cours. Un autre engagement tenu.



Quartier Madeleine

Réseaux de chaleur : les travaux sont terminés !

Débutés cet été, les travaux menés par Chartres Métropole Énergies (CME) ont pris fin comme prévu en octobre. Les réseaux de chaleurs ont ainsi été modernisés et une nouvelle chaudière a été installée.



Quatre mois. C'était le temps prévu et respecté par Chartres Métropole Énergies pour la durée des travaux dans le quartier de la Madeleine. De juillet à octobre, les différentes étapes de rénovation et de modernisation des réseaux de chaleur ont par ailleurs été relayées dans ce magazine. L'heure est au bilan pour Benjamin Auneau, directeur général délégué de CME. « *C'était un projet d'envergure pour nous. On avait un délai court et un espace urbain avec une grosse circulation mais nous sommes satisfaits. Nous avons travaillé avec Chartres Métropole Transport pour dévier les bus. La relation a été plutôt bonne avec les clients et les bailleurs. Ils ont été patients car durant les coupures, certains n'ont pas*

eu accès à l'eau chaude et au chauffage pendant trois jours mais c'est revenu dans l'ordre. »

« La modernisation était nécessaire »

Pour rappel, le réseau de chaleur de la Madeleine est constitué d'une chaufferie, de 7 km de canalisation, et compte 37 sous-stations de répartition. Écoles, logements collectifs ou bureaux, nombreux sont les bâtiments à bénéficier de ce service. « *C'est pour cela que la modernisation, avec des énergies renouvelables, était nécessaire, insiste Benjamin Auneau. Les installations étaient vétustes, les chaudières dataient des années 1970. Ces nouveaux réseaux seront connectés à la future unité de cogé-*

neration, située à Gellainville. » Une nouvelle chaudière gaz basse pression a été installée dans la chaufferie, les tubes à l'intérieur de la cheminée ont été changés, le circuit hydraulique en électricité rénové. L'ancien réseau sera prochainement éteint, les vannes seront donc fermées pour éviter la venue de rats ou autres animaux.

Le quartier de la Madeleine se présente ainsi avec un tout nouveau réseau de chaleur en basse pression. Lors d'éventuelles pannes ou de coupures d'entretien, le délai d'intervention sera plus rapide. Surtout, l'arrêt de la production de chaleur pour la vérification annuelle des réseaux nécessitera une seule journée, contre cinq aujourd'hui. Pour le plus grand plaisir des habitants.

Le Maire de Chartres a reçu les dirigeants régionaux de La Poste.

« Le bureau de Poste de La Madeleine restera ouvert ! »

Devant le Conseil municipal du 25 octobre, Jean-Pierre Gorges a informé les élus du contenu de ses conversations avec les représentants de la Direction régionale de La Poste. Le Maire de Chartres l'a annoncé : « *Le bureau de Poste de La Madeleine restera ouvert* ».



Rappel des faits

L'affaire remonte au mois de mars dernier. Des commerciaux du Groupe La Poste démarchent un commerçant du mail de La Madeleine, et lui proposent d'accueillir certains services du bureau de Poste voisin, lequel sera fermé en 2018... Le personnel de La Poste s'en émeut également.

Devant l'émotion légitime des 7 000 habitants du quartier, le Maire demande des informations via la représentante de la municipalité à la Commission Départementale de Présence Postale. En outre, il préconise dans une lettre ouverte à la presse (le 2 juin) de partager les horaires d'ouverture de cette société publique entre le bureau de La Madeleine et celui de Beaulieu-Les Petits Clos.

Le dialogue s'ouvre

Puis le Maire écrit au Président du Groupe La Poste, qu'il a connu dans sa vie professionnelle antérieure et qu'il a auditionné à plusieurs reprises lorsqu'il était membre de la Commission des finances de l'Assemblée nationale. Celui-ci lui répond par des arguments que les dirigeants régionaux du Groupe La Poste viennent lui répéter le 24 octobre dernier. Pour résumer, le Groupe La Poste a besoin de réorganiser et de rééquilibrer son réseau national de bureaux de Poste. Son critère est désormais d'un bureau pour 20 000 habitants. Or Chartres, 41 000 habitants, en compte quatre. La Poste souhaite donc fermer celui de La Madeleine, car le centre-ville en compte deux et celui, tout récent, de Beaulieu-Les Petits Clos doit desservir un quartier

en pleine redynamisation, dont la population va augmenter.

Jean-Pierre Gorges leur fait valoir des réalités démographiques et sociologiques inverses. A son achèvement, le nouveau quartier de Beaulieu-Les Petits Clos comptera au plus 5 000 habitants. Celui de La Madeleine en compte déjà 7 000, une population qui va s'accroître inévitablement avec l'aménagement du Plateau Nord-Est, du nom des 300 hectares de l'ancienne Base Aérienne en cours d'aménagement. On doit y ajouter aussi tous ceux qui travaillent dans les zones commerciales et les jardins d'entreprises voisins.

De plus, et pour l'heure, la population présente de La Madeleine voit sa moyenne d'âge s'élever réguliè-

ment, et donc sa capacité de déplacement diminuer.

Enfin, le Maire précise son projet de construire un nouveau mail commercial modernisé dans le quartier, qui aura donc vocation à accueillir un bureau de Poste moderne à part entière, pour une clientèle potentielle qui dépassera les 10 000 personnes. A l'issue de l'entretien, les dirigeants de La Poste voient donc leur paysage commercial complètement redessiné.

La Proposition du Maire

Jean-Pierre Gorges attend aujourd'hui leur réponse officielle à sa proposition : garder ouverts les deux bureaux de La Madeleine et de Beaulieu-Les Petits Clos, en répartissant entre eux les heures d'ouverture. Par exemple, le matin à La Madeleine, l'après-midi à Beaulieu-Les Petits Clos, et inversement le jour suivant pour équilibrer l'offre aux usagers...

Les dirigeants régionaux du Groupe La Poste devraient prochainement communiquer au Maire leur réponse définitive. Le Maire de Chartres comprend que La Poste a besoin d'ajuster son réseau aux réalités d'aujourd'hui, où le trafic postal diminue, où celui des colis et de la Banque Postale augmente, mais dans un contexte concurrentiel. Le Maire leur a également suggéré, si La Poste doit regrouper en un seul endroit ses deux bureaux du centre-ville (boulevard Maurice Viollette et rue de la Volaille) d'envisager une installation éventuelle place des Halles, où le Pôle Administratif de la Ville et de l'Agglomération (140 000 habitants) va ouvrir ses portes l'année prochaine.

Enfin, le Maire n'exclut pas que le service postal aux Petits Clos soit éventuellement délivré à l'avenir dans les locaux d'un commerce de proximité, qui verrait ainsi son activité confortée. Mais pour l'heure, le bureau de Poste tout récent est un atout réel dans l'attractivité du nouveau quartier en pleine renaissance

Denise Dhuy lègue son appartement parisien à la Ville de Chartres



« Je ne l'ai pas connue, mais de ce que nous avons trouvé dans l'appartement, j'ai compris que cette famille de compositeurs musicaux et de graveurs était restée extrêmement attachée à Chartres. »

Elisabeth Fromont, première adjointe au Maire, a reçu l'appartement situé dans le 7^e arrondissement de Paris. La Ville va le vendre, pour une valeur d'environ 500 000 euros.

Et ce cadeau du ciel ne s'arrête pas là. S'y ajoutent divers placements financiers dont des assurances-vie, pour un montant voisin de 450 000 euros.

« Quand je parle de son attachement à Chartres, j'en veux pour preuve un livre joliment relié, réalisé par son père, et qui contient des articles de journaux relatifs à la vie chartreuse. Ils sont accompagnés de dessins au crayon, dont on peut seulement dire que leur auteur ne manquait pas de talent. » Henri Dhuy avait intitulé cet ensemble « mémoires pour tout le monde », et il avait collaboré à l'Echo

Républicain. Il avait écrit notamment des souvenirs du début du (XX^e) siècle, des portraits et des croquis chartrains, et une pastorale sur les mois et les saisons.

Ces « mémoires pour tout le monde » portent ce titre « parce que chacun vit sur un fond de sentiments, et que les sensations gravées dans les cœurs présentent nombre de points communs... »

Ces chroniques intimistes et en même temps sociales portent sur la période 1955-1961.

Cet article « in memoriam » s'imposait au vu de la générosité de la fille et du talent du père, embellis encore par la discrétion. Celle-ci témoigne de l'affection profonde que ces deux chartrains portaient à leur ville et à leurs concitoyens.

Le volume qu'Henri Dhuy avait consacré à ses impressions chartraines a été remis à la Médiathèque de Chartres.

Une dynamique qui vient de loin...

1 200 logements en construction !

Les constructions de logements fleurissent à Chartres, dans le centre comme dans les quartiers, et même dans de nouveaux quartiers, comme à la Roseraie. Les Chartrains savent maintenant ce qui se passe dans l'ancien Beaulieu rebaptisé Les Petits-Clos. Une restructuration urbaine citée en exemple... Car ce dynamisme vient de loin. Récit.



Îlot Courtille

1 200

logements ! Certains en comptabilisent même davantage, d'autres un peu moins, selon qu'ils prennent en compte les projets en cours de réalisation ou/et ceux qui en sont au stade du permis de construire...

L'histoire commence dès 2001. La municipalité rompt avec l'urbanisme « d'opportunité » en vigueur depuis des décennies : chaque promoteur « héritait » d'un emplacement qu'il aménageait à sa guise. La nouvelle équipe opte pour une approche globale : des marchés d'études et de définitions analysent tous les quartiers de la ville, en proposant l'aménagement complet (logements de types différents, mais aussi services publics, infrastructures de transports, etc.).

En même temps, l'Agglomération construit un schéma de cohérence territoriale (SCOT- 2005) qui définit où il faut construire des logements, et de quels types, sachant que Chartres manque cruellement de logements intermédiaires. Parallèlement, le Cœur de ville est réurbanisé, un grand parking construit, et le futur de tous les boulevards de Chartres dessiné. Le quartier le plus déshérité, celui de Beaulieu, voit le lancement d'une grande opération de restructuration urbaine : nouveaux bâtiments de services publics, école, commerces, logements modernes à taille humaine, et résidentialisation-modernisation des logements publics destinés à durer le plus longtemps.

Une nouvelle méthode de gestion du logement social apparaît. Comme Jean-Pierre Gorges le pose en principe, « *il n'y a rien de plus injuste que*

L'Îlot Courtille

Programme des constructions

(surface de plancher - SDP) :

- îlot Piscine : 10 691 m²

- îlot Chambre des Métiers : 9 000 m²

- îlot IUT : 2 584 m²

- îlot Mendès-France : 2 000 m²

Sa situation sur le territoire

Elle se situe au sud de Chartres sur une superficie de 6,4 ha.

Les objectifs

La ville de Chartres a mené des études afin d'envisager le réaménagement des boulevards. En continuité du réaménagement du cœur de ville, l'opération « *îlot Courtille* » s'inscrit dans cette réflexion, à travers le plan guide d'Albert AMAR. Il a été décidé de développer et requalifier la partie sud du boulevard de la Courtille, de réaménager les espaces publics en favorisant les déplacements doux ainsi que les transports en commun et de densifier les logements pour permettre une meilleure gestion de l'espace et répondre à la demande de logements diversifiés en cohérence avec le PLH.



La Roseraie

La Roseraie

Programme des constructions

- 775 logements (80 000 m² de surface de plancher), dont :
- 150 individuels
- 55 intermédiaires
- 570 collectifs
- 500 m² de commerces
- 2000 m² de services et activités

Sa situation sur le territoire

L'opération d'aménagement de la Roseraie a une superficie d'environ 20 hectares, elle est située sur le plateau Nord-Ouest de la ville de Chartres. La Roseraie est constituée uniquement de terrains agricoles bordés de quartiers dont la vocation est essentiellement résidentielle et où se mêlent habitat social et maisons individuelles.

Les objectifs

L'opération d'aménagement a pour objectif de tendre vers les principes d'un éco-quartier, pourvu d'espaces publics et de tous les services de proximité, dans la continuité de la ville. Ce quartier constituera une liaison urbaine entre l'ensemble des quartiers Ouest et Nord-Ouest de Chartres. Le parti d'aménagement retenu résulte d'une réflexion menée sur le thème du développement durable qui se matérialise par la gestion des eaux pluviales par des systèmes alternatifs et la création d'espaces verts de qualité (Parc du Coteau).

Le programme

Cette opération compte environ 750 logements, répartis entre logements individuels, intermédiaires et collectifs. Elle sera enrichie par la présence de commerces, d'activités et de services variés.

de ne pas être propriétaire de son logement à la fin de sa vie de travail ». Une vraie priorité est donc accordée à l'accès social à la propriété. L'argent produit par la vente des appartements et des pavillons finance à la fois la réhabilitation des logements publics existants et la construction de nouveaux logements.

Cette transformation s'effectue de façon continue, progressive, au rythme des habitants. Ceux qui quittent les logements déconstruits se voient proposer des logements meilleurs dans des quartiers différents autant que possible. La mixité sociale devient réalité.

Cette priorité accordée à l'investissement finit par convaincre les promoteurs privés qui s'associent au mouvement en lançant de nouveaux programmes.

Ce dynamisme nouveau aurait pu se briser en 2008-2009. La crise stoppe net un certain nombre de programmes privés en cours de réalisation. Leurs promoteurs viennent voir le maire. Celui-ci leur propose d'acheter une partie de leurs logements. Cela leur permet d'achever les programmes en cours. L'Office municipal Chartres Habitat achète bien sûr ces logements à un prix plus que préférentiel, ce qui lui permet de proposer des loyers au prix du loge-

ment social... Et d'installer la mixité sociale.

Puis cette procédure est généralisée, et presque tous les nouveaux programmes immobiliers chartresains comprennent désormais 25 % de logements publics. La Ville a pu mettre en place ce système parce qu'elle avait entre temps pris les moyens de maîtriser le foncier tout en garantissant les programmes de Chartres Habitat. La mixité sociale a désormais droit de cité.

Cette maîtrise foncière permet de programmer les projets et les réalisations successifs, en plein respect du nouvel urbanisme défini dans le plan local d'urbanisme (PLU). Pour renforcer ces moyens d'action, la Ville et l'Agglo ont créé des sociétés d'économie mixte. La SPL Chartres Aménagement aménage les terrains acquis avant de les revendre aux opérateurs publics ou privés. De son côté, c'est la SEM Chartres Développement Immobilier qui se charge des programmes immobiliers complexes qui décourageraient les promoteurs. Elle opère maintenant de plus en plus en co-promotion avec des partenaires privés.

Rien d'étonnant à ce qu'aujourd'hui cette politique globale du logement suscite l'intérêt des promoteurs privés... comme des nouveaux com-



Rechèvres

Rechèvres

Programme des constructions

600 logements
(43 000 m² de SDP), dont :

- 130 terrains à bâtir
- 147 intermédiaires
- 320 collectifs

Sa situation sur le territoire

L'opération d'aménagement de Rechèvres a une superficie d'environ 18 hectares et est située sur le Plateau Nord-Ouest de la ville de Chartres. Son périmètre est composé d'habitat social et de maisons individuelles, actuellement peu denses et vétustes.

Les objectifs

L'opération de réaménagement du quartier de Rechèvres a pour objectif de densifier l'habitat sur une zone actuellement occupée par des logements individuels, de type maison de plain-pied. Ce nouveau quartier d'habitation permettra de répondre à la forte demande de logements sur Chartres.

Le programme

L'ensemble immobilier projeté compte environ 600 logements, répartis entre logements individuels, intermédiaires et collectifs. Le projet d'aménagement comprend les travaux de viabilisation ainsi que l'aménagement d'espaces publics tels qu'un parc paysager public (parc du Verger).

merçants (voir article page 6). Cette politique globale vaut évidemment pour les quartiers anciens comme pour les nouveaux. Rechèvres connaît maintenant un développement rapide, même si l'action municipale a commencé là-bas depuis longtemps, où les pavillons vieillissants de « *Rechèvres 200* » laissent progressivement la place à des constructions neuves, au fur et à mesure que les habitants font le choix du changement. De même, le nouveau quartier de la Roseraie est en train de naître, d'après des études et des aménagements (routes, réseaux, etc.) pensés depuis plusieurs années. Voici maintenant quelques

exemples parmi d'autres des nouvelles réalisations, en centre-ville, à Beaulieu – Les Petits-Clos, ou à la Roseraie.

Cet élan va se poursuivre et de nouveaux projets sont en préparation, notamment boulevard de la Courtille, boulevard Foch ou encore rue du Bourg-Neuf ou près de la gare. En attendant plus tard la modernisation de la Madeleine, et l'édification progressive, sur des emplacements déjà réservés, des logements prévus sur la plateau Nord-Est, comme on appelle désormais les terrains de l'ancienne base aérienne.

Mais ceci est une autre histoire...

Le saviez-vous ?

Une nouvelle loi oblige, l'Office municipal Chartres Habitat est devenu Chartres Métropole Habitat depuis le 1^{er} janvier 2017. Il gère aujourd'hui un parc de 5700 logements sociaux publics. Cette évolution ne fait que consacrer une réalité politico-juridique plus ancienne : le PLH (plan local de l'habitat) est en effet de compétence inter-communale depuis de longues années. Désormais les maires des communes de l'agglomération travaillent main dans la main avec l'office de l'Habitat de Chartres métropole. La logique voudrait que Chartres Métropole Habitat maîtrise à terme l'ensemble des logements sociaux de l'agglomération. Aujourd'hui, Chartres Métropole Habitat construit, en partenariat avec les maires concernés, dans les communes de Berchères-Saint-Germain, Clévilliers et Dangers.



Beaulieu

Programme des constructions

- Logements individuels : 6 283 m²,
- Logements intermédiaires : 56 246 m²,
- Logement collectifs : 95 997 m²,
- Soit environ 1 800 logements
- Commerces : 3 979 m²

Sa situation sur le territoire

Elle se développe sur une superficie de 47 hectares entre les rues de Sours, du Faubourg La Grappe et d'Allonnes et la zone d'activités Edmont Poillot.

Les objectifs

Cette opération de renouvellement urbain a pour objectif de réintégrer physiquement, économiquement et socialement ce quartier dans la ville et le marché local de l'habitat avec :

- la création d'une nouvelle voie : rue François Mitterrand (achevée)
- la construction d'équipements publics (groupe scolaire, squash-badminton, Maison pour Tous)
- la restructuration du mail commercial (livré en 2013)
- la construction de logements.

La Ville de Chartres a créé la ZAC de Beaulieu en septembre 2006 et le dossier de réalisation de la ZAC a été approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 28 juin 2007.

Cette opération de renouvellement urbain bénéficie d'une aide financière de l'ANRU.



Beaulieu

© Sergio Grazia - Arcame

Plateau Nord-Est

Programme des constructions

- 23 700 m² sdp de logements
- 4 450 m² sdp d'activités
- 130 000 m² de surfaces commerciales et de loisirs
- 17 500 m² sdp d'équipement communautaire

Sa situation sur le territoire

L'opération d'aménagement du plateau Nord-Est a une superficie d'environ 280 hectares en entrée de ville.

Les objectifs

Le Plateau Nord-Est a pour objectif la requalification du quartier de la Madeleine, l'aménagement de l'ancienne base aérienne 122 et de l'Établissement de Ravitaillement du Service de Santé des Armées (ERSA).

Le programme

Cette opération privilégie la création d'un programme

de logements variés à forte intention de développement durable. La création de 3 850 logements et de ses espaces publics sont au cœur du

programme. L'aménagement du plateau Nord Est permettra un développement des activités commerciales et de loisirs (création d'un nouveau centre commercial et de loisirs), culturelles (nouveau parc des expositions), et une gestion des modes de transport repensée (entrée de ville).



Plateau Nord Est



**NE LES JETEZ
PLUS PAR TERRE !**

La propreté, c'est des bons gestes au quotidien.

Contribuez.



Retour en images

Les lauréats du concours des Maisons fleuries

le 28 octobre



Le Parc Central

Limité par l'avenue Joseph Pichard et l'avenue des Sablons, en vue plongeante du forum, le Parc Central propose tous les services d'un espace vert de deux hectares aux habitants de la Madeleine : jeux pour les grands et les petits, espaces enherbés, zones boisées...



De l'autre côté de l'avenue des Sablons, le Clos Pajot, telle une extension de ce parc, offre sur l'un de ses coteaux un fleurissement original qui rappelle des rangs de vignes. Au point culminant de ce clos, en buttes et creux, le promeneur atteint un espace avec vue sur la cathédrale de Chartres d'un côté, et sur le parc central de l'autre, qui, avec ses espaces boisés et ses alignements d'arbres, viennent adoucir l'architecture plus rigide des immeubles d'habitation.

Espace de détente

Le forum de la Madeleine offre des activités culturelles et sociales aux

habitants du quartier. Sur l'un de ses côtés, le passage des Poètes forme un grand belvédère qui dessert différents accès entre le parc, le mail ou le centre commercial proche, et il permet d'embrasser l'ensemble du parc d'un seul coup d'œil.

De ce point haut, des marches permettent d'accéder à une grande et large allée minérale, bordée d'arbres et de bancs, qui pointe droit sur le Clos Pajot avec pour toile de fond la Cathédrale de Chartres. Cette allée est aussi un lieu de rencontre des boulistes qui se regroupent aux beaux jours ou à l'occasion de concours de pétanques.

Proche du forum, accessible par un escalier en colimaçon, un grand es-

pace circulaire entièrement enclos accueille l'aire de jeux des plus petits. Avec des jeux spécialisés par âge, il y en a pour tous les goûts, animaux à ressort, balançoires, tunnel, aires d'escalade et de grimpe autorisent les enfants à se défouler.

Pour les plus grands, en plein centre du parc, une structure en bois et acier accueille un panneau de basket et quelques agrès afin de se maintenir en forme. En 2014, l'installation d'un city stade a complété cet équipement plus ancien.

Enfin une grande partie du parc, signalé par des panneaux, offre un espace de liberté à nos compagnons à quatre pattes. Les chiens peuvent ainsi s'ébattre en toute liberté et un



canisite a aussi été installé pour le bonheur de tous.

Poumon vert de la Madeleine

Avec de grandes pelouses et de nombreuses zones boisées ce parc ne manque pas d'intérêt et les nombreux bosquets d'arbustes répartis çà et là, ajoutés au vallonnement du terrain tendent à donner de la profondeur au parc et une sensation d'isolement. Malgré la proximité des nombreuses infrastructures le parc central s'inscrit dans la vie des habitants du quartier en leur proposant un peu de nature en pleine ville.



Quartier Grand-Faubourg

Une classe bruyante mais disciplinée !

Dominique Dutartre, adjointe au maire en charge de la proximité et du cadre de vie, a donné rendez-vous aux riverains du quartier allant du Grand-Faubourg aux Pastières, en passant par Jeanne-d'Arc et Maunoury, à l'école du Grand-Jardin. Près de 70 personnes sous le préau. Distribution de mauvais points aux automobilistes et aux cyclistes.



L'accueil est cordial et bon enfant et chacun trouve sa place, de la chaise au premier rang au banc près du radiateur. Comme à son habitude, Dominique Dutartre débute sa rencontre de proximité par la présentation d'un bilan depuis sa dernière réunion. Sur 226 demandes enregistrées, 196 ont été clôturées, 5 sont en cours et 25 restent à l'étude. En parallèle, constat est fait que les chiffres de dépôts sauvages augmentent : 84 en 2016, 105 en 2017. Une incivilité polluante dans tous les sens du terme, malgré des campagnes de verbalisation aux amendes dissuasives.

Sous le préau, un groupe s'est formé : les habitants de la rue Rabuan du Coudray. Cette rue mitoyenne entre Lucé et Chartres a fait l'objet de gros travaux d'aménagement. Pas suffisants a priori : « les automobilistes roulent comme des fous depuis le virage du carrossier jusqu'au bout de la rue ». « Et les vélos à contre-sens ou

sur les trottoirs, c'est dangereux, on ne peut plus sortir de notre garage en sécurité ». La réunion de proximité joue son rôle et un des habitants devient force de proposition : « madame Dutartre, pour casser la vitesse il faudrait mettre un stop dans cette rue à l'angle de celle de Jean Roux ». L'idée est entendue et consigne est donnée aux représentants des services techniques pour que le projet soit mis à l'étude. En attendant, un boîtier de contrôle de la vitesse a été installé : ses chiffres laissent apparaître que 85 % des automobilistes ne dépassent pas 36 km/h. En une semaine, trois excès de vitesse seulement sont constatés. Il est vrai que la vitesse des véhicules paraît facilement supérieure à ce qu'elle est réellement...

Respecter l'autre

La circulation sur ce quartier qui est un carrefour dans la ville interroge les participants. La place de la voiture,

du scooter, du vélo, du piéton, des bus et cars... José Rolo, adjoint au maire en charge des questions de sécurité, de circulation et de stationnement, rappelle la place de chacun sur la chaussée, sur la piste cyclable, sur le trottoir. « Il faut toujours faire attention aux plus vulnérables et appliquer les règles du code de la Route. Dans une zone 30, le piéton est prioritaire et il peut traverser où il veut, que cela plaise ou non à celui qui est derrière son volant ou son guidon. Sinon on appelle ça des incivilités ! Et elles sont beaucoup trop nombreuses, et ce dans tous les quartiers ». Quant à ceux qui voient dans le stationnement d'un bus, le temps pour les enfants de monter à l'intérieur, un problème, un riverain rappelle que ce n'est pas le bus qui est le problème, ce sont les automobilistes qui se garent comme bon leur semble au pied de l'école et qui bloquent ainsi la circulation à des heures de pointes.

Bien que levant le doigt pour aborder un sujet, les discussions fusent de tout côté. Un problème d'éclairage public sur la partie piétonne, une rétention d'eau sur un passage protégé, l'absence de distribution des magazines Votre Ville et Votre Agglo dans une résidence, un panneau de signalisation peu visible, des stationnements en dehors des marquages au sol, l'élagage d'arbres, un virage à rendre moins dangereux... Les réponses sont données, les coordonnées sont prises, les rendez-vous fixés.

Le numéro du centre d'appel de la Ville de Chartres (02 37 88 44 44) est rappelé par Dominique Dutartre, « votre premier réflexe doit être celui de téléphoner au 44.44 car vos demandes sont enregistrées et traitées. Ce service, c'est la proximité et la réactivité, à votre service. »

Stationnement résidentiel 2018 et accès en zone piétonne

Les vignettes disponibles

Vous habitez à Chartres, pour stationner gratuitement votre véhicule en secteur résidentiel, vous devez solliciter une vignette dont la couleur correspondra à votre zone d'habitation. Le nombre de vignettes est limité à 2 par foyer, une seule par véhicule. Les commerçants ne sont pas éligibles au dispositif.

Les vignettes millésime 2018 seront disponibles à compter du 1^{er} décembre 2017 au Guichet Unique de Chartres 32-34 bld Chasles 28000 CHARTRES. Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00, le samedi de 9 h à 12 h 30. Tel. : 02 37 23 40 00

Vous pouvez effectuer votre demande :

> **Par internet** (à compter du 20 novembre 2017), vous recevrez alors gratuitement votre vignette par courrier à l'adresse mentionnée sur le formulaire.

*www.chartres.fr page d'accueil démarches - onglet « *Vignette de stationnement en secteur résidentiel 2017* », Vous devrez scanner les justificatifs énumérés ci-dessous.

> **Par courrier** en joignant le formulaire téléchargeable sur le site www.chartres.fr page d'accueil onglet « *Vignette de stationnement en secteur résidentiel 2017* », accompagné d'une copie des documents exigés ci-dessous, et d'une enveloppe affranchie.

> **Via l'application Pay By Phone**, qui propose une informatisation du droit au stationnement.

La vérification du droit au stationnement sera faite par les agents de la police municipale grâce à la lecture des plaques minéralogiques et à l'interrogation du registre informatique de stationnement résidentiel.

> **Sur place**, en présentant les justificatifs nécessaires.

Justificatifs :

> **L'avis de taxe d'habitation 2017**, ou à défaut un justificatif de domicile de moins de trois mois (bail, quittance loyer, facture électricité/eau ou titre de propriété)

> **Carte grise du véhicule** à l'adresse de Chartres uniquement.

> **Pour les véhicules de société**, un justificatif de l'employeur.

> **Pour les jeunes logés chez leurs parents**, une attestation d'hébergement des parents, la carte verte d'assurance de la voiture si celle-ci est à leur nom.

La vignette 2018 doit être apposée seule à l'angle inférieur droit du pare brise du véhicule à partir du 1^{er} janvier 2018. Seule la vignette 2018 valide la gratuité du stationnement résidentiel jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Dans Téléchargement du plan et des informations sur le site de la ville à l'adresse suivante :

<http://www.chartres.fr/votre-ville/transports-circulation/stationnement/>

N'oubliez pas de restituer la vignette de l'année en cours en cas de changement de véhicule, demande de renouvellement pour bris de glace, déménagement.

ATTENTION ! La vignette de stationnement n'autorise ni le stationnement sur les emplacements dits « minute », ni en dehors de la zone de résidence.

Badges d'accès à la zone piétonne



Tous les résidents de la zone piétonne de Chartres, munis d'un badge d'accès peuvent y accéder pour chargement et déchargement de leur véhicule. Chaque foyer peut avoir deux badges.

Les personnes non résidentes dans la zone mais possédant un garage, une cour, ou un parking peuvent disposer d'un badge ainsi que les commerçants et les acteurs économiques ayant leur local d'activités à l'intérieur de la zone piétonne.

Les badges d'accès sont distribués en échange d'une caution de 35 euros (chèque à l'ordre du trésor public ou espèce. Prochainement par CB) et sont à retirer au Guichet unique, 32-34 boulevard Chasles, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h et de 9 h à 12 h 30 le samedi. Tel : 02 37 23 40 00.

Pour retirer vos badges, veuillez vous munir des documents suivants :

- pièce d'identité récente,
- justificatif de domicile,
- photocopie de la carte grise du ou des véhicules,
- justificatif de vie en commun le cas échéant.

Le badge est valable 1 an à compter de la date de délivrance.





Retour en images
Color
Chartres
2017
le 5 octobre



Info BIJ



Les matinées café du service civique

Les vendredis 3, 10, 17 et 24 novembre à 10 h

Le BIJ vous accueille tous les vendredis du mois de novembre à partir de 10 h autour d'un café pour rencontrer des volontaires et des structures d'accueil.

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme ; seuls comptent les savoir-être et la motivation.

www.service-civique.gouv.fr

Les métiers du social

Mercredi 15 novembre à 14 h

Les professionnels du social occupent une position stratégique dans la lutte contre l'exclusion, pour l'insertion et la reconstruction de liens sociaux. Ce secteur offre un éventail de métiers très variés (moniteur éducateur, éducateur spécialisé, assistante sociale, conseillère en économie sociale et familiale...). Le BIJ vous propose un atelier animé par l'AFCASA (Association pour la Formation aux Carrières de l'action Sociale et de l'Animation).

Les chantiers de jeunes bénévoles

Mercredi 22 novembre à 14 h

Les chantiers de jeunes bénévoles représentent un moyen unique de se rendre utile en venant en aide à des populations en difficultés, en participant à la restauration d'un lieu ou en protégeant la nature.

Le BIJ vous propose un atelier d'information sur les chantiers de jeunes bénévoles et le témoignage de l'Association Agora Santé.

Le Service Volontaire Européen

Mercredi 29 novembre à 15 h

Le Service Volontaire Européen est ouvert aux jeunes de 17 à 30 ans, sans conditions de diplôme, c'est une expérience de mobilité et d'engagement dans un autre pays. Il permet de découvrir une autre culture, d'acquérir des compétences et de voyager sans se ruiner.

Le BIJ vous propose un atelier d'information animé par Caroline, volontaire européenne du Centre Régional Information Jeunesse du Centre Val de Loire.

www.erasmusplus.fr

➔ **Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse,
Place de la Cathédrale,
3 rue de l'étréit degré
28000 CHARTRES
Tel : 02 37 23 42 32,
bij.chartres@ijcentre.fr
www.facebook.com/bijdechartres, Twitter
@Bijdechartres**

Festisol

Du 17 novembre au 2 décembre

Un festival pour parler solidarité

Le Collectif d'Associations Chartrain regroupe les différentes associations nationales d'entraide et de solidarité implantées dans notre bassin de vie. Des associations qui auront le temps d'un festival l'occasion de remettre le vivre ensemble et la cohésion au cœur des débats.



De g à d : Gabriel Sebban (organisation et conception des programmes), Yolaine Aïssatou Rieumailhol (communication), Bernard Leclercq (coordination).

Le festival des solidarités, événement national, fête ses 20 ans cette année. A Chartres, cela fait maintenant 5 ans que FestiSol a posé ses valises. « *L'intérêt de cette action de sensibilisation est de montrer le dynamisme chartrain et de l'agglomération en matière de solidarité* », détaille Yolaine Aïssatou Rieumailhol, chargée de communication au sein du Collectif d'Association Chartrain. La thématique de cette année concerne l'enfant : son regard sur l'entraide et sa définition de la solidarité.

Les associations du collectif veulent mettre en avant les actions entreprises par les citoyens, associations et institutions qui ont porté leurs fruits. Le tout à travers des échanges et des débats lors d'animations :

- 18 novembre, 15h : ouverture du festival. Centre-ville
- 20 novembre, 18h : projection de « *Comme un lion* ». Cinéma Les Enfants du Paradis
- 25 novembre : après-midi festif au Foyer d'Accueil Chartrain.
- 28 novembre, 20h : débat sur l'accueil des mineurs étrangers au Foyer d'Accueil Chartrain
- 29 novembre : projection de « *Le chemin à l'école* ». Cinéma Les Enfants du Paradis

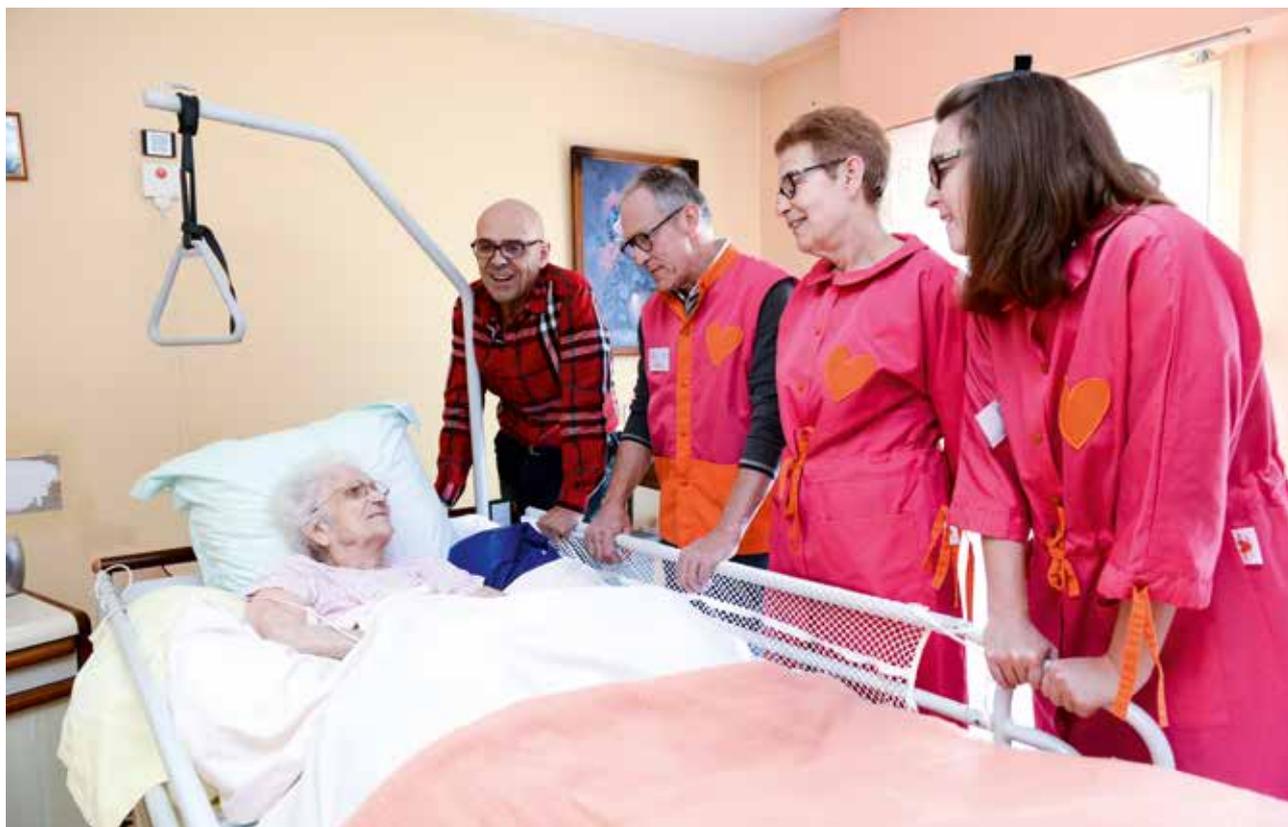
➔ www.facebook.com/FestiSol-Chartres

Les associations du collectif : Unicef 28, ADSEA 28, Foyer d'Accueil Chartrain, ACAT 28, La Liane du Sénégal, Entraide Guinée, CRSP28, Nomad, Amnesty International groupe de Chartres, Les Voyageurs Solidaires, AGIR abcd28, CCFD Terre solidaire, Ligue de l'enseignement 28, Apprentis d'Auteuil 28, Eure et Loir Terre d'accueil. Les soutiens : Centraider, Crédit Mutuel, Région Centre Val de Loire.

Solidarité

Les Blouses roses auprès des anciens

Spécialisées dans l'intervention auprès des jeunes enfants en milieu hospitalier, les Blouses roses poursuivent leur ancrage dans le paysage chartrain. Le 21 septembre dernier, l'association signait une convention de partenariat avec le CCAS de la Ville de Chartres, qui lui permet aujourd'hui d'intervenir dans les Ehpad, auprès des personnes âgées.



Le traditionnel marché aux jouets des Blouses roses à peine terminé, Jocelyne Vallée, la présidente, travaille déjà à sa nouvelle mission née du partenariat conclu avec le CCAS le 21 septembre dernier. Désormais, les Blouses Roses interviendront auprès des personnes âgées de l'Ehpad Marcel Gaujard et du Parc Saint-Charles. Jocelyne Vallée ne peut cacher sa satisfaction : « *Nous sommes soutenues par la Ville dans nos actions, nous avons des subventions, des locaux. Et aujourd'hui, nous travaillons main dans la main. Je souhaitais que nous puissions aller davantage vers le public. C'est chose faite !* »

Pour les bénévoles de l'association, c'est une nouvelle mission, mais surtout un public nouveau qu'ils doivent appréhender. Dans les Ehpad, les

Blouses roses arrivent en complément du personnel en charge de l'animation. Ils vont à la rencontre des résidents, souvent dépendants, qui, pour la plupart, ne peuvent quitter leur chambre pour participer aux activités de groupe. « *Nous sommes aux premiers contacts. Les personnes que nous rencontrons sont surtout demandeuses de bavardage, d'échanges qui leur permettent de rompre avec la solitude. De ces premiers échanges nous évaluons les attentes, les besoins, les goûts et définissons ce que seront les prochains rendez-vous. Au cas par cas.* »

Comme pour les visites auprès des enfants, les actions seront précisées au fur et à mesure des rencontres. Mais déjà des premiers indices apparaissent, tant du côté des bénévoles que des personnes visitées... « *Les*

mamies vont vers les jeunes, les jeunes vont vers les personnes âgées. Donc, ce sont des échanges très riches, qui créent du lien et permettent aux gens de quitter leur chambre l'espace du temps de discussion... » Un besoin d'échange et de transmission qui place le lien intergénérationnel au cœur de l'action.

En novembre, l'association fera ses premiers pas dans la résidence pour seniors du Parc Saint-Charles. Une fois par semaine, les bénévoles iront à la rencontre des personnes âgées dépendantes et une semaine sur deux ils définiront des thèmes d'atelier : lectures, atelier d'art floral sur le thème de Noël, etc. Jocelyne Vallée se laisse quelques mois pour parfaire le dispositif : « *Nous ferons un point l'été prochain au plus tard pour voir ce que nous pouvons faire évoluer.* »

Téléthon 2017 - Samedi 2 décembre

Les petites mains du Téléthon lancent le « défi 1 Million de timbres » !

Comme chaque année, le village du Téléthon s'installera en cœur de ville pour faire appel à vos dons. Cette année encore, vous pourrez vous équiper de petits accessoires de laine entièrement faits main, vous restaurer, partager un moment de convivialité... Mais surtout, participer à l'élan de solidarité national. On fait sa BA ?



De g à d : Arnaud Vuarnesson (trésorier association Thon'nounours), Monique Morchoisne (Cercle Philatélique Chartrain), Thérèse Prévost (présidente de l'association Thon'nounours), Nadine Vuarnesson, bénévole tricot), Jean-François Ressort (président du Cercle Philatélique Chartrain).

La fine équipe de bénévoles de l'association Thon'nounours vous invite à la rejoindre le samedi 2 décembre, sur les places du Cygne et Marceau, à l'occasion du Téléthon, une semaine avant l'évènement national.

Comme un prélude au marché de Noël dont les stands ouvriront à la mi-décembre, le village du Téléthon vous donne l'occasion de commencer vos emplettes de Noël, quelques jours avant les fêtes... Et à ce prix là, vous auriez tort de vous priver ! Gants, écharpes, pulls pour enfants et adultes, enveloppes gagnantes donnant droit à des lots, décorations de Noël, à des tarifs dont l'on peut s'affranchir en petite monnaie...

Le but de ces ventes : récolter un maximum de fonds au profit de l'AFM-Téléthon. En 2016, l'association Thon'nounours avait recueilli la somme de 8000 euros. Un palier symbolique qu'il faudra dépasser lors de cette 31^e édition ! Un objectif qui pourrait être atteint, grâce au concours de Jean-François Ressort, président du Cercle Philatélique Chartrain, qui a rejoint la joyeuse bande du Téléthon le temps d'un défi... pas comme les autres. C'est lors

de l'édition 2016 que l'idée lui est venue : récolter 1 million de timbres, les trier, les emballer, pour les vendre sous forme de cadres pour l'édition 2017.

Les 16 bénévoles de l'association Thon'nounours et les 60 du Cercle philatélique n'ont pas été de trop pour préparer ce nouveau défi d'un genre nouveau. Jean-François Ressort raconte : « *Il nous a fallu récupérer le million de timbres, que nous avons répartis en bottes de 100 timbres identiques. Nous avons mis à l'œuvre tous les philatélistes qui nous suivent et nous avons également passé des annonces dans des revues philatéliques nationales. Nous avons reçu des lettres d'un peu partout, avec des lots de timbres. Jusqu'à ce jour où nous est parvenu d'Albi un colis de 6 kg de timbres ! Nous les avons décollés, triés, classés et regroupés par bottes de 100. Un sacré boulot pour nos bénévoles ! Au mois d'août nous sommes arrivés au million de timbres. Et aujourd'hui, tout est prêt pour le Téléthon ! Depuis le salon des associations, nous avons commencé à enregistrer les premiers dons qui nous permettent de constituer les cadres.* » Le principe est simple. Les bottes de

timbres sont synonymes de dons : faire un don de 50 centimes vous donne la possibilité de placer une botte de 100 timbres dans un cadre. (Chaque don donnant droit à une déduction d'impôts). Selon la taille des timbres, on trouve dans chaque cadre, entre 150 et 300 bottes de 100 timbres. Le 2 décembre, une quarantaine de cadres seront ainsi mis en vente. Montés le jour du Téléthon, ils seront vendus complets (pour un montant estimé à environ 175 euros de dons) au prix de 25€ le jour de la manifestation. Une affaire ! Pour Jean-François Ressort, c'est aussi « *une façon d'intéresser les gens à la philatélie autrement et surtout de faire vivre le timbre en le sortant de sa dimension « collection » pour le mettre au cœur de l'une de plus grandes actions de solidarité.* »

→ Renseignements :

Association Thon'nounours :

06.68.09.56.79

thon.nounours@laposte.net

Cercle Philatélique Chartrain :

06.87.48.82.49



Samedi 18 novembre: « Journée Mondiale du Diabète »

La Journée Mondiale du Diabète est de retour Place des Épars



Sous l'égide de Fédération Internationale du Diabète (www.idf.org), cette journée célébrée dans plus de cent pays, est organisée à Chartres par la société Novo Nordisk. L'objectif: mieux faire connaître la maladie et sensibiliser le grand public aux enjeux majeurs de santé publique associés. Le thème de 2017 « *Les femmes et le diabète – Notre droit à une bonne santé* » se concentre sur la protection de la santé de l'enfant et de la mère en améliorant l'accès à la détection, aux soins et à l'éducation.

La Journée Mondiale du Diabète aura lieu cette année le 18 novembre. L'entreprise de santé danoise Novo Nordisk, implantée à Chartres depuis 1961, et ses partenaires, proposent de nombreuses activités sur la place des Épars pour mobiliser petits et grands dans la lutte contre cette épidémie silencieuse.

Au programme, à partir de 10 h :

- Des informations sur le diabète avec des associations de patients et des professionnels de santé.
- Des tests de glycémie proposés pour favoriser le dépistage précoce.
- Des rencontres avec des patients.
- Des ateliers de nutrition.
- Un atelier graphique pour les plus jeunes.
- Des challenges sportifs.

Mais aussi :

- Un grand concert du Novo Band et de ses amis à 16h30. et, après des échauffements dynamiques et musicaux,
- Une marche populaire à 11 h.
- Une course relais parent-enfant de 7 à 13 ans (1 km + 1 km + 500 m) à 15h30.
- Une grande course contre le diabète à partir de 19 h: 5 km à partir 14 ans, et 10 km à partir de 16 ans.

Le diabète est un enjeu de santé mondial, particulièrement pour les femmes

- Le diabète affecte plus de 442 millions de personnes dans le monde (soit une personne sur 11) et ce chiffre ne cesse de croître (source OMS)

- Près de 4 millions de personnes sont atteintes en France

- La moitié des personnes atteintes ne sont pas diagnostiquées
- Seulement 6 % des personnes atteintes vivent sans les complications liées à la maladie

- 1 naissance sur 7 est affectée par le diabète gestationnel

- 1 femme sur 2 affectée par un diabète gestationnel développera un diabète de type 2 dans les 5 à 10 ans suivant sa grossesse

Inscription et règlement sur le site : www.protiming.fr
Possibilité d'inscription et retrait des dossards le samedi 18 novembre, Place des Épars entre 10 h et 17 h.

Les fonds collectés sont entièrement reversés aux associations de patients. Des moments ludiques et conviviaux à partager tous ensemble, venez nombreux !

Réemploi des biens d'occasion

Jeter? Non! Réparer et réutiliser? Oui!

Dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets, l'association Les 3 R organise le 18 novembre une journée de sensibilisation autour de la réparation et du réemploi des biens d'occasion. Parce qu'il n'est pas toujours nécessaire de remplacer un objet défaillant...

SEMAINE EUROPÉENNE DE
LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

**C'EST DÉCIDÉ :
JE RÉDUIS
MES DÉCHETS!**



Tout le programme Sur www.sensademe.fr



Un nouveau mode de vie?

Ne plus céder aux sirènes de la consommation dès qu'un bien est dégradé, c'est un état d'esprit que Cathy Chenu espère partager avec les participants de la journée. A l'heure où la question de l'obsolescence programmée de certains appareils fait débat, l'association Les 3 R veut conseiller les consommateurs. « On attend que les personnes se déplacent et retiennent des choses, espère Cathy Chenu. Avec par exemple les appareils qui ne fonctionnent plus, on veut inciter les consommateurs à réparer eux-mêmes. Il y a donc un côté pédagogique. Les personnes intéressées pourront venir avec un objet ou du matériel défaillant et il y a plusieurs solutions: orienter le propriétaire de l'objet vers des tuto-

riels pour la réparation, réparer l'objet avec lui sur place ou le recycler s'il n'y a pas d'autre alternative. » De plus, des bacs de collecte pour notamment les bouchons et cartouches d'encre seront à disposition tandis que des petits meubles et des vélos seront mis en vente à bas prix.

Des animations pour tous

Pour l'organisation de cette journée, l'association Les 3 R a sollicité l'aide de partenaires locaux. Pour sensibiliser, bien sûr, et animer la journée

à l'aide de plusieurs ateliers. Les enfants pourront participer par exemple à une animation autour du bricolage avec des objets de récupération. Un atelier relooking de meuble dans la matinée ainsi qu'une animation autour du textile l'après-midi concernera davantage les adultes. « Nous souhaitons que des familles puissent venir à cette journée, le tout dans une ambiance conviviale », promet Cathy Chenu.

Pratique

Maison pour Tous des Petits-Clos, avenue François-Mitterrand à Chartres.
Horaires : le samedi 18 novembre, de 10 h à 17 h.
Tél. : 02 37 88 05 34
chartresles3r@wanadoo.fr

Liste des associations présentes:

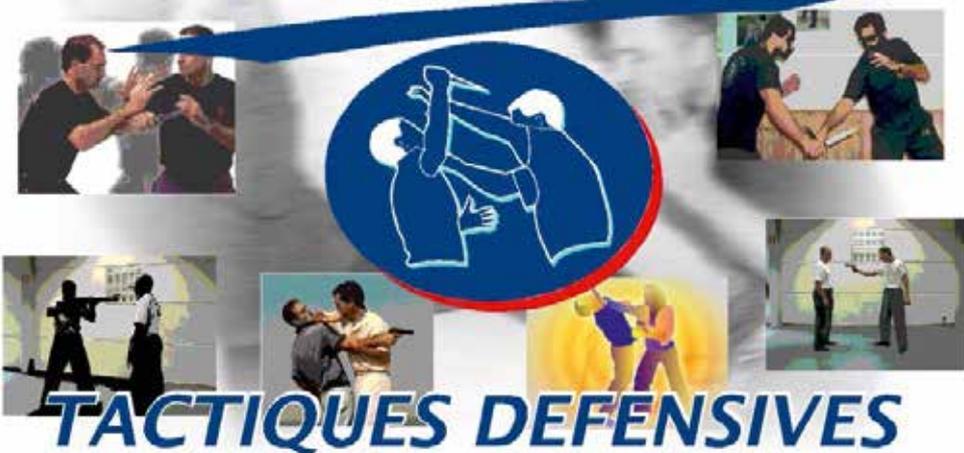
- Bétamachine
- Eure-et-Loir Nature
- Reconstruire Ensemble
- La Dame à la Licorne
- Collectif Disco-Soupe Eure-et-Loir
- Les Cyclographes
- Préserv'Action Terre et Littoral
- CSE Jules Verne
- Chartres Métropole
- Espace Famille Ville de Chartres
- Les 3 R

Rénover, restaurer et réhabiliter, voilà le leitmotiv de l'association Les 3 R, présidée par Cathy Chenu. Car après tout, pourquoi jeter un objet quand il ne fonctionne plus alors qu'une réparation est possible? C'est tout l'enjeu de cette journée thématique. « L'idée de base, c'est plutôt que de jeter, on cherche à réparer puisque ça évite notamment des déchets supplémentaires » explique la présidente de l'association. Il faut trouver les bonnes astuces, c'est un mouvement de fond qui amène à s'interroger sur notre système de consommation. »

Apprendre à se défendre avec le Krav-maga

D'origine israélienne, le Krav-maga est une méthode d'autodéfense. Objectif : connaître les gestes pour réagir en cas d'agression. L'association Krav-maga Chartres explique sa démarche.

KRAV MAGA



Utilisé à l'origine chez les militaires et les forces de l'ordre, le Krav-maga séduit de plus en plus le grand public. Cette méthode de self-défense est ainsi pratiquée par les particuliers comme les professionnels. Hommes, femmes ou adolescents. Le Krav-maga permet d'acquérir des notions pour apprendre à se défendre soi-même. Car aujourd'hui, il n'est (malheureusement) pas impossible de se retrouver dans une situation qui nécessite de se protéger, face à un agresseur. Depuis 2001, l'association Krav-Maga Chartres propose de découvrir cette discipline. « *Il me paraît important que les gens se forment aux sports de combat. Je veux amener des choses concrètes aux adhérents, explique le président. Tout le monde peut être concerné.* »

Se former sur la prise en charge

Avec deux entraînements par semaine, l'association Krav-Maga Chartres dispense de nombreux conseils



lors d'exercices au corps à corps. De plus, des journées à thèmes sont organisées tous les trimestres, comme la prochaine une conférence intitulée « *Prise en charge de victimes blessées par balles ou par armes* »



blanches dans un contexte dégradé ». Animée par un médecin urgentiste, ancien de l'équipe médicale du RAID, la conférence a pour but d'attirer l'attention de tous les professionnels (forces de l'ordre, pompiers, professions médicales, militaires) et de tous les citoyens soucieux d'être sensibilisés à la prise en charge de blessés lors d'événements dramatiques ou de grandes ampleurs. « *La menace terroriste devrait convaincre un nombre important de personnes de s'inscrire à ce type de conférence. Il est urgent que les gens se forment et s'informent. La sécurité est l'affaire de tous* », martèle l'organisateur de cet événement, qui se déroulera dans le centre-ville de Chartres le 18 novembre.

Pratique

Entraînements le lundi et le mercredi, de 19 h 30 à 21 heures. Une séance de découverte est possible.

Conférence du samedi 18 novembre 2017.

De 9 h 30 à 12 h 30.
Inscription obligatoire au 06 74 49 22 92. Tarif : 30 €.

Calendrier 2017 - 2018.

- 18 novembre 2017. « *Prise en charge de victimes blessées par balles ou par armes blanches dans un contexte dégradé* ». Inscription obligatoire.

- 16 décembre 2017.

« *Tactiques défensives en milieu naturel de nuit* ». Inscription obligatoire.

- 24 mars 2018.

« *La légitime défense : approche pragmatique, compréhensible par tous* ». Inscription obligatoire.

- Mai 2018. Stage prévu avec un haut-gradé en Krav-maga. Inscription obligatoire.

Avec Tulipe, Bérénice a connu un bonheur fou !

La cavalière Bérénice Couderc est devenue cet été championne de France à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher). Accompagnée de Tulipe du Bonheur, la Chartraine a fait un sans-faute et peut savourer son titre.



« Choisissez un travail que vous aimez et vous n'aurez pas à travailler un seul jour de votre vie » disait Confucius. Pour Bérénice Couderc, monitrice au centre équestre de Chartres, les journées sont parfois longues mais le sourire arboré au moment d'évoquer l'équitation en dit long. « Je suis montée sur un cheval à 8 ans, un peu par hasard puisque j'accompagnais une amie pour un stage. Et depuis, j'ai toujours eu cette envie en moi », témoigne la jeune femme de 28 ans. Une passion devenue son métier puisque Bérénice enseigne depuis 2011, et a posé ses valises à Chartres il y a trois ans maintenant.

Avec à la clé, le trophée de championne de France, décroché cet été à Lamotte-Beuvron. « J'ai pleuré pendant trois jours puisque je suis très émotive, sourit la monitrice. Sur le moment, j'étais à côté de mes pompes,

je n'en revenais pas trop, j'étais sur un nuage. Ça représente tout le travail qui se concrétise, je ne pouvais rêver mieux. J'espérais être classée mais je ne me voyais pas gagner. » Clément Doublier, son entraîneur, ajoute : « En équitation, il est difficile de donner un favori. Mais quand le championnat a commencé, la jument paraissait invincible. On avait l'impression que rien ne pouvait leur arriver. »

« A Chartres, y'a ni la mer, ni la montagne. »

Pourtant, à en écouter Clément Doublier, la venue de Bérénice à Chartres était loin d'être évidente. « J'ai connu Bérénice au Cap Ferret car elle travaillait comme monitrice dans le club et j'ai tout fait pour qu'elle vienne ici. Ce n'était pas gagné parce qu'elle me disait : « Chartres, y'a ni la mer, ni la montagne. »

Malgré tout, Bérénice saisit cette

« super opportunité » et achète Tulipe du Bonheur. Âgée de sept ans à l'époque, la jument est encore sauvage et refuse qu'on la touche mais montre, déjà, de belles prédispositions pour le saut. Bérénice se souvient parfaitement. « Il a fallu la domestiquer, ça a été long. Elle a beaucoup de caractère mais elle a toujours voulu bien faire dans les compétitions. » Un tempérament que Bérénice a su exploiter puisque le couple a réalisé le seul quadruple sans faute des championnats de France. « Elle a tout donné, elle était avec moi à 300%. J'ai vraiment ressenti qu'on était connectées. ». Et la cavalière ne manque pas d'ambitions pour la suite. « Si la jument a les capacités, le prochain objectif est de passer dans la catégorie supérieure, avec des obstacles plus hauts et un parcours plus technique. »

13 juillet 2018: après 2004 et 2012, le Tour de France à Chartres! Et de 3 !



2004 : Thomas Voeckler gagne à Chartres et endosse le maillot jaune, Le début d'une belle carrière.



2012 : Bradley Wiggins en grand champion

Chartres accueillera le vendredi 13 juillet l'arrivée de la 7^e étape du Tour de France 2018. Si le parcours n'est pas encore défini dans le détail, cette étape sera la plus longue du Tour, 231 kilomètres. Après 2004 et 2012. Une grande fête et une chance pour la Ville, l'Agglomération, l'Eure-et-Loir et bien au-delà. La joie et les explications de Karine Dorange, adjointe au sport.



Karine Dorange avec Stéphane Boury, le directeur des villes-étapes, lors de la présentation officielle du Tour 2018.

Votre Ville : Chartres, encore une fois ?

Karine Dorange : Cela devient une bonne habitude, et c'est une chance pour nous qui ne sommes pas un pays de montagne avec des cols qui sont là pour toujours. La concurrence est immense ! A chaque fois, nous jouons notre réputation d'accueil et d'organisation, et ainsi nous essayons de nous mettre dans les meilleures conditions pour devenir à nouveau ville-étape. Christian Prudhomme,

le patron du Tour, a listé nos atouts: notre patrimoine, et nos infrastructures publiques et privées. Rien que pour l'organisation et les équipes, ce sont 850 chambres d'hôtels, et je ne vous parle pas des amateurs comme vous et moi qui aiment suivre le Tour, et s'arrêtent aussi dans des gîtes, des campings ou avec leur camping car. Et tous ces gens-là consomment. Il faut bien se rendre compte que le Tour de France, c'est la plus grande manifestation sportive mondiale annuelle.



2012 : Bernard Hinault, Jean-Pierre Gorges et les élus chartrainssaluent le maillot jaune



Avant les coureurs, le grand spectacle de la caravane du Tour.



La foule immense, témoin enthousiaste d'un succès plus que centenaire.

VV: Vous oubliez un peu l'aspect sportif ?

KD: Pas du tout! Ce sera comme les autres fois, la fête à Chartres et dans toutes les villes et villages traversés dans l'Eure-et-Loir. Et puis, nous avons de la chance. En 2004, c'est un français, Thomas Voeckler, qui prend le maillot jaune ici et lance sa carrière. Du jour au lendemain, il devient populaire et le reste jusqu'à la fin de cette carrière, cet été à l'issue du Tour 2017! En 2012, Bradley Wiggins, un champion de classe mondiale! Gagner une étape du Tour de France, c'est devenu presque plus important dans la carrière d'un coureur

que remporter une grande classique, à l'exception peut-être de Paris-Roubaix, du Tour des Flandres, et de Milan-San Remo. Les images de Chartres vont passer dans le monde entier, comme le visage du vainqueur à Chartres. Le sport et le spectacle ont partie liée.

VV: Pour les personnels de la Ville, c'est un effort immense ?

KD: Oui, et enthousiasmant! Songez que notre Directeur des Sports, qui prend sa retraite bientôt, a décidé de repousser sa date de départ au lendemain de l'étape. Et déjà tous les jeunes licenciés du VS Chartres

Cyclisme se sont portés volontaires pour aider à l'organisation. Tout cela installe Chartres dans le paysage général du sport français. Songez que la semaine d'avant, nous aurons l'Open de France de Natation avec les meilleurs mondiaux. Et que juste après, du 14 au 17 juillet, nous aurons la préparation et le décollage des pilotes de la première étape du Hop Tour de France Aérien des Jeunes Pilotes à partir des nouvelles installations de l'aérodrome. L'arrivée de l'Étape du Tour se jouera très probablement avenue Jean Mermoz, lequel fut un grand pilote. Tout un symbole! Tout est lié...



Le soixantième anniversaire du jumelage entre Chartres et Ravenne

Le soixantième anniversaire du jumelage entre Chartres et Ravenne (Italie) fut l'occasion pour les deux municipalités de consolider leurs relations. Le samedi 30 septembre, Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, Elisabeth Fromont, première adjointe au maire, et Karine Dorange, adjointe au maire, accompagnés de Patrick Géroutet, président de Chartres International, ont rencontré Michele di Pascale, maire de Ravenne, accompagné de Ouidad Bakkali, adjointe en charge de la coopération internationale. Durant la journée, les élus ont participé au dévoilement de l'œuvre de mosaïque spécialement réalisée pour l'anniversaire du jumelage et qui trouve son inspiration dans les vitraux de la cathédrale de Chartres. Un travail conçu par les artistes de l'académie des Beaux-Arts de Ravenne, sous la coordination de Leonardo Pivi. Outre leur caractère officiel, les festivités de cet anniversaire furent également l'occasion pour les membres de l'association des Amis des Jumelages de Chartres de retrouver leurs amis ravennates. La journée s'est clôturée en musique par un superbe concert au théâtre Rasi de Ravenne.

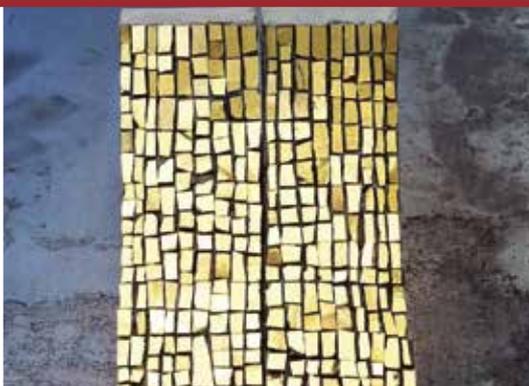
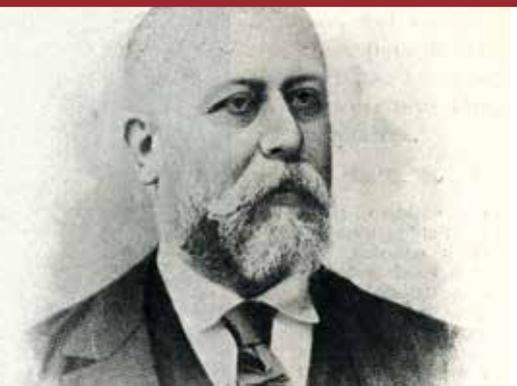


Agenda

A woman with long, wavy blonde hair is shown in profile, focused on painting a character on a large, curved surface. She is wearing a blue patterned shirt. The character she is painting has brown hair styled in braids, large green eyes, and is wearing a red dress with a circular pattern. The background of the painting is split into green and red sections. The overall scene is brightly lit, suggesting an indoor workshop or studio.

La crèche de Noël par Leslie Xuereb

Leslie Xuereb, peintre chartraine d'adoption, qui expose partout dans le monde ses œuvres colorées inspirées de l'imagerie populaire, a entamé la réalisation de la crèche de Noël... Entourée d'un village de commerçants et d'artisans, animée par la présence d'animaux de la ferme et par des chants traditionnels, la crèche sera composée d'un triptyque de personnages créés par Leslie.



EXPOSITIONS

La fin des paysans ?

Jusqu'au 4 février 2018
Conservatoire de l'agriculture
Tél. : 02 37 84 15 08

Jeux en question

Jusqu'au 4 février 2018
Conservatoire de l'agriculture
Tél. : 02 37 84 15 00

Noël Ballay, pour voir plus loin que le bout de la rue

Jusqu'au 11 novembre
Esplanade de la Résistance
Tél. : 02 37 23 40 00

Chemin des Arts: L'or de la connaissance, Almuth Schöps

Jusqu'au 17 décembre
Chapelle Saint-Éman - Tél. : 02 37 23 41 43

Chemin des arts: Eliane Larus

Du 14 octobre au 17 décembre
Priuré Saint-Vincent - Tél. : 02 37 23 41 43

Suzanne Richer

Jusqu'au 19 novembre
Actidom28 - Tél. : 06 30 15 72 13

En compagnie de Michel Butor

Jusqu'au 25 novembre
Galerie photo de l'Esperluète
Tél. : 02 37 21 17 17

ANIMATIONS

Carte blanche à GAB, dessinateur de presse

Rencontre - Le samedi 4 novembre de 14h30 à 17h30
COMPA - Tél. : 02 37 84 15 08

Atelier gourmand: Chocolats maison

Le samedi 4 novembre à 14h30
Office du tourisme - Tél. : 02 37 18 26 26

Méli-mélo d'histoires

Jeune public - Le mercredi 8 novembre de 16h30 à 16h45
Médiathèque l'Apostrophe
Tél. : 02 37 23 42 00

Collages à la manière de Prévert

Jeune public - Le mercredi 8 novembre à 15 h et le samedi 2 décembre à 11 h
Bibliothèque Louis Aragon
Tél. : 02 37 88 45 20

Les bébés du musée: chacun choisit!

Jeune public
Le mercredi 8 novembre à 10 h
COMPA - Tél. : 02 37 84 15 00

L'avez-vous lu ?

Culture - Le jeudi 9 novembre à 18 h
Médiathèque l'Apostrophe
Tél. : 02 37 23 42 00

Rendez-vous des chineurs

Brocante - Le dimanche 12 novembre de 9 h à 18 h
Place des Épars - Tél. : 06 42 37 77 46

Méli-mélo d'applis

Jeune public - Le mercredi 15 novembre de 16 h à 16h45
Médiathèque l'Apostrophe
Tél. : 02 37 23 42 00

Émile à la ferme

Film/Jeune public
Le mercredi 15 novembre à 14h30
COMPA - Tél. : 02 37 84 15 08

Ronde des histoires

Jeune public
Le samedi 18 novembre à 11 h
Bibliothèque Louis Aragon
Tél. : 02 37 88 45 20

Télécharger des livres numériques

Jeune public
Le samedi 18 novembre à 14h30
Médiathèque l'Apostrophe
Tél. : 02 37 23 42 00

Les histoires de la cabane

Jeune public - Le samedi 18 novembre à 10h30 et 11h15
Médiathèque l'Apostrophe
Tél. : 02 37 23 42 00

Les animaux dans les vitraux et sculptures de la cathédrale

Découverte accompagnée
Le samedi 25 novembre à 14h30
Office du tourisme - Tél. : 02 37 18 26 26

Amusez-vous au musée:

la fabrique des jeux
Jeune public - Le samedi 25 novembre de 14h30 à 17h30
COMPA - Tél. : 02 37 84 15 00

Pépites d'applis

Jeune public
Le samedi 25 novembre à 11 h
Bibliothèque Louis Aragon
Tél. : 02 37 88 45 20

Atelier cosmétique: initiation à l'aromathérapie

Le samedi 25 novembre à 14h30
Office de tourisme - Tél. : 02 37 18 26 26

Foire de la Saint-André

Foire/marché - Le dimanche 26 novembre de 8 h 30 à 19 h
Place des Épars - Tél. : 02 37 23 40 00

Méli-mélo d'histoires

Jeune public - Le mercredi 29 novembre de 16h30 à 16h45
Médiathèque l'Apostrophe
Tél. : 02 37 23 42 00

Sécuriser gratuitement son PC

Sur inscription
Le samedi 2 décembre à 14h30
Médiathèque l'Apostrophe
Tél. : 02 37 23 42 00

THÉÂTRE, SPECTACLES

Le Souper

Théâtre - Le vendredi 3 et samedi 4 novembre à 20h30
Théâtre en Pièces - Tél. : 02 37 33 02 10

Fred Testot, Presque seul

Spectacle - Le mardi 7 novembre à 20h30
Théâtre de Chartres - Tél. 02 37 23 42 79

Simon la gadouille

Théâtre - Le vendredi 10 novembre à 10 h
Théâtre de Chartres - Tél. : 02 37 23 42 79

Festival Top in humour: Laurent Cussinnet - Entre mon cœur et mes cussinettes

Festival
Le samedi 11 novembre à 20h30
Salle Doussineau - Tél. : 06 25 58 42 33

Les Monstrueuses

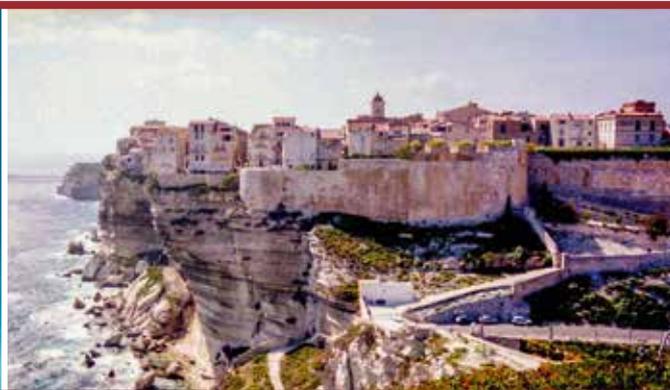
Théâtre - Du 6 au 12 novembre
Théâtre de Poche
Tél. : 02 37 33 02 10

Festival Top in humour: François Guédon - l'affaire Guédon

Festival - Le dimanche 12 novembre à 16 h
Salle Doussineau - Tél. : 06 25 58 42 33

Un tiroir de neurones miroirs

Spectacle/Danse/jeune public - Le mardi 14 novembre à 10h30 et le mercredi 15 novembre à 10 h
Théâtre de Chartres - Tél. : 02 37 23 42 79



Festival Top in humour:

Pierre Palmade, Aimez-moi

Festival - Le vendredi 17 novembre à 20h30

Théâtre de Chartres - Tél.: 0625584233

Rendez-vous... d'amour!

Théâtre - Du 2 au 18 novembre 2017

Théâtre Portail Sud - Tél.: 0237363306

Une heure avant la mort de mon frère

Théâtre - Du 17 au 19 novembre

Salle Doussineau - Tél.: 0663458919

Le loup qui voulait être un mouton

Jeune public - Le mardi 21 novembre à 9h30, 10h30 et 15h30

Théâtre de Chartres - Tél.: 0237234279

Iliade/Odyssée

Théâtre - Le vendredi 24 et le samedi 25 novembre à 20h30

Théâtre de Chartres - Tél.: 0237234279

L'emmerdante

Théâtre - Du 22 au 25 novembre

Théâtre Portail Sud - Tél.: 0237363306

Trois hommes sur un toit

Théâtre - Du 24 au 26 novembre

Salle Doussineau - Tél.: 0663458919

Candide, qu'allons nous devenir?

Théâtre - Le mardi 28 novembre à 20h30

Théâtre de Chartres - Tél.: 0237234279

Madame Bovary

Théâtre - Du 30 novembre au 2 décembre

Théâtre Portail Sud - Tél.: 0237363306

Atelier gourmand: Bûche de Noël

Le samedi 2 décembre à 14h30

Office de Tourisme - Tél.: 0237182626

CONCERTS

Imany Tour 2017

Concert - Le vendredi 1^{er} décembre à 20h30

Théâtre de Chartres - Tél.: 0237234279

CINÉMA, CONFÉRENCES

Chartres, Cité Médiévale

Découverte accompagnée - Le

dimanche 5, 12, 19, 26 novembre à 11 h

Office du tourisme - Tél.: 0237182626

Ciné-Clap: le Bouton de Nacre

Film - Le mardi 7 novembre à 20h30

Médiathèque l'Apostrophe - Tél.: 0237282887

Ciné-conférence: la Corse

Conférence - Le mardi 7 novembre à 14h15 et 20h15

Cinéma Les Enfants du Paradis - Tél.: 0176772595

Changement de propriétaire

Documentaire - Le dimanche

12 novembre à 15 h

COMPA - Tél.: 0237841508

Les rescapés du feu, l'imagerie scientifique au service des manuscrits de Chartres

Conférence - Le vendredi 17 novembre de 9h30 à 18 h

Médiathèque l'Apostrophe - Tél.: 0237234200

Bugs

Documentaire

le vendredi 17 novembre à 20 h

COMPA - Tél.: 0237841508

Le Plan Marshall, 1947-1952

Conférence

Le samedi 18 novembre à 16h30

Médiathèque l'Apostrophe - Tél.: 0237234200

Le clairon beauceron

Conférence

Le samedi 18 novembre à 14h30

Office de tourisme - Tél.: 0237182626

Jacques Prévert, l'homme de parole(s)

Film - Le samedi 18 novembre à 15h30

Médiathèque l'Apostrophe - Tél.: 0237234200

Ciné-conférence:

Les îles lointaines de Polynésie

Le mardi à 14h15

Cinéma les Enfants du Paradis - Tél.: 0176772595

Saint-Lubin des vignes, un monastère chartrain et son destin (Vie et XXI^e siècles)

Conférence

Le vendredi 24 novembre à 17h30

Médiathèque l'Apostrophe - Tél.: 0237234200

Jacques Prévert, un parcours hors norme

Conférence

Le samedi 25 novembre à 15h30

Médiathèque l'Apostrophe

Tél.: 0237234200

Le jour se lève

Film - Le samedi 2 décembre à 15h30

Médiathèque l'Apostrophe

Tél.: 0237234200

SPORT

Handball: CMHB28 vs Istres

Le vendredi 3 novembre à 20 h

Halle Jean Cochet - Tél.: 0237312070

Tennis de table:

Chartres vs Jura Morez

Le dimanche 5 novembre à 19 h

Complexe Roskopf - Tél.: 0237907248

Courses hippiques

Le dimanche 5 novembre à 13h30

Hippodrome - Tél.: 0237349373

Rugby: Chartres métropole vs Arras

Le dimanche 5 novembre à 15 h

Stade des Bas-Bourgs

Tél.: 0237284343

Handball:

CMHB28 vs Pontault-Combault

Le mercredi 15 novembre à 20 h

Halle Jean Cochet - Tél.: 0237312070

FC Chartres vs Saint-Malo

Le samedi 18 novembre à 18 h

Stade Jacques Couvret

Tél.: 0237342119

Basket féminin:

Chartres vs Landerneau

Le samedi 25 novembre à 20 h

Halle Jean Cochet - Tél. 0981898064

Rugby:

Chartres métropole vs Gennevilliers

Le dimanche 26 novembre à 15 h

Stade des Bas-Bourgs

Tél.: 023784343

Courses hippiques

Le vendredi 1^{er} décembre à 12 h

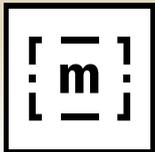
Hippodrome - Tél.: 0237349373

Volley-ball:

Chartres vs Saint-Jean-de-Braye

Le dimanche 3 décembre à 15 h

Halle Jean Cochet - Tél.: 0622246501



Chaque mois la Ville de Chartres vous fait découvrir un des objets des prestigieuses collections du musée des Beaux-Arts, à retrouver sur chartres.fr

Hache ostensor

Culture KANAK, Nouvelle Calédonie

Disque de serpentinite, branche de banyan, tissu, fibres de coco et poils de roussette

H 60 X dia (pierre) 24 cm. Collection du gouverneur Louis-Joseph Bouge, Musée des Beaux-Arts de Chartres. Inv. 84.1.181

Nommée ainsi par les occidentaux par similitude avec la pièce d'orfèvrerie, l'ostensor utilisé dans le culte catholique, la hache ostensor est dans la culture

Kanak une massue de parade portée par les chefs lors des fêtes coutumières ou des harangues. Objet cérémoniel et insigne de rang, la hache ostensor symbolise la puissance du clan qui l'arbore. Ce si précieux « casse tête vert » comme le nomment les Kanak servait tout autant d'assommoir ou d'outil servant à découper et

à démembrer les corps lors des repas anthropophagiques.

La hache ostensor est constituée d'un disque de néphrite ou de serpentinite d'une vingtaine de centimètres de diamètre emmanché sur un morceau de bois fendu à une extrémité et maintenu en place par des brindilles ou des tresses. Le manche est souvent fixé sur un socle formé d'une demi noix de coco, le manche et le socle étant recouverts de tapa ou de tissus de couleurs vives troqués avec les occidentaux tels cet exemplaire collecté par le gouverneur L-J Bouge.

Rendez-vous au musée!

Les jeudis du musée

- **Jeudi 2 novembre, 18 h 30 :** commentaires autour de scènes de cabarets issues des collections suivis d'une dégustation de vins avec G. Jallerat (max 25 pers.)
- **Jeudi 9 novembre, 18 h 30 :** conférence « *Paul Gauguin* », avec Angélique Gagneur, historienne d'art (chapelle, max. 84 pers.)
- **Jeudi 16 novembre, 18 h 30 :** conférence « *Foi et Jardin dans l'esthétique de l'art d'Extrême-Orient autour de l'imaginaire du paradis* » avec M. Eden J. Park,

artiste, écrivain, commissaire d'exposition (chapelle, max. 84 pers.)

• **Jeudi 23 novembre, 18 h 30 :** exposé « *Vlaminck* », par Esther Gibut, conférencière en histoire de l'art (max. 25 pers.)

• **Jeudi 30 novembre, 18 h 30 :** conférence « *les repas bachiques...* » avec Christophe Brouard, docteur en histoire de l'art (chapelle, max. 84 pers.)

Les samedis au musée

Samedi 25 novembre, à 11 h : visite flash avec Anne Chevée, thème « *outrances* » (max. 20 pers., 5 €)

→ **Réservations Obligatoire en raison des places limitées : 02 37 90 45 80**
Attention horaires d'hiver : Musée des Beaux-Arts, 29 cloître Notre-Dame le jeudi de 10 h à 12h30 et de 14 h à 20 h du vendredi au samedi de 10 h à 12h30 et de 14 h à 17 h (Jusqu' au 30 avril), les dimanches de 14 h à 17 h (Jusqu'au 30 avril).

Tous pour la crèche, une crèche
 Sur dartagnans.



Dans le cadre de ses animations de Noël 2017, la Ville de Chartres souhaite installer une crèche originale, entre tradition populaire et œuvre artistique contemporaine, sur le parvis de la cathédrale. Pour cela, les élues Isabelle Vincent en charge de la Culture et Isabelle Mesnard en charge de l'Animation de la Ville, proposent aux Chartrains de confier cette création à un artiste local et de participer à sa réalisation grâce au mécénat participatif, dans un véritable esprit de Noël !

En effet, ce projet artistique ne peut aboutir sans l'enthousiasme et le soutien des Chartrains, à qui il est destiné ! Leslie Xuereb, peintre chartraine d'adoption, qui expose partout dans le monde ses œuvres colorées, inspirées de l'imagerie populaire, relève le défi... Pour et avec vous ! Entourée d'un village de commerçants et d'ar-

he pour tous !

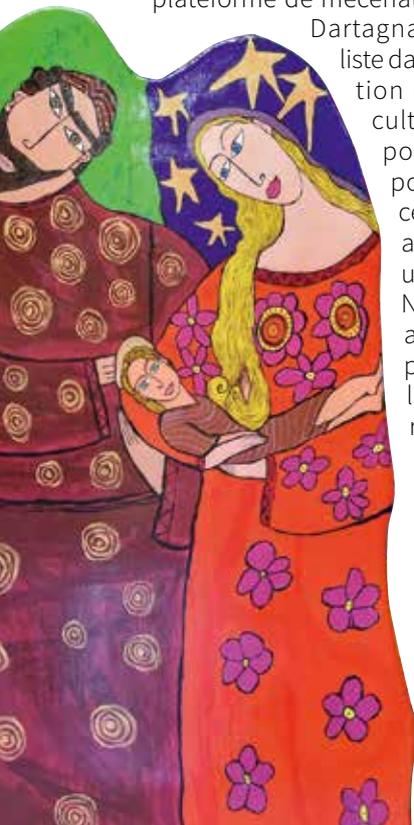
fr, faisons de Noël un rêve coloré !



tisans, animée par la présence d'animaux de la ferme et par des chants traditionnels, la crèche sera composée d'un triptyque de personnages créés par Leslie.

La Ville a déjà acquis la première scène, qui représente Marie, Joseph et l'enfant Jésus. Restent les deux autres éléments principaux à imaginer et financer : l'âne et le bœuf, les rois mages et d'autres personnages indépendants selon les sommes récoltées pour financer ce projet. La plateforme de mécénat participatif

Dartagnans, spécialiste dans la promotion des projets culturels, est le point d'entrée pour soutenir cette création artistique... un cadeau de Noël collectif avant l'heure pour égayer les fêtes et ravir les yeux de tous.



Dans les coulisses de l'atelier : rencontre avec Leslie Xuereb

Votre Ville : Pourquoi ce projet de crèche ? Quelle envie particulière vous anime ?

Leslie Xuereb : J'ai toujours aimé les histoires, les fables, les mythes et les passages de la Bible que me racontaient mes grands-parents. J'ai déjà réalisé des scènes et des personnages bibliques dont certains ont été exposés à Chartres. Alors pourquoi ne pas créer une crèche entière ? ! J'adore les crèches artistiques, c'est beau, simple et populaire ; cela permet de se rappeler une histoire remplie d'amour qui nous lie tous.

VV : Des tableaux ou représentations particulières ont-ils nourri votre inspiration ?

LX : J'ai toujours regardé les images, depuis mon enfance. Celles plus traditionnelles de la Renaissance ont été le thème de mes licence et maîtrise en histoire de l'art. La nativité est une jolie histoire emplie d'amour entre Marie et l'enfant. Ici, j'ai voulu créer une vraie famille où Joseph regarde Marie et le bébé, son bras soutenant celui de Marie.

VV : Vos œuvres sont toujours colorées et gaies. Quelles émotions souhaitez-vous partager avec cette création ?

LX : L'art permet de dire de jolies choses. Je souhaite une crèche populaire et gaie car le message principal est l'amour. Chaque couleur correspond à une émotion et je ne suis ni académique dans mes associations de couleurs ni régulière

dans mes traits. Je laisse une part à l'imperfection ! Pour la robe de Marie, j'avais le souvenir d'une robe Kenzo rouge avec des fleurs jaunes !

VV : Pour ces œuvres, quels matériaux et techniques avez-vous privilégiés ?

LX : J'avais plusieurs idées mais celle de structures peintes s'est vite imposée. Christian Mancini crée les supports en carton d'un mètre cinquante que je peins selon le modèle que j'imagine. Pas de croquis, tout est dans ma tête. Je dessine d'abord les silhouettes au fusain puis superpose les couches de peinture acrylique que je vernis ensuite. Pour le premier ensemble acquis par la Ville, nous avons fourni trois semaines de travail exclusif.

VV : Est-ce la première fois que vous participez à un projet participatif ? Quel message souhaitez-vous communiquer aux Chartrains ?

LX : Je suis intimidée par ce projet mais ravie que chacun l'aide et me soutienne. Le monde est de plus en plus individualiste. Si on peut faire un projet commun pour embellir Noël, si l'esprit de Noël existe encore, alors j'invite tout le monde à aimer cette belle histoire. Je crée par passion pas pour l'argent. Celui-ci servira seulement à couvrir les achats de matériaux et matériels.

→ **Pour découvrir le travail de Leslie Xuereb :**
www.imagesleslie.com

Pour participer !

Sur la plateforme internet Dartagnans.fr, rubrique « découvrir les projets », section « culture », le projet est présenté en détail. Vous pouvez faire un don en ligne à partir de 5 €. Les dons offrent une réduction fiscale et une œuvre signée de l'artiste variant selon les montants. Alors un don contre un cadeau ? C'est vraiment Noël !

Dans les bibliothèques

Hommage à Jacques Prévert, l'homme de Paroles

À l'occasion du 40^e anniversaire de sa mort (1900-1977), les bibliothèques mettent Jacques Prévert à l'honneur dans leur programmation culturelle de novembre et décembre.

Littérature, théâtre, cinéma, arts plastiques, musique: l'artiste aux multiples talents ne s'est interdit aucun domaine de la création. Au programme:



© Jacques Prévert, *Le Règne animal*, collage sur illustration. Collection Bibliothèque nationale de France FatrasSuccession Jacques Prévert

UNE EXPOSITION DE SES COLLAGES POÉTIQUES

« Quand on ne sait pas dessiner, on peut faire des images avec de la colle et des ciseaux. » Les associations d'images incongrues et ses détournements invitent à repenser le monde au travers d'une vingtaine de reproductions issues de la collection privée Jacques Prévert et de la Bibliothèque nationale de France. Avec un livret-jeu pour le jeune public qui permet de découvrir les « secrets de collages » de l'artiste.

Du 7 novembre au 30 décembre, l'Apostrophe.

UN FILM DOCUMENTAIRE ET SES FILMS DU PATRIMOINE

Prévert, paroles inattendues (2016), le dernier long-métrage consacré à l'artiste est projeté le samedi 18 novembre à 15 h 30 dans le cadre du « Mois du film documentaire ».

Après *Drôle de drame* et *Quai des brumes* diffusés précédemment, c'est *Le jour se lève* (1939), un autre film de Marcel Carné connu pour les dialogues truculents de Jacques Prévert, qui est proposé.

Le 2 décembre à 15 h 30 à l'auditorium de l'Apostrophe.

UNE CONFÉRENCE POUR SON PARCOURS HORS NORMES

avec deux spécialistes de l'œuvre de Prévert, Danièle Gasiglia-Laster et Arnaud Laster.

Le samedi 25 novembre à 15 h 30 à l'Apostrophe.

UN INVENTAIRE À LA PRÉVERT, SPECTACLE

imaginé par les compagnies du Théâtre de la Forge et du Théâtre du Détour. Antoine Marneur, Bruno de Saint-Riquier et Cathy Lamy ont concocté parmi le répertoire de l'artiste un florilège de lectures et de chansons.

Le samedi 9 décembre à 15 h 30 à l'Apostrophe.

UN ATELIER NUMÉRIQUE « À LA MANIÈRE DE PRÉVERT »

A la bibliothèque Louis-Aragon le mercredi 8 novembre à 15 h et le samedi 2 décembre à 11 h pour les enfants âgés de 6 ans et plus. Attention, places limitées.

Inscriptions au 02 37 88 45 20.



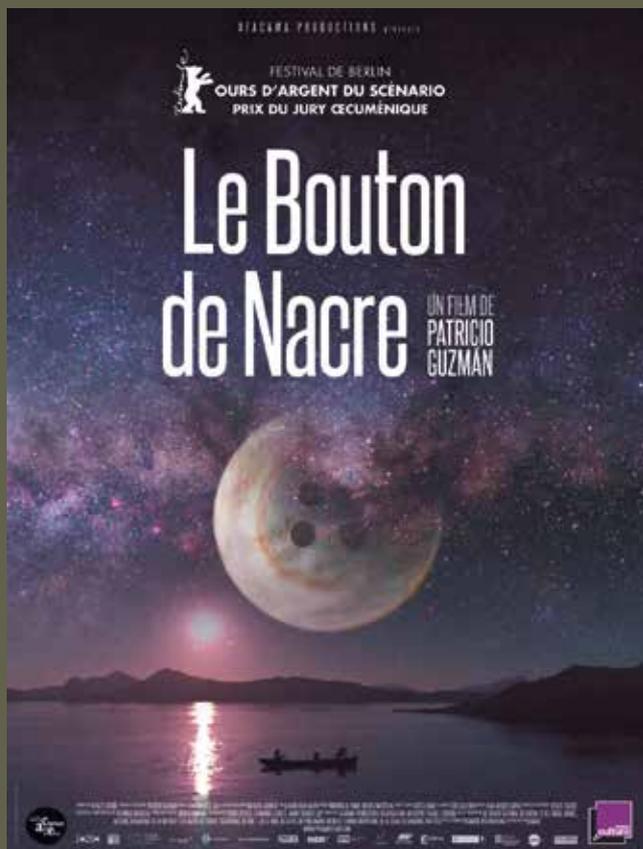
Manuscrit 143, *Commentaire sur les épîtres de Saint Paul*, XII^e siècle, Chapitre de la cathédrale

LES RESCAPÉS DU FEU, l'imagerie scientifique au service des manuscrits de Chartres

Journée d'étude le vendredi 17 novembre de 9 h 30 à 18 heures à l'auditorium de la médiathèque

→ **Inscription gratuite et obligatoire sur le site <https://remac2017.sciencesconf.org> ou à l'espace Patrimoine**

La programmation de Ciné-Clap



À la médiathèque l'Apostrophe

Mardi 7 novembre à 20 h 30

LE BOUTON DE NACRE

Documentaire de Patricio Guzmán,
(Chili, 2015, 1 h 22, vostf)

Le Bouton de nacre est une histoire sur l'eau, le Cosmos et nous. Elle part de deux mystérieux boutons découverts au fond de l'Océan Pacifique, près des côtes chiliennes. A travers leur histoire, nous entendons la parole des indigènes de Patagonie, celle des premiers navigateurs anglais et celle des prisonniers politiques.

Patricio Guzman filme avec brio l'histoire de son pays, dans toute sa violence et sa poésie.

Au cinéma Les Enfants du Paradis

Jeudi 23 novembre à 20 h 30

MISSING (Porté disparu)

Costa-Gavras (États-Unis, 1982,
2 h 02, vostf)

Charles, un journaliste américain, et sa compagne Beth, se sont installés dans la capitale du Chili, Santiago. Mais suite au coup d'État qui éclate le 11 septembre 1973, Charles disparaît brusquement. Son père, un important homme d'affaires new-yorkais, vient en aide à Beth pour tenter de le retrouver.

« Probablement le meilleur film hollywoodien de Costa-Gavras, avec Jack Lemmon, absolument formidable. »

Palme d'or, festival de Cannes 1982
Séance ciné-culte; tarif réduit avec la carte ciné-clap

Ciné Culte est une programmation de films de patrimoine qui ont marqué le public et les critiques lors de leur sortie. C'est l'occasion de découvrir ou revoir sur grand écran des films qui font partie de l'histoire du cinéma.

Adhésion

L'adhésion à l'association Ciné-Clap (15 € pour l'année 2017-2018, 10 € pour les moins de 25 ans) permet d'assister gratuitement à l'ensemble des projections à la médiathèque.

En outre, la carte Ciné-Clap donne accès à un tarif préférentiel aux séances labélisées « Cinéphile » au cinéma Les Enfants du Paradis.

Ciné-Clap : 02 37 28 28 87,
www.cine-clap.com

Le conservatoire de musique et de danse

Une rentrée bien orchestrée !



Cette rentrée 2017, le conservatoire de Musique et de Danse compte 668 élèves, 565 inscrits en spécialité musique et 112 en danse. Certains pratiquent même les 2 spécialités ! Aujourd'hui, le conservatoire fonctionne à plein régime, sans compter l'organisation d'une saison de spectacles à partir de décembre et des partenariats avec d'autres institutions ! Voici un aperçu de ses activités bien orchestrées !

Les classes à horaires aménagés

Les classes à horaires aménagés (CHAM) sont instituées avec l'école élémentaire Maurice de Vlaminck (CHAM à dominante vocale exclusivement), et avec le collège Jean Moulin (CHAM à dominante vocale et instrumentale). Les classes à horaires aménagés danse ont été mises en place à partir du CE2, avec l'école élémentaire Jules Ferry. Depuis 2013,

ce partenariat s'est étendu au collège Hélène Boucher, et l'ensemble du dispositif est opérationnel jusqu'en troisième depuis deux ans.

La proposition musique

Des cursus complets sont proposés dans toutes les disciplines instrumentales « classiques » et jazz. Les musiques actuelles sont présentes sous forme d'ateliers. Un cursus de MAO (Musique assistée par Ordinateur) existe depuis 2014. Les disciplines d'érudition – écriture, analyse



et initiation à la direction d'orchestre et à la direction de chœur... - sont également enseignées. Les pratiques collectives (orchestres, musique de chambre, chœurs) sont les plaques tournantes autour desquelles s'organisent les enseignements individuels.

La proposition danse

Deux disciplines dans la spécialité : classique et contemporain. La discipline classique est la discipline dominante du cursus, et la danse contemporaine, la discipline associée complémentaire obligatoire. Les CHAD prennent de plus en plus d'importance dans le dispositif. Des cours de formation musicale danseur et des conférences régulières sur l'histoire de la danse et l'analyse du mouvement dansé complètent le cursus.

Dans les écoles

Le conservatoire intervient aussi dans le milieu scolaire : les classes de grande section de maternelle sont accueillies avec leurs enseignants, et y découvrent la musique. Des actions spécifiques sont développées en vue du repérage d'enfants motivés susceptibles d'être aidés dans des milieux sociaux précaires : « *Orchestre à l'école* », intervention de professeurs d'instruments dans les classes, projets ponctuels.

Sur le plan de la diffusion et de l'activité culturelle, le conservatoire de Chartres propose une saison de concert de haute qualité à découvrir de décembre à juin dans le prochain magazine ! Patience !

→ **Renseignements et inscriptions**
Conservatoire de musique et de danse, 22 rue Saint-Michel.
Tél : 02 36 67 30 70

L'Instrumentarium de Chartres

Une association qui ne manque pas d'idées

Sous l'impulsion d'André Bonjour et de ses bénévoles, l'association continue de se diversifier et de proposer des projets innovants. Tout en restant dans l'authenticité.



André Bonjour en train de transmettre sa passion...

en point d'orgue, une volonté de créer un bal médiéval. « *Il y a des gens qui s'intéressent au Moyen-Âge avec La Dame à la Licorne, l'association de La Porte Guillaume. L'idée serait de rassembler tout le monde et la Ville peut fédérer. Il n'y a qu'à voir le succès de Chartres en Lumières, souligne André Bonjour. Il y a également une bataille de l'authentique. Il m'est arrivé d'aller dans des fêtes médiévales en France, où je voyais du « made in China » sur les objets. Ce n'est pas acceptable à mes yeux. Donc peut-être que le bal ne verra le jour qu'en 2019.* »

Quelques minutes d'échanges avec André Bonjour, président de l'association l'Instrumentarium de Chartres, et très vite, un profil se dégage. Celui d'un ancien enseignant, passionné d'histoire, de la musique du Moyen Âge et de la Renaissance, qui a amené plus d'un millier d'élèves et d'instituteurs à s'intéresser à la Cathédrale de Chartres. « *J'ai commencé en 1990 avec des élèves de 5^e, puis des primaires et enfin, des maternelles. C'était des projets importants et il est possible d'intéresser les tout-petits en adaptant la pédagogie.* » Les années ont passé et le projet a mûri avec la création de l'association en 2007.

Un intérêt grandissant pour la musique du Moyen-Âge

Au fil de son développement, l'association souhaitait restituer avec précision des instruments représentés dans la cathédrale de Chartres. De

six, le nombre d'instruments restitués est aujourd'hui passé à 42, en attente de six autres, probablement livrés l'année prochaine. En parallèle, un groupe de quatre musiciens s'est ensuite formé, proposant « *des concerts pédagogiques* », détaille André Bonjour. L'engouement prend forme et se confirme avec la création du Chœur Médiéval de Chartres, des ateliers d'initiation et de pratique musicale. Et même la réalisation d'un CD. « *La sortie du CD était un événement : c'est un support intéressant lors des conférences ou des visites. De plus, un échange a été enclenché il y a quatre ans avec les chœurs des cathédrales de Bourges, du Havre, de Sens et de Limoges.* »

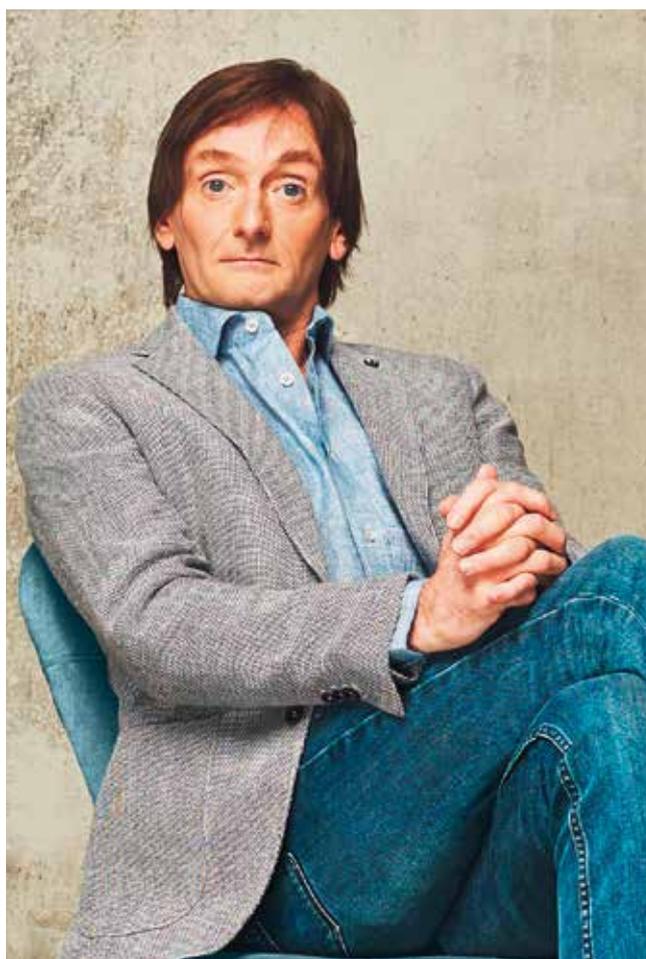
Une année 2018 pleine de projets

2017 n'est pas encore terminée mais André Bonjour et les bénévoles donnent déjà rendez-vous pour l'année prochaine (voir ci-dessous). Avec

Calendrier

- 2 et 3 décembre 2017
Stage : improviser au Moyen Âge, voix et instruments
- 3 et 4 février 2018. Stage : La voix et le chant au Moyen Âge
- Du 12 au 23 mars 2018. Présentation des instruments dans la crypte.
- 17 et 18 mars 2018
Stage : La danse médiévale.
- 7 avril 2018. Concert à Trizay-Coutretot-Saint-Serge
- 12 mai 2018
Nuit des Cathédrales
- 9 juillet 2018
Concert lors de ChartrEstivales
- 15 septembre 2018
Concert à Vernouillet

Au Théâtre de Chartres en novembre



Seul en scène

Mardi 7 novembre

FRED TESTOT PRESQUE SEUL

20h30 - Durée: 1h20 - Tarif B de 8 à 27 €
Mise en scène: Brigitte Tanguy assistée de Billie Boiseau

Texte: Fred Testot et Brigitte Tanguy

Fred Testot débute sa carrière à la radio en 1997, découvert par le duo Éric et Ramzy. Ils lui présentent Jamel Debbouze qui cherche des comédiens pour sa chronique « *Le cinéma de Jamel* » sur Canal +. Il y rencontre Omar Sy. Ensemble ils forment le duo Omar et Fred notamment dans le célèbre « *SAV des émissions* » sur Canal + de 2005 à 2012. Cette expérience leur ouvre les portes du cinéma. Fred Testot enchaîne alors les rôles comiques (La Guerre des Boutons de Yann Samuell, Sur la piste du Marsupilami d'Alain Chabat, Arrête ton cinéma! de Diane Kurys) et aime aussi se prêter au jeu du contre-em-

ploi (Gardiens de l'ordre de Nicolas Boukhrief, Rose et le soldat de Jean-Claude Barny). Il a encore prêté sa voix à de nombreux films d'animation (Frère des ours, Volt, Star malgré lui, Planes, Zootopie).

Théâtre et musique

Vendredi 10 novembre

SIMON LA GADUILLE

Théâtre du Prisme/À partir de 9 ans
10h et 14h30 - Durée: 1h

Mise en scène: Arnaud Anckaert

Texte: Robert Evans (Arche éditeur)

Traduction: Séverine Magois

Avec: François Godart

Scénographie: Arnaud Anckaert, Olivier Flourey

Costumes: Alexandra Charles (collaboration)

Lumières: Olivier Flourey (création)

Musique/Son: Benjamin Delvalle (création et interprétation)

C'est l'histoire bouleversante de deux enfants, Martin et Simon, qui

se lient d'amitié et deviennent inséparables. Cette amitié se construit en marge des autres élèves de la classe, souvent impitoyables. Une histoire d'amitié touchante, drôle et terrible à la fois, traitant de la différence et de l'exclusion entre élèves. Un très beau moment de théâtre qui inspire aussi à la réflexion.

Danse et musique

Mardi 14 novembre

UN TIROIR DE NEURONES MIROIRS

Compagnie Cincle Plongeur

Version à partir de 1 an: 35 minutes

Mardi 10h30/mercredi 15h30

Version à partir de 3 ans: 45 minutes

Mardi 14h30/mercredi 10h

Chorégraphe: Anne-Laure Rouxel

Avec: Anne-Laure Rouxel

Costumes: Céline Haudebourg

Lumières: Franck Thévenon

Musique/Son: Woudi (son)/ Stanislas Grimbert (percussions)/ Julie Bonnie

(composition musicale et interprétation)
Collaborations artistiques: Maïle Kaku,
Manochhaya, Frédérique Grange
(assistantes)/ Catherine Lourioux
(accessoires)

Une danseuse, une musicienne, un rythme battant, quelques mots à peine et, en ouvrant le tiroir magique, c'est l'explosion des sentiments: joie, tristesse, peur, émerveillement, colère, tout y est pour vivre une expérience artistique inoubliable! Deux femmes-fées sorties d'un univers fantastique découvrent par la musique, la lumière et la danse, le pouvoir de leurs « neurones miroirs ». Elles échangent avec le public et rebondissent sur leurs émotions. L'une ici montre les dents, l'autre là-bas fait des yeux ronds comme des soupapes. Elles se retrouvent dans la joie, ou dans les bras quand la mélancolie est là.

Seul en scène

Vendredi 17 novembre

AIMEZ-MOI

de et avec Pierre Palmade

20h30 - Durée: 1h20

Tarif A » de 26 à 39 €

Mise en scène: Benjamin Guillard

En partenariat avec le Festival

Top in Humour

Aimez-moi, voici la douce et joyeuse proposition de Pierre Palmade, de partager le temps d'une soirée un beau moment d'humanité, avec ce « Buster Keaton de la parole », qui accumule catastrophes et rires en cascades. Un élixir de jeunesse plein de promesses, où l'on retrouve le style inimitable de ses débuts, cinglant, inattendu et drôle!

Marionnettes

Mardi 21 novembre

LE LOUP QUI VOULAIT ÊTRE UN MOUTON

Compagnie Ladgy Prod/À partir de 2 ans, 9h30, 10h30 et 15h30

Durée: 35 minutes

La Compagnie Ladgy Prod adapte ici un des albums les plus beaux et les plus poétiques de Mario Ramos, l'auteur très connu de *Loup, loup y es tu?* et de *C'est moi le plus fort!* dont les petits raffolent!

Théâtre

Vendredi 24 et samedi 25 novembre

ILIADE/ODYSSÉE

D'après Homère

Adaptation et mise en scène Pauline Bayle

20h30 - Durée: 1h25/entracte/1h45

Tarif B » de 8 à 27 €

Avec: Charlotte van Bervesselès, Florent

Dorin, Alex Fondja, Viktoria Kozlova, Yan

Tassin. Scénographie: Iliade: Camille

Duchemin/Odyssée: Pauline Bayle

Costumes: Camille Ait

Lumières: Pascal Noël

Il fallait le talent et l'audace de Pauline Bayle, jeune metteur en scène pour s'attaquer à ces deux textes emblématiques de la culture européenne, L'Iliade et L'Odyssée. Le premier de ces poèmes, célèbre la force du guer-

Théâtre et musique

Mardi 28 novembre

CANDIDE, QU'ALLONS-NOUS DEVENIR?

Théâtre à cru - Alexis Armengol

D'après Voltaire

14h30 (séance scolaire) et 20h30 (tout public)

A partir de 14 ans

Durée: 1h15

Tarif C » de 6 à 17 €

Les spectateurs fidèles du Théâtre de Chartres connaissent bien les créations de Théâtre à cru, que nous avons le plaisir de recevoir régulièrement. Leurs pièces mêlant théâtre, musique et image fixe ou animée, font la part belle à l'histoire, à la narration, aux personnages et surtout au rapport qu'ils entretiennent avec le public, dans une folle énergie.



rier Achille, le second le retour chez lui d'Ulysse, l'homme aux mille ruses. Si elle a choisi de relever ce défi, c'est qu'il lui est apparu comme une évidence, pour répondre aux tumultes que traverse l'Europe, de nous refaire entendre la voix du poète aveugle (signification d'Homère en grec). Les deux spectacles seront proposés comme un ensemble, séparés par un entracte pour s'immerger dans l'épopée et en vivre les deux destins, celui du combat guerrier, du salut par la gloire et celui qui va de la haine à l'amour, de la guerre à la paix.

.....
Renseignements et réservations :
02 37 23 42 79 du mardi au
vendredi 13h30-18h30 et le
samedi 10h-13h
billetterie@theatredechartres.fr
www.theatredechartres.fr
.....

Théâtre Portail Sud

Marianne SERGENT

Top in Humour 2017

RENDEZ-VOUS!.. D'AMOUR

La tornade rousse est de retour avec sa gouaille unique! Incroyable Marianne Sergent qui nous entraîne dans sa mémoire, ses parcours, ses amours...

La rigolade y est, bien sûr, la santé aussi, la philosophie évidemment...

Du 2 au 18 novembre - Jeu. et Ven. à 21 h

Sam. 4 à 21 h - Sam 11 et 18 à 17 h

**L'EMMERDANTE**

Révélation au Festival d'Avignon 2017

Une garde à vue percutante!

De et avec Meaghan DENDRAËL

et Jean-Christophe BARC - Mise en scène:

Jean-Christophe Barc

C'est la sixième fois que Mathilde, jeune militante au caractère bien trempé, est interpellée lors d'une manifestation. Elle se retrouve à la PJ et doit répondre aux nombreuses plaintes portées contre elle pour des dégradations perpétrées lors de manifestations.

Du 22 au 25 novembre:

Mer. - Jeu. - Ven. à 21 h - Sam. à 17 h et 21 h

**MADAME BOVARY**

De et avec

André SALZET

Mise en scène:

Sylvie BLOTNIKAS

Après s'être consacré au superbe Joueur d'échecs de Zweig, André Salzet revient seul en scène avec l'adaptation du chef d'œuvre de Flaubert.

Du 30 novembre au 2 décembre:

Jeu. - Ven. à 21 h

Sam. à 17 h et 21 h

.....
THÉÂTRE PORTAIL SUD

Entrée: 17 €

Abonnés et étudiants: 13 €

Réservations: 02 37 36 33 06

www.theatreportailsud.com
.....

Théâtre en pièces

LES ATELIERS DE RECHERCHES DU THÉÂTRE EN PIÈCES

La compagnie mène des ateliers en direction des enfants, des adolescents et des adultes.

Chaque atelier creuse les interrogations que soulève la création théâtrale à travers des textes (classiques ou contemporains), à travers des improvisations, les questionnements des apprentis-comédiens et des exercices techniques. Le théâtre est un art collectif, exigeant, qui engage la personne (enfant ou adulte) corporellement, vocalement, intellectuellement, émotionnellement avec toute son histoire et son imaginaire. Le plateau de théâtre est un immense espace de liberté. L'année 2017/2018 est particulière puisque un projet collectif réunissant l'ensemble des ateliers est mis en place. Le spectacle avec tous les élèves, mis en scène par Emmanuel Ray, assisté de Fabien Moiny et de Mélanie Pichot, sera présenté fin mai. C'est, à coup sûr, un évènement joyeux et collectif à partager ensemble.

Rendez-vous hebdomadaires:

- Ateliers adultes: lundi 19 h 30 – 22 h 30 ou/et mardi 20 h – 23 h
- Ateliers enfants: mercredi 14 h – 16 h
- Ateliers pré-ados: mercredi 16 h 15 – 18 h 45
- Ateliers ados: mercredi 19 h – 22 h

Tarifs:

- Ateliers adultes et ados (15-18 ans): 290 € an
- Ateliers enfants (8-12 ans): 220 € an
- Ateliers pré-ados (12-15 ans): 240 € an

Stages:

Pour finaliser le projet, des stages seront mis en place avec les élèves durant l'année.

.....
Renseignements et inscriptions: 02 37 33 02 10
theatre-en-pieces@wanadoo.fr
.....



Festival Top in humour

Top in humour, LE festival qui révèle avant tout le monde les humoristes des nouvelles générations! Arnaud Tsamère, Baptiste Lecaplain, Willy Rovelli, Olivier de Benoist... ont tous inauguré leur premier festival avec Top in humour. Découvrez la nouvelle édition 2017 soutenue par la Ville!

Ce 16^e festival humoristique, à la réputation nationale, est organisé, du 9 au 26 novembre, dans les communes de Chartres Métropole exclusivement. Il y aura dans la programmation quelques grands frères ou sœurs de l'humour: Pierre Palmade ou Marianne Sergent qui du reste aident souvent les jeunes. Kyan Khojandi, Audrey Vernon, Frédérick Fromet ne sont plus vraiment des découvertes... mais le gros du peloton de Top in humour 2017 est truffé de nouveaux artistes: François Guédon, Antoine Demor, Laurent Cussinet... sans oublier les Tremplins qui reviennent en force cette année avec Tristan Lucas, Loïc Fontaine, Nadim Fourzoli, Mélodie Fontaine, Anne Dupin, Roman Doduik, Titouan Laporte, Max Lek et en outsiders Geoffrey Lavenue ou Valentin Clerc. Ces Seuls en Scène allient des jeux d'acteurs, des écritures, des univers beaucoup plus intéressants que les classiques Stand-up parfois ennuyeux!

Marianne Sergent

RENDEZ-VOUS ! D'AMOUR

Elle nous entraîne dans sa mémoire, dans ses amours... La rigolade y est bien sûr, la santé aussi, la philosophie évidemment... Et la révolte? Oui elle y est ad vitam. Notre militante de la joie de vivre se livre à une analyse philosophique et joyeuse de nos mœurs et de notre société avec humour et

tendresse.

Les jeudis 2, 9 & 16 à 21 h

Les vendredis 3, 10 & 17 à 21 h

Samedi 4/11 à 21 h et samedis 12 & 18 novembre à 17 h,

Dimanche 5 et 12 à 17 h et 21 h

Entrées: 13 € et 17 € (Pass festival 13 €) Réservations au 02 37 36 33 06
Théâtre Portail Sud - Chartres

Laurent Cussinet

ENTRE MON CŒUR ET MES CUSSINETTES

Nouvelle génération de l'humour

Comment assumer à la fois sa sensibilité et sa virilité? Laurent Cussinet se penche sur la difficulté d'être un homme aujourd'hui. Sa gestuelle millimétrée fait apparaître toutes sortes de personnages, ses mots suspendent l'émotion et son honnêteté fait éclater de rire. Laurent serait-il un anthropologue de l'intime, un sociologue de l'invisible ou tout simplement un animal de cette espèce, les hommes?

En 1^{re} partie: Premier plateau « *Tremplins des p'tits rieurs* ». Trois jeunes humoristes à départager pour accéder à la Finale le dimanche 26 novembre à Mainvilliers.

Samedi 11 novembre 2017 - 20 h 30

Entrées: 12 € et 15 € (Pass festival 12 €)

Réservations au 06 25 58 42 33
Salle Doussineau - Chartres

François Guédon

L'AFFAIRE GUÉDON

Nouvelle génération de l'humour

Vous aimez l'humour intelligent, l'humour classe, l'humour efficace? Issu du monde de la publicité, François Guédon œuvre secrètement à l'improbable réconciliation entre Racine et Nabilla, il vous livre son humour finement gras avec la touche d'impertinence qu'il convient... c'est dire. En 1^{re} partie: Deuxième plateau « *Tremplins des p'tits rieurs* ». Trois jeunes humoristes à départager pour accéder à la Finale le dimanche 26 novembre à Mainvilliers
 Dimanche 12 novembre, 16 h
 Entrées: 12 € et 15 € (Pass festival 12 €)

Réservations au 06 25 58 42 33
Salle Doussineau - Chartres

Pierre Palmade

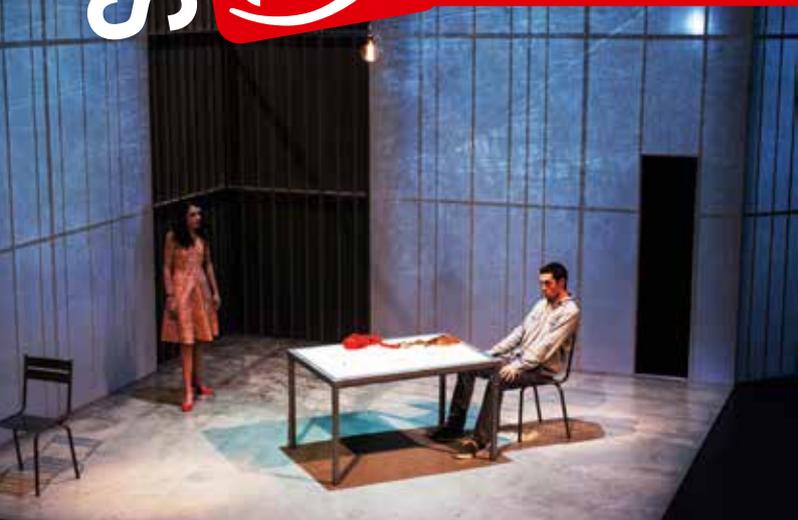
AIMEZ-MOI

Vendredi 17 novembre, 20 h 30
 Théâtre de Chartres (voir p. 52-53)

Plus d'infos: topin humour.fr
Renseignements: 06 25 58 42 33 -
contact@topin humour.fr

Salle

FORUM DE LA MADELEINE
DOUSSINEAU



Deux créations, diverses émotions!

La salle Doussineau accueille en novembre en résidence la compagnie du Théâtre du Détour. Les pièces de théâtre contemporain proposées par Antoine Marneur nous plongent dans deux créations troublantes.

Une heure avant la mort de mon frère

Théâtre contemporain

Théâtre du Détour

Texte de Daniel Keene

Après des années de séparation, Sally rend une ultime visite à son frère Martin. Ils ont une heure. Un lien tourmenté mêlé de tendresse, d'angoisse et de rancœur unit ces deux êtres qui portent au plus profond d'eux – mêmes les stigmates d'une enfance brisée. Entre certitude et trouble, ils vont parler, se souvenir, se haïr et s'aimer encore plus. Un texte fort, violent, bouleversant où Daniel Keene nous renvoie, une fois de plus et sans fard, à notre propre humanité.

Vendredi 17, samedi

18 novembre, 20 h 30

Dimanche 19 novembre, 17 h

Tarifs: 15 € 10 €

Trois Hommes sur un toit

Théâtre contemporain

Théâtre du Détour

Texte de Jean-Pierre Siméon

Et si nous pouvions tout recommencer? Si l'humanité pouvait se réinventer? Trois hommes sur un toit. Trois

personnages représentatifs de notre époque – Volonté de pouvoir, Amour Naïf et Cœur Fourbu – subsistent fébrilement sur un toit entouré d'eau. Tels des rescapés de l'Arche de Noé, seuls survivants à avoir échappé au déluge dévastateur, ils tentent de sauver leur peau et peut-être même – s'ils s'en révèlent capables l'humanité toute entière. Grâce à l'écriture poétique et drôle de Jean-Pierre Siméon, il nous amène à poser un autre regard sur le monde. Une fin du monde, à la fois farce satirique et parenthèse poétique où les répliques acérées et l'humour grinçant nous permettent des traverser avec ces trois hommes une sorte de parcours initiatique où chacun se révélera.

Vendredi 24, samedi

25 novembre, 20 h 30

Dimanche 26 novembre, 17 h

Tarifs: 15 € 10 €

→ **Réservations en ligne:**
theatredechartres.fr,
francebillet.fr, fnac.fr, carrefour.fr
Réservations sur place:
théâtre de Chartres,
Fnac, Carrefour.

Pompes funèbres BEMOT: de Doussineau au Trévisé!

Le succès de cette comédie remplie d'humour noir, créée à la salle Doussineau en février 2017, ne faiblit pas... Après plusieurs représentations en France et notamment Avignon cet été, la compagnie Cavalcade pose son décor et ses personnages à mourir de rire au théâtre Trévisé à Paris. Jusqu'au 30 décembre 2017

Du jeudi au samedi à 19 h 15, tarifs: 24 € 16 €.

Théâtre TRÉVISE,
14 rue de Trévisé, Paris 9^e.
Réservations: theatre-trevisé.com



Théâtre

Antoine Marneur, l'indépendant

Homme de théâtre, local par nature, nomade par vocation... Antoine Marneur revient sur ses deux dernières créations « *Une heure avant la mort de mon frère* » et « *Trois hommes sur un toit* » jouées sur 6 dates exceptionnelles, salle Doussineau. L'occasion de parler projets... Rencontre.

Votre Ville : On vous retrouve en novembre sur les planches de la salle Doussineau pour 6 dates de représentations exceptionnelles...

Antoine Marneur : Effectivement nous allons rejouer « *Une heure avant la mort de mon frère* » créée en 2014 et « *Trois hommes sur un toit* », une création de cette année. Beaucoup de gens n'ont pas vu ces deux pièces. Elles ont été jouées au Théâtre de Chartres et donc sur une seule date. C'est l'occasion d'un rattrapage car nous ne les rejouons plus à Chartres. La tournée se termine bientôt pour « *Une heure avant la mort de mon frère* », que nous jouons depuis 3 ans maintenant. En revanche, c'est le début pour « *Trois hommes sur un toit* », créée en avril dernier et que nous présenterons au festival d'Avignon l'été prochain.

VV : Cette création est née à Chartres ?

AM : A Tarbes. Nous sommes restés un mois en résidence et avons commencé à jouer la pièce à Tarbes. Nous avons ensuite fait une date au théâtre de Chartres en mai. La salle était pleine. Il était donc normal que l'on puisse offrir au public Chartrain de nouvelles dates de représentations. D'où cette reprise à la salle Doussineau de la Madeleine. Une salle que j'aime beaucoup car plus intime, et qui fait vivre le quartier. La prochaine création est prévue pour 2019. Le prochain projet est en cours. Ce sera sûrement en résidence à Tarbes même si j'aimerais beaucoup pouvoir la faire au Off, et ce pour multiplier les représentations...



VV : Marneur, ambassadeur de Chartres ?

AM : Il y a quelques années, j'ai dit à Jean-Pierre Gorges : « C'est bien de défendre Chartres à l'intérieur mais c'est bien aussi de montrer l'image de la ville à l'extérieur ». Quand nous jouons à Tarbes, le public nous demande d'où nous venons. Et quand ils sont contents de notre production, c'est un point gagné pour la ville ! A Avignon par exemple, les compagnies sont identifiées par rapport à ce qu'elles font mais aussi par rapport à leur provenance. C'est une façon d'exporter l'énergie et les talents de notre territoire et d'exporter l'image de la ville bien au-delà de ses frontières. Pour moi, c'est vital.

VV : Parlons du Off. Votre sentiment sur ce que devra être le lieu ?

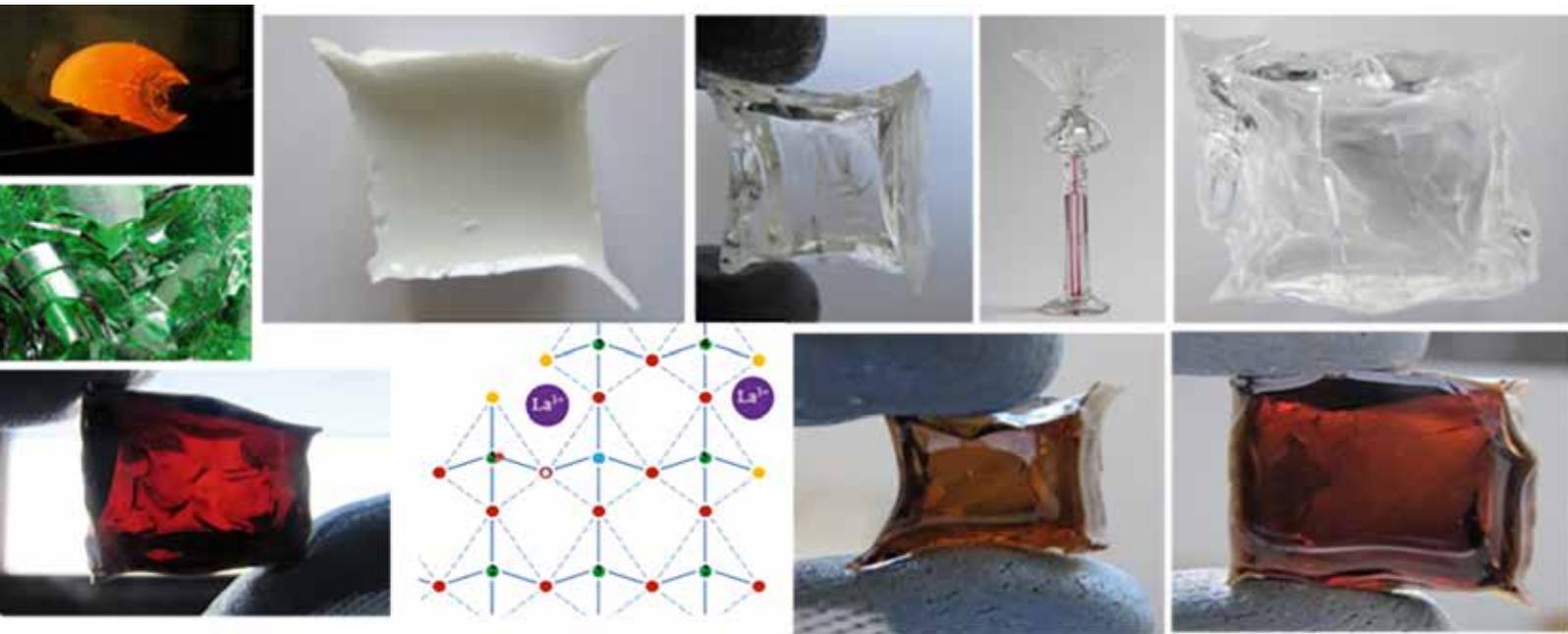
AM : Avant tout, il faut que tous les acteurs qui auront à vivre dans ce lieu

arrivent à s'entendre pour lui créer une véritable identité. C'est un outil formidable qui permettra une vraie complémentarité de l'offre de nos différentes compagnies de théâtre. Le souci ne va pas être matériel ou technique mais humain. Comment les forces vives peuvent s'entendre pour animer le lieu ? Il faut permettre la création plutôt que de réduire l'usage du site à un simple lieu de diffusion. Un lieu qui doit être ouvert à d'autres compagnies, pour apporter autre chose. Chacun, avec sa sensibilité artistique, doit pouvoir créer des choses qui ne se ressemblent pas. Il faut fixer une ligne, défendre l'identité du lieu, mais aussi la diversité. Et bien sûr, l'espace doit pouvoir construire des ponts entre nous tous. En venant voir une compagnie, les publics doivent pouvoir découvrir les autres. C'est l'intérêt. Nos différences doivent être un atout !

Les Mardis de la science, des conférences gratuites et tout public

Quand le verre emballe nos déchets: recyclage et inertage des produits dangereux

Mardi 14 novembre à 20 h 30



Par **Nadia PELLERIN**

Maître de Conférences, équipe « *ordre et désordre dans les matériaux: approche RMN* » au laboratoire CEMHTI du CNRS d'Orléans, directrice de l'antenne du Collegium Sciences et Techniques à Bourges

Parmi l'ensemble des matériaux dont l'homme dispose, les verres ont la précieuse faculté de pouvoir incorporer à l'échelle la plus intime de leur structure une large panoplie d'atomes. Cette propriété apporte une grande polyvalence aux verres et permet de répondre à de nombreuses problématiques environnementales de nos sociétés modernes. Au cours de cette conférence, le verre sera présenté dans ses différentes applications: des premiers verres soufflés plus ou moins stables dans le temps aux applications modernes d'inertage des déchets dangereux

tels que l'amiante, les métaux lourds, ou encore les déchets nucléaires. « *Quand le verre emballe nos déchets* » permet aussi de valoriser les déchets ultimes sous forme de nouveaux matériaux ou de ressources énergétiques. Les verres se dévoileront du point de vue de leurs arrangements atomiques et des propriétés de durabilité chimique qui en découlent et qui garantissent aujourd'hui la bonne conservation des verres en général. Quelques illustrations d'objets de collections des musées nous permettront de mesurer les connaissances qu'il a fallu acquérir pour parvenir à dompter ce matériau.

Prochaine conférence

Mardi 19 décembre

La Préhistoire à Chartres et ses environs. Des mammoths de Saint-Prest aux dolmens de Changé...
Par Frédéric Dupont, service Archéologique de Chartres

→ **Pour vous tenir informé(e) de nos manifestations vous pouvez vous inscrire à: centre.sciences@wanadoo.fr**
Pour découvrir les événements culturels scientifiques en région Centre: www.centre-sciences.fr

Archéologie urbaine: une veille permanente!



Fragment de corbeille de chapiteau dérivé du chapiteau corinthien pour une construction médiévale imposante (peut-être l'église Saint-Michel). C'est l'un des éléments retrouvés, rue Saint-Michel, réutilisé dans la fondation de la citadelle de Chartres construite à partir de 1591 et démantelée à partir de 1601.



Pavement de pierres posées à joint vif à l'époque médiévale, découvert à 1,4 m de profondeur sous le trottoir face au n° 28 de la rue Saint-Michel.

Pour rénover nos réseaux enfouis sous le domaine public, les rues sont ponctuellement barrées ou ouvertes pour changer ici une canalisation de gaz, là un des tuyaux d'eaux usées. Les trottoirs sont parfois creusés pour y installer de futurs conteneurs à ordures enterrés ou pour y créer des fosses de plantation d'arbres. En parallèle des entreprises de BTP, les archéologues sont à pied d'œuvre pour observer ces travaux qui percent les sous-sols de Chartres. Toutes ces opérations apportent au quotidien des informations qui contribuent à la connaissance du potentiel archéologique de la ville.

Enfouissement de réseaux électriques rue Félibien/rue du faubourg Saint-Jean

Deux caves, un puisard, l'extrados du canal du Couesnon et une buse qui y déverse les eaux de la rue du Ravin ont été dégagés et relevés dans les

40 m linéaires de tranchées qui ont été creusées le long de ces rues du quartier Saint-Jean. Ces découvertes montrent que l'intersection des deux rues était plus étroite et formait un angle droit. Aujourd'hui les façades sont en retrait et la limite de propriété de l'institut Beulé est marquée par un mur à pan coupé dans l'angle des deux rues.

Surveillance de l'implantation de conteneurs à ordures enterrés rue Muret

Préalablement à l'installation de ces conteneurs, une série de terrassements allant jusqu'à deux mètres de profondeur ont permis de dégager une large maçonnerie en travers du trottoir à partir de 60 cm de profondeur. Cet élément est à mettre en rapport avec les différents murs retrouvés dans ce secteur et qui pourraient correspondre à des vestiges de bâti antique.

Création de fosses de plantation d'arbres de la rue Saint-Michel et de la place de l'Étape-au-Vin

Le creusement de 18 fosses entre 1,6 et 1,8 m de profondeur, à l'emplacement des futurs trottoirs de ces espaces, ont conduit à la découverte d'un pavement de pierre médiéval, de deux caves encore utilisées au XVIII-XIX^e s. et la suite d'une maçonnerie appartenant à la citadelle de Chartres.

À l'agenda

Émission Histoire et Mémoire, sur radio Grand Ciel, mardi 21/11 à 10 h 30 (rediffusion le dimanche à 17 h et le mercredi à 12 h 30 ou en téléchargement sur radiograndciel.fr) Avec Pascal Gibut: Les découvertes des réseaux

Un nouveau mémorial au lycée Marceau « Je sais votre émotion, madame la Présidente »



Un 14 octobre. 1923 : l'inauguration d'un monument à la Mémoire des Morts du Lycée Marceau par le ministre de l'Intérieur Maurice Maunoury, dans la cour intérieure de l'établissement. 2017 : le dévoilement du nouvel emplacement de ce monument au square Noël Ballay, le long du boulevard de la Courtille. Une véritable mise à l'honneur.

L'ancien site du Lycée Marceau va connaître une nouvelle destinée en accueillant prochainement une école d'esthétique et de beauté. L'occasion pour la municipalité de répondre à la demande de l'association des Anciens élèves présidée par Marie-Françoise Soulier d'une mise en valeur d'un monument érigé en 1923, au lendemain de la Première Guerre Mondiale, rappelant celles et ceux qui ont donné leur vie pour la Patrie. Sous la devise latine « *La leçon de leur vie, leur mort la perpétue* », figurent 109 noms, auxquels s'ajouteront 45 autres à l'issue de la seconde Guerre

Mondiale. 154 personnes sacrifiées pour la Liberté.

Après l'allocution prononcée par Marie-Françoise Soulier retraçant l'histoire du lycée et des regrettés, Daniel Guéret, adjoint au maire, témoigne de l'émotion que les participants ont partagé avec elle. A son propos « *Passants, souvenez-vous ! Lycéens d'aujourd'hui transmettez leur Mémoire ! Ils ont fait le lycée, ils ont fait Chartres, ils ont fait la France* », l'élue en charge des questions mémorielles souligne l'investissement des collégiens et des lycéens Chartrains pour que cette Mémoire perdure, ainsi que celui d'Annie Martineau, ancienne

principale du collège Hélène Boucher, et de Monique Kopfer, proviseur honoraire du lycée Marceau et nouvellement conseillère municipale, qui rejoindront prochainement le comité « *Mémoire* » de la Ville de Chartres pour participer à ses travaux.

Le mémorial a déjà pris toute sa place au square Noël Ballay, ancien élève du lycée et illustre homme de la III^e République, à côté du gymnase qui accueille tous les jours les lycéens. Un nouvel emplacement qui obligera à se souvenir que la Paix reste fragile.

Carré militaire du cimetière Saint-Chéron

Hissez les couleurs!



Haut lieu de Mémoire, le cimetière Saint-Chéron accueille en son cœur le « Carré Militaire ». Des dizaines de croix rappelant que des combattants ont donné leur vie pour la France. L'association du Souvenir Français leur rend hommage le 1^{er} novembre de chaque année et hissera désormais le drapeau tricolore sur un mât de nouvelle génération.

Situé au centre du « Carré Militaire » sur un emplacement permettant d'y organiser des cérémonies associatives, un mât vient de faire l'objet d'une rénovation complète. Une collaboration entre le Souvenir Français et les services techniques de la Ville de Chartres dans le cadre de l'entretien des « sites et symboles » répertoriés dans le livret de 2014 « Devoir de Mémoire ».

Haut de 10 mètres et constitué d'un matériau de fibres, le mât a été fourni par l'association (pour un coût de 1 200 euros). Le drapeau tricolore peut être hissé en toute sécurité. La drisse est intégrée dans la structure et sa manipulation sécurisée nécessite l'usage d'une clé.

La clé

C'est cette clé que, Daniel Guéret, adjoint au maire en charge de la Mémoire, a remis officiellement au nom de Jean-Pierre Gorges, maire

de Chartres, au docteur Jean-Michel Pauchard, délégué départemental du Souvenir Français qui a tenu à adresser ses remerciements aux membres de l'équipe technique de la Ville sans que la mise en place du mât n'aurait pas été possible.

Sous la responsabilité de Sylvain Giboin, chef de service à la direction du patrimoine et de l'espace public, Stéphane, Élie, Benjamin, Jean-Luc,



Patrick et Sébastien ont du s'attaquer, comme ils le disent, « à des fondations à l'ancienne, des vraies de vraies! ». Après le retrait du massif béton, les travaux de terrassement ont débouché sur la réalisation d'un nouveau massif de fondation en béton armé avec des tiges d'ancrage pour accueillir le nouveau mât à poser. Au total: un budget de 3530 euros porté par le service voirie-signalisation. Daniel Guéret a souhaité leur présence, à tous, une juste récompense pour le travail effectué.

L'élu avait accueilli favorablement, il y a un an et demi, cette proposition de « modernisation » formulée par l'association et ses membres. Jean-Pierre Gorges, rappelant que régulièrement le Souvenir Français est soutenu par la municipalité, avait validé cette opération en souhaitant l'inscrire dans le cadre des actions menées par la municipalité à l'occasion de la célébration du Centenaire de 1914-1918.

Au Cimetière Saint Chéron, un autre projet est en cours de réflexion. Récemment la tombe de Raymond Isidore a été magnifiquement restaurée. D'autres sépultures révélant l'Histoire de Chartres sont aussi à découvrir... une idée à suivre...

Rues de Chartres

11. De pierre et d'eau

Les rues des « Bourgeois de la rivière de Chartres »



Division de l'Eure avant son entrée dans la ville.



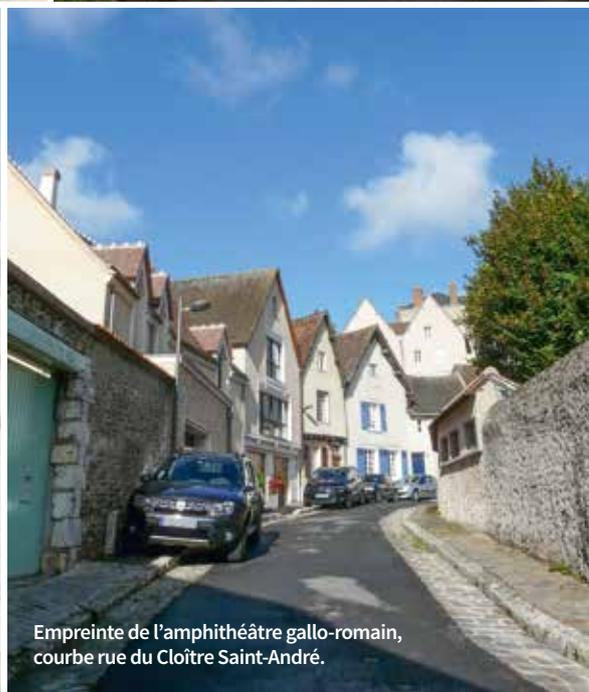
Entrée de l'Eure dans la ville.



Cul de sac aux Cornus (rue aux Oiseux), rue de la Corroierie.



Fontaine Saint-André-Saint-Nicolas.



Empreinte de l'amphithéâtre gallo-romain, courbe rue du Cloître Saint-André.



Rue d'eau, direction pont du Massacre.

Quartier de la Basse Rivière

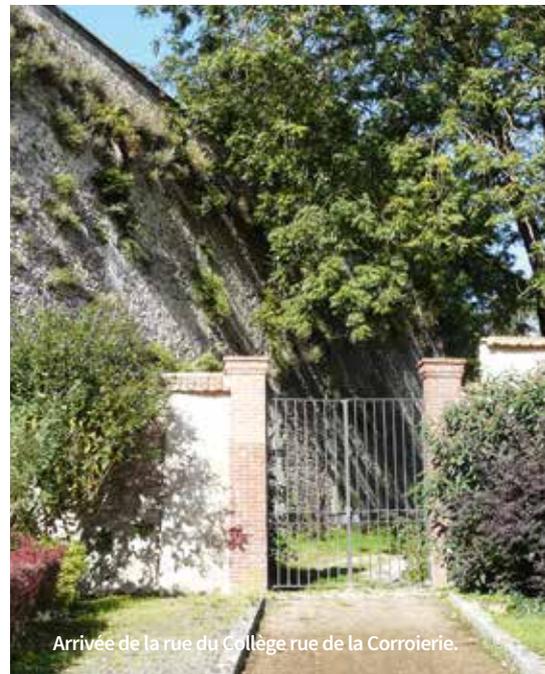
Le bras de l'Eure qui arrose le « quartier de la basse rivière », de la herse de la Courtille à celle du Massacre, est suivi sur tout son cours par deux voies sectionnées en plusieurs rues (rive droite : rues du Frou, Coupe-Barbe, de la Foulerie, de la Tannerie, du Massacre; rive gauche : rues de l'Ane-Rez, des Béguines, de la Planche-aux-Carpes, aux Juifs, de la Corroierie, Saint-André, de la Brèche).

« La petite rivière d'Eure »

Sur ses bords se succédaient l'abbaye de Saint-Père et ses dépendances; la collégiale Saint-André et sa foire, au pied de l'ancien amphithéâtre gallo-romain. Les moulins coupaient son cours de leurs chutes, biefs, vannages et écluses. La cité y avait son « Port de la ville de Chartres » (1705) et son « établissement du flottage » (1730).

Bourgeois de la Rivière de Chartres

La corporation du Métier de la Rivière regroupa à partir du XIII^e siècle les « Bourgeois de la rivière de Chartres » : texiers (drapiers et sergers dont la production, passée du drap fin au gros lainage pour les troupes et les gens de la campagne, fut soutenue par Colbert), cardeurs et leurs laveurs, fileurs, tondeurs; fouleurs, teinturiers, étendeurs, arçonneurs ou feutriers (préparation des laines pour la chapellerie); tanneurs et corroyeurs; mégissiers et parcheminiers au service



Arrivée de la rue du Collège rue de la Corroierie.



Collégiale Saint-André, Pont Saint-Thomas.



Rue Saint-André, réservoir.



Mariage de la pierre et de l'eau, pont des Trois Moulins, entre rues Saint-André et du Massacre (1).



Vers le pont du Massacre.



Pont du Massacre, rues de la Brèche et du Massacre.

des abbayes; sueurs et courvoisiers (cordonniers) et cordouaniers (cuir cordouan).

Rive droite Rive gauche

Rive droite, des ruelles reliaient la rivière à son autre bras, qui alimentait le « fossé de la ville », telle la rue des Poulies, lieu où l'on étendait les draps pour les sécher après le foulage, depuis la rue de la Foulerie; Cul-de-sac de Cheaux et Coin aux Cornus (corroyeurs) depuis celle de la Tannerie. Rive gauche, coté rivière, des venelles parallèles reliaient la rue de la Cor-

roierie aux quais de chargement et de déchargement: Cul-de-sac des Bluteaux (auj. impasse des Oiseux); côté falaise des tertres s'élançaient depuis les intervalles de ces rues vers la ville haute.

Une économie d'échange

Dans la rue de la Corroierie, où s'élevait la Maison de la confrérie des corroyeurs, fonctionnait aussi une Maison des Vieilles-Etuves. Au Massacre, lieu de tuerie des bouchers, les tanneurs avaient le monopole des peaux des bêtes abattues. Et depuis la rue

de Chinche débouchaient les troupeaux menés depuis la porte Châtelet, le long du cloître, de l'Évêché, de la maison du Vidame et du prieuré Saint-Etienne, jusqu'à la rivière.

Juliette Clément

Directrice des Publications de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.
SAEL, 1 rue Jehan Pocquet, 28000 Chartres
02 37 36 91 93 - www.sael28.fr - sael28@wanadoo.fr
Sources : Fonds SAEL. Clichés : Fonds SAEL et J. Clément

CULTURE

Vente de toiles au profit de Manombolo

L'atelier de peinture De Taches en Touches et Les Amis de Madagascar s'associent pour une action humanitaire en faveur du village malgache Manombolo : l'exposition-vente de tableaux de l'atelier. Le produit de la vente contribuera à l'action de l'association caritative : consultations, actions de prévention et de formation sanitaires. Des installations de filtrage d'eau, de panneaux solaires, de toilettes sèches ont déjà été réalisés sur place.

Exposition et vente à l'Hôtellerie Saint-Yves, 3, rue des Acacias, les samedi 18 et dimanche 19 novembre, de 10 h à 19 h.

Conférence le samedi 18 novembre à 17 h par le docteur Jagu : « *Projet de reconstruction d'une classe d'école et du forage d'un puits* ».

Exposition à l'Esperluète

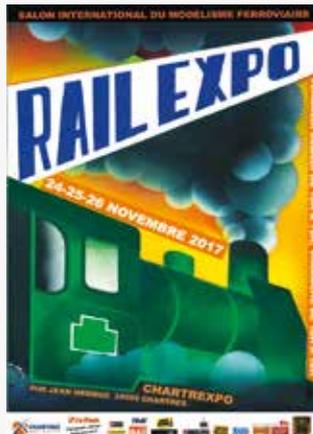
En compagnie de Michel Butor, photos de Maxime



Godard du 9 septembre au 25 novembre
Galerie de L'Esperluète à Chartres (28)

Dans cette exposition de portraits d'artistes et d'écrivains réunis autour de Michel Butor, le photographe Maxime Godard restitue toute une période de la scène culturelle française. Les arts se croisent dans un dialogue débordant où les photographies ne sont plus seulement à voir mais à lire.

Rail Expo de retour



Après une première convaincante l'année dernière, Rail Expo est de retour sur Chartres ! Organisé par l'association Traverse des Secondaires, Rail Expo est le salon international du modélisme ferroviaire. Le grand public est ainsi invité durant trois jours à admirer les nombreux réseaux, les maquettes et trains électriques, et pourquoi pas, acquérir du matériel auprès des nombreux exposants professionnels : artisans, industriels, revendeurs...

Du vendredi 24 novembre au dimanche 26 novembre.
Parc des Expositions Avenue Jean Mermoz, Chartres
Horaires : vendredi et samedi de 10 h à 19 h ; dimanche de 10 h à 18 h
Tarifs : 10 € (Gratuit - 12 ans)
Tél. : 02 37 28 29 37

Le cirque du Père-Noël

A l'occasion des fêtes de fin d'année, Universalles congrès invite petits et grands à découvrir le cirque du Père-Noël à Chartrexp. Alliant la magie du cirque à la féerie de Noël, les artistes présenteront des numéros audacieux qui plongeront toutes les générations dans un univers envoûtant.

Un spectacle conçu et réservé pour les comités d'entreprises.

Du 13 au 17 décembre.
Tarif unique : 14€
Réservations au 06 70 87 20 23
Chartrexp
Avenue Jean Mermoz
28000 Chartres

SANTÉ

Salon du diabète

L'espace diabète 28 organise pour vous le salon du diabète le samedi 25 novembre 2017 de 13h30 à 17h à l'Hôtel Dieu 34 rue du Dr Maunoury à Chartres.

Cette année le fil conducteur sera le diabète tous terrains, avec les conférences suivantes « *La Diète en fête* » par Emilie Colas (Diététicienne), « *À l'aise avec mon diabète* » par Gaëlle Dulac (infirmière) « *Diabétovolant* » par Isabelle Delisle-Martin et « *Restons connectés* » par le Dr Saïd Bekka (Diabétologue). Vous y trouverez aussi les dernières innovations en matière de traitement, et vous pourrez faire un contrôle de votre glycémie.
Entrée libre

SOLIDARITÉ

Collecte des banques alimentaires

La grande collecte des banques alimentaires aura lieu le dernier week-end de novembre dans toutes les grandes surfaces du département. Chaque année, au niveau national, 12 000 tonnes de denrées alimentaires sont récoltées, soit environ 24 millions de repas. Ce grand rendez-vous solidaire bénéficie aux personnes en situation de pauvreté. La banque alimentaire d'Eure-et-Loir est ainsi à la recherche de bénévoles pour sa collecte du 24 au 26 novembre.

Banque alimentaire d'Eure-et-Loir
Allée du Général Martial Valin, Chartres
Tél. : 02 37 35 49 45
ba280@banquealimentaire.org
www.banquealimentaire28.fr

Collecte des déchets à Chartres (sauf hypercentre, basse-ville et Plateau de Rechèvres)

La collecte des déchets verts de novembre est la dernière de l'année puisque la prochaine sera en avril 2018. Concernant ce mois de novembre, la collecte aura donc lieu le lundi 6, lundi 13, lundi 20 et lundi 27. Les déchets autorisés sont les tontes de pelouses, feuilles, fleurs coupées, mauvaises herbes. 5 sacs maximum par semaine et par foyer sont acceptés. Il est nécessaire de présenter les déchets la veille de chaque collecte, à partir de 19 h.

Chartres métropole Info déchets
Tél. : 0 800 22 20 36
www.chartres-metropole.fr/responsable/dechets/collecte-des-dechets/



Banques Alimentaires

COLLECTE NATIONALE
24 ET 25
NOVEMBRE



LES DONS NE VOLENT PAS,
ON A BESOIN DE VOUS.

www.banquealimentaire.org #jefaismaba

Solution du mois	S	F	A	M	O
d'octobre	B	O	U	L	E
	V	A	R	D	
	I	M	M	O	R
	T	E	L		
	M	R	E	C	L
	U	S			
	M	E	C	E	L
	E	R			E
	S	A	P	E	E
	O	A	G	A	E
	L				
	T	E	P	H	I
	L	A	R	E	T
	E				
	C	H	R	I	S
	T		N	O	N
	M	E	N	T	
	D	U	A	L	I
	T	E			
	M	O	I	S	S
	O	N	N	E	U
	R	S			
	P	A	N	N	E
	L	I	A	L	A
	T	E	M	O	I
	S	O	E	U	R
	P	I	R	E	I
	N	E	R	M	E
	C	L	A	U	S
	E		F	A	N
	B	I	E	N	S
	V	O	L	E	T
	C	E	N	T	E
	N	A	I	R	E
	I				
	N	I	O	R	N
	E	S	S	I	
	N	O	E	U	D
	E	O	M	O	
	V	E	C	T	E
	U	R	S	S	E
	N				

Pour que dans toutes les maisons les enfants fêtent Noël, CENTURY 21 lance une grande opération de collecte de jouets.



Du 1^{er} au 30 novembre, avec 850 agences réparties sur l'ensemble de l'Hexagone, des collectes de jouets seront réalisées partout en France par les professionnels CENTURY 21. À CHARTRES, notre agence CENTURY 21 Maitrejean Immobilier se mobilisera au profit des blouses de Chartres qui agit en faveur des enfants malades. Depuis quelques années en effet, dans le cadre de leur activité professionnelle qui amène les agents immobiliers CENTURY 21 à rencontrer régulièrement les habitants d'un quartier, un grand nombre d'agences de notre réseau, dont la nôtre a pu, grâce aux liens de proximité que celles-ci ont avec les familles, collecter des jouets et les offrir aux enfants malades ou défavorisés.

Des dizaines de milliers de jouets ont ainsi déjà été collectés et redistribués. Depuis 2012, notre agence CENTURY 21 Maitrejean Immobilier a offert près de 4 500 jouets aux enfants de CHARTRES.

Le succès de ces opérations, le plaisir qu'elles apportent aux équipes CENTURY 21 qui y participent, et la joie qu'elles procurent aux familles ont progressivement convaincu de plus en plus d'agences, dont la nôtre, de se lancer dans cette belle aventure.

Cette année, nous invitons les habitants qui le désirent à déposer dans notre agence ou chez nos partenaires : distribuerons à l'association des blouses roses.

- L'Odysée Chartres
- La Halle Jean Cochet avec les équipes du CMHB et de l'UBCM
- Monoprix
- Intermarché
- Leroy Merlin
- L'association du FCChartres

Durant tout le mois de novembre des jouets ou livres/BD neufs que nous

Avec l'aide de chacun et en relayant cette opération, nous pouvons permettre aux enfants malades de fêter Noël dans toutes les maisons.



TOUT AVANCE... LENTEMENT.

Le journal communautaire du mois de Septembre faisait ça une sur le Maire de la Ville et une phrase choc : Tout avance!

Dans le même temps, l'Echo Républicain faisait état d'un débat en Conseil Municipal suite à une intervention de notre groupe pour avoir des explications sur les travaux de ce que la majorité municipale appelle le Pôle administratif et ce que les Chartrains appellent déjà le "Palais du maire".

Sans que les choses ne soient clairement annoncées par une majorité municipale lors du Conseil de Septembre et suite à notre interpellation, nous avons réussi à savoir que l'inauguration serait finalement organisée au mieux en Septembre 2018 soit avec un an de retard.

Tout avance... mais lentement donc.

L'impact sur les commerçants du centre ville est aujourd'hui important et ce décalage dans le temps ne peut qu'inquiéter légitimement ceux qui font vivre le centre ville.

Au-delà du coût pour les finances publiques locales que ce soit en terme de construction (50 millions d'Euros), de gestion dans le futur (ascenseurs, coût énergétique, etc.) que d'impacts négatifs sur la ville notamment en terme de circulation pour y accéder ce projet n'est pas encore sorti de terre qu'il est déjà obsolète. Obsolète car quel sens cela a dans le monde qui vient, plus connecté et fluide, que de mettre tous nos moyens dans un bâtiment central avec une accessibilité aussi difficile d'accès (parking cher + embouteillage permanent !).

Les services rendus par la Ville sont aujourd'hui très difficilement accessibles par internet alors que la demande de nos concitoyens est de plus en plus forte dans ce domaine.

La "smart city", intelligente et durable, que nous devons construire pour le siècle qui vient est un impératif pour ne pas laisser uniquement à nos enfants des dettes et une ville sans avenir. Pour cela, il faut partir des usages des habitants et non des lubies des élus pour flatter leur propre ego.

L'argent public doit servir le maillage de services publics dans vos quartiers (comme le bureau de poste de La Madeleine) et améliorer l'usage de la ville. Cette priorité est malheureusement absente de la feuille de route de l'actuelle majorité.

L'équipe de Réinventer Chartres

Noël BILLARD, Sandra RENDA, Sébastien TENAILLON, Monique KOPFER, Josette MORIN-BERENFELD, David LEBON"

Tribune de la majorité

OPPOSITION ET MAJORITÉ EN MARCHÉ AVEC MACRON ?

Le mouvement social continu autour du bureau de Poste de La Madeleine. Nous en saurons plus très bientôt sur les intentions exactes de la majorité municipale et de la direction régionale de La Poste. Une rencontre a eu lieu fin octobre entre le maire et cette direction, de plus j'ai déposé une délibération lors du conseil municipal du 25 octobre et une demande d'audience est en attente de réponse.

Autre sujet ; avez-vous remarqué que l'autre groupe « *d'opposition* » à M. Gorges s'est clarifié depuis l'avènement de Macron ? Il s'apparente maintenant à un groupe LREM, le parti du président de la république. M. Billard s'en revendique d'ailleurs.

Cela viens donc confirmer clairement, qu'il représente bien une nuance supplémentaire de libéralisme à coté de celui pratiqué par la majorité depuis 15 ans.

Le gouvernement Macron c'est :

- la destruction du code du travail avec la brutalité de l'urgence pendant l'été
- la suppression des contrats aidés
- l'assèchement financier des communes avec la diminution des recettes de subvention et la suppression de la taxe d'habitation... Quels projets et/ou budgets seront rognés par la majorité municipale ?
- suppression de l'impôt sur la fortune, en parallèle de la baisse de 5 € des allocations logement (APL) et du renoncement à la lutte contre l'évasion fiscale.

Nous avons un président des riches, qui prend aux plus démunis pour donner aux riches avec l'affaiblissement des services publics, et nous avons un Maire des riches qui mène le même combat de classe. Je précise que M. Gorges s'est déjà prononcé en faveur de la suppression de l'ISF.

Face à ces politiques du 19^e siècle, La France Insoumise et son projet est aujourd'hui la seule alternative politique crédible globalement et localement.

Denis Barbe

frontdegauche.chartres@gmail.com

SIGNÉ MAXAGASE

J'ai reçu (j'imagine comme tous les élus communautaires) du cabinet de l'agglomération un message électronique avec un article de journal en pièce jointe et une annotation dans le corps du texte en guise d'encouragement à la lecture : « *Il n'y a pas que Paris !* ».

Dans l'enthousiasme trans-populiste qui caractérise l'aficionado d'un quotidien sportif j'ai naïvement pensé aux Jeux Olympiques !

Notre capitale-monde allait sûrement accueillir une série d'épreuves voire carrément, rêvons en grand, la cérémonie d'ouverture des jeux. Whaou ! Des pétales de blé en pluie fine sur le complexe sportif de la gare rebaptisé pour l'occasion « *stade planétaire D. Trump* », du jus de betteraves à volonté et des danses folkloriques, un méga show de lumières projetées sur la gare, un village olympique flambant neuf. Bref, des festivités qui ont fait la réputation universelle de Paris...pardon, de votre ville.

Ben non ! Le fichier en pièce jointe n'était pas très net, de présentation austère et de lecture pénible. Je dis lecture mais après avoir commencé j'ai eu des nausées et d'un coup j'ai vomis. Vous m'excuserez, chère Pauline (je m'adresse parfois directement à ma poignée de lecteurs), pour ce détail peu ragoûtant. L'extrait d'un torchon libéral dont je tairai le nom a eu raison de mes délicats boyaux. Le message venait d'un service au nom malheureusement évocateur et en rapport avec les odeurs dégagées par cet article.

L'atmosphère devient de plus en plus irrespirable. Vive la France !

Thibaut Brière-Saunier

Alliance.Royale28@inmano.com

FB : Alliance Royale sur Chartres

Twitter : canardsanstête1

UNE CURIEUSE CONCEPTION DE LA DÉMOCRATIE

Qui n'a pas entendu un homme ou une femme politique proclamer « *qu'il faut faire de la politique autrement ?* »

Arrivée aux responsabilités, la même personne s'enlise souvent dans les procédés les plus conformistes. Les gauches en fournissent l'illustration régulière, beaucoup plus à l'aise dans la protestation que dans l'exercice du pouvoir : il est plus facile de brandir les grands sentiments que de se confronter aux réalités.

Le dernier Conseil Municipal s'est montré à cet égard presque caricatural. Quand le conseil vote une délibération, celle-ci devient une sorte de loi municipale. L'Etat en contrôle la légalité. Et cette action municipale ne peut évidemment s'exercer que dans les domaines de compétence du maire et de la commune.

Cette double évidence semble manifestement échapper à certains, à l'extrême gauche comme chez les socialistes, puisqu'il en reste. Ainsi la première voulait que le Conseil Municipal prenne une délibération pour interdire la fermeture du bureau de Poste de la Madeleine.

Le Maire leur explique sa solution, indique qu'il l'a fermement suggérée aux responsables de La Poste. « *Une délibération serait inutile, je ne suis pas le président de cette société publique. Voyez son Ministre de tutelle et votre député...* »

C'était clair pour tout le monde sauf pour ces gauches qui fondent allégrement délibérations et pancartes de manif.

D'un côté, un élu-responsable qui se donne les moyens de convaincre. De l'autre, le choix de l'impuissance au nom de pseudo-grands principes.

Un représentant du PS (aux dernières nouvelles, il en serait encore membre...) voulait aussi que le Conseil Municipal interdise l'accès au territoire de Chartres, des cirques qui produisent des spectacles présentant des animaux sauvages en cage. Là encore le maire explique qu'une telle délibération serait quasi-inévitablement rejetée par le contrôle de légalité exercé par la Préfecture. Peu importe que le Maire lui-même et certains d'entre nous soient d'accord sur le fond de cette position. Non ! Cette gauche voulait le vote d'une délibération, même condamnée d'avance. Toujours cette culture de la pancarte plutôt que le respect de la Loi. Deux cultures face à face, celle de la protestation stérile contre celle de la force de conviction dans le respect de la Loi démocratique. Cette indignation professionnelle porte un nom : l'hypocrisie !

Plus généralement, nos opposants nous accusent de mépriser la démocratie quand nous mettons en œuvre le projet pourtant validé par les Chartrains lors des dernières élections municipales. Sur chaque dossier important, les Chartrains devraient paraître-il revoter. A quoi serviraient donc les élections ?

La réponse est dans la question : il y a chez eux un refus profond de la règle de la majorité, une nostalgie tenace d'une forme de dictature des comités (en russe cela s'appelle les « *soviets* »), une précision utile en cette année du centenaire de la Révolution bolchevique de 1917. Coïncidence ? En français, cela se nomme la dictature des minorités.

Notez pour finir que les mêmes, au pouvoir il y a peu dans notre pays, se gardaient bien de consulter les Français, même quand ils reniaient à tour de bras leurs promesses électorales.

Décidément, ils ne changeront jamais !

Les élus de la majorité municipale

Déclarations Préalables déposées		
ISOREX	23 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	RAVALEMENT DE FACADE
RIBEIRO IDALIO	20 IMPASSE DES CELTES	POSE DE VOLET ROULANT SOLAIRE- REMPLACEMENT PORTE FENETRE PAR PORTE COULISSANTE
MAIRIE DE CHARTRES	LE RIGEARD - ROUTE DES GRANDS PRES	TRAVAUX DE COUVERTURE
LANFRANCHI VINCENT	2 RUE DE LA RESIDENCE FLEURIE	MODIFICATION FACADE DE L'IMMEUBLE - POSE DE FENETRES ET VOLETS ROULANTS
LAMAS Yoni	17 RUE DES JUBELINES - RESIDENCE LE CARMEL - BAT LOT 204 RDC	REMPLACEMENT D'UNE FENETRE
AUBERT STEPHANE ET AUBERT HEITZ CELINE	9 - 11 PLACE BILLARD	SURELEVATION D'UN CONDUIT DE HOTTE EXISTANT SUR LA TOITURE TERRASSE
CONGREGATION DES SOEURS ST PAUL DE CHARTRES SOEUR LE MENE MONIQUE	5 RUE SAINT JACQUES	REMPLACEMENT DES MENUISERIES
CHEDEVILLE RODOLPHE	3 RUE DU CARDINAL PIE	REMPLACEMENT DE SEPT FENETRES DE TOIT
GERMAIN DANIEL	69 AVENUE DU MARECHAL MAUNOURY	RAVALEMENT DE FACADE ET MODIFICATION DES MENUISERIES
SAS Z RETAIL - KIDILIZ GROUP	36 RUE NOEL BALLAY	REPRISE ET MISE EN PEINTURE DU BANDEAU ET DU SOUBASSEMENT DE LA FACADE
AUTIN ANNICK	2 RUE MONTPENSIER	REMPLACEMENT DE 4 FENETRES
PERIER THOMAS	4 IMPASSE DES SAUMONS	REFECTION ABRI DE JARDIN
CITYA CHARTRES	3 RUE DU Grand-Faubourg	MISE EN PLACE D'UNE PORTE SUPPLEMENTAIRE A L'ENTREE EN VUE DE CREATION D'UN SAS
VERGER JACQUES	15 RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	POSE DE 3 FENETRES DE TOIT ET VOLETS ROULANTS
VANNIER MICHELE	48 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE - BATIMENT1	REMPLACEMENT DE 4 VOLETS ROULANTS ET 2 PORTES FENETRES A L'IDENTIQUE
AKARSU MEHMET	31 RUE DE LAUNAY	POSE DE 2 FENETRES DE TOIT-DOUBLE PORTE FENETRE COTE JARDIN - OUVERTURE CLOTURE
OGECE ENSEIGNEMENT DU BASSIN CHARTRAIN	2 AVENUE BETHOUART	INSTALLATION D'UN NOUVEAU POSTE DE TRANSFORMATION EN BORDURE DE CLOTURE
SYNDICAT DE COPROPRIETE DU 1 RUE CHANTAULT	1 RUE CHANTAULT	TRAVAUX PEINTURE ET LASURE SUR BOISERIES ET REMISE EN ETAT DES REBORDS FENETRES
SCI H2CI - MONSIEUR HAMELIN CYRIL	10 PLACE SAINT JEAN	DEMOLITION DES 3 CHEMINEES SUR TOITURE ET REFECTION TOITURE
LE GALL VALERIE	40 BIS RUE DE REVERDY	CONSTRUCTION D'UN APPENTI OUVERT
ROTIEL FRANCK	16 IMPASSE DES COMTESSES	REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES DE LA VERANDA
DOUTRIAUX NICOLAS	77 RUE DE VARIZE	RAVALEMENT DE LA FACADE ET RENOVATION DE LA TOITURE
ALBUFERA CATHERINE	3 RUE TRAVERSIERE ST JEAN	DEPOSE ET REMISE EN PLACE D'UNE SOUCHE DE CHEMINEE - ELARGISSEMENT D'UNE PORTE
BRUNEL VANESSA	6 RUE DES FLEURS	TRAVAUX D'ISOLATION THERMIQUE EXTERIEURE
VILLE DE CHARTRES -	RUE DES ACACIAS	REMPLACEMENT D'UN PORTAIL EN BOIS PAR UN PORTAIL EN ACIER FORGE
CABIOC'H JEAN JACQUES	22 RUE DE LA CLOUTERIE	REPRISE ENCADREMENT BOIS PORTE D'ENTREE - MISE EN PEINTURE - POSE DE VITROPHANIE
MAUPU OLIVIER	77 RUE DU BOURGNEUF	ISOLATION PAR L'EXTERIEURE (ENDUIT - CONSTRUCTION PETITE EXTENSION EN BARDAGE
HOARAU PATRICK ET MARTINE	13 RUE DU GRAND SENTIER	RENOVATION DE LA TOITURE A L'IDENTIQUE
SARL BIJOUTERIE THIERRY	6 RUE DU BOIS MERRAIN	MISE EN PEINTURE DE LA DEVANTURE DU MAGASIN
PAGES - ENGEL MARINE	22 RUE DU MOULIN A VENT	REMPLACEMENT DE 3 FENETRES ET POSE DE 3 VOLETS ROULANTS
BEN MOUSSA Chemsî	5 RUE SAINT THOMAS	DEPOSE D'UNE ANNEXE EXISTANTE ET RESTRUCTURATION D'UNE NOUVELLE ANNEXE
GUASTAPAGLIA JEAN	80 RUE GABRIEL PERI	CONSTRUCTION D'UNE PISCINE
BORT GUILLAUME	6 PLACE D'ESTIENNE D'ORVES	CHANGEMENT DE LA PORTE D'ENTREE
SCI MAYA MEHDI	18 RUE SAINT MICHEL	OUVERTURE EN FACADE ET CREATION D'UN SALON
GAUTHERIN JULIEN	6 RUE DES CASTORS	CREATION D'UN NIVEAU SUPPLEMENTAIRE A L'HABITATION
CHARIFOU PASCAL	19 RUE COROT	CHANGEMENT DES PORTAILS EXISTANTS
GIRARD JEAN CLAUDE	34 RUE D ABLIS	POSE DE 2 VOLETS ROULANTS
BOUCHER JEAN	7 RUE DU PETIT ORME	REFECTION DE LA TOITURE A L'IDENTIQUE
LATOURNERIE CELINE ET FRANCOIS	50 TER RUE DES PTES FILLES DIEU	REFECTION DE LA TOITURE - REMPLACEMENT MENUISERIES ET PORTAIL ET PORTILLON
SAS LOCAPOSTE	3 BOULEVARD MAURICE VIOLETTE	CREATION D'UNE RAMPE D'ACCES PMR AU BUREAU DE POSTE
FILLON CLOVIS	1 A RUE JEAN-PHILIPPE RAMEAU	RAVALEMENT DE FACADE DE L'HABITATION
PIERROT AGNES	38 RUE DE REVERDY	RAVALEMENT DE FACADE COTÉ JARDIN

Déclarations Préalables autorisées		
TARDIF Gilles	26 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	RESTAURATION DE PILIERS DU PORTAIL
DORET Soline	26 BIS RUE DE REVERDY	CHANGEMENT DE LA COUVERTURE DU GARAGE (plaque fibro par du bac acier)
COUBELLE Véronique	46 BIS BOULEVARD DU MARECHAL FOCH	RESTRUCTURATION D'UN ANCIEN CABINET MEDICAL EN UNE AGENCE IMMOBILIERE
SCI TORUK	7 - 9 - 11 RUE SAINT MICHEL	RAVALEMENT DE FACADE SUR RUE ET REFECTION DE LA TOITURE
BEN MOUSSA Chemsî	5 RUE SAINT THOMAS	EXTENSION DE LA MAISON PRINCIPALE ET POSE DE 2 FENETRES DE TOIT
BOURGEOT JEAN CLAUDE	13 RUE DU PETIT BEAUVAIS	CONSTRUCTION D'UN CHASSIS DE TOIT
CITYA	8-10 RUE SAINT PIERRE	RAVALEMENT DE FACADE
ARTUS INTERIM	43 RUE DU GRAND FAUBOURG	MODIFICATION PORTE D'ENTREE
CYTIA CHAPET FROMONT	11 RUE DE LA PORTE MORARD	RAVALEMENT
FONCIA BRETTE M. MOREL FRANCK	2 RUE AUX PRETRES	REFECTION DES DEUX LUCARNES
PASQUIER LYDIE	14 RUE DU SOLEIL D OR	REPLACEMENT DE 4 FENETRES DE TOIT
RIGAUT Laurent et française	62 RUE DE REVERDY	REPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES (EN PVC PAR PVC BLANC)
LESTER PATRICK	13 BIS PLACE DU CYGNE	RAVALEMENT DE FACADE
CHEVREAU Solène	2 AVENUE D'ALIGRE	REMISE EN PEINTURE FACADE DU COMMERCE
Serge LAROCHE	68 Bis Rue de Sours	Construction d'un abri à bois et outillage
DUVAL SOPHIE ET BRUNO	7 RUE DE VARIZE	DEMOLITION ET EXTENSION D'UNE HABITATION (CUISINE)
VILLE DE CHARTRES	2 RUE JEAN ROUX	REMISE EN PEINTURE DE LA CLOTURE
HENRY JACQUES	3 RUE NICOLE	POSE D'UNE PERGOLA BIOCLIMATIQUE
LANGE VALERIE	29 BIS IMPASSE HUYSMANS	DIVISION EN VUE DE CONSTRUIRE
DUVAL KARINE	20 RUE DES GDES PIERRES COUVERTES	CONSTRUCTION D'UNE PERGOLA
MINEAU JEAN FRANCOIS	1 ALLEE FRANCOIS TRUFFAUT	REPLACEMENT DU PORTAIL PVC ET INSTALLATION DE BRISES VUE EN PVC BLANC
JOLY JEAN-BAPTISTE	56 RUE DE LA FOULERIE	CREATION D'UNE PORTE ET D'UNE FENETRE
JOYEUX JEAN LUC	20 BIS RUE DES PRIMEVERES	CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE
MAIRIE DE CHARTRES	LE RIGEARD - ROUTE DES GRANDS PRES	TRAVAUX DE COUVERTURE AU RIGEARD
ROTIEL FRANCK	16 IMPASSE DES COMTESSES	REPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES DE LA VERANDA
Permis de Construire déposés		
EUROPROM	AVENUE DE LA REPUBLIQUE - AVENUE DE VERDUN - RUE DE LA FAMILLE	MODIFICATION DES FACADES, CHANGEMENTS ALTIMETRIQUES, MODIFICATION TYPOLOGIE LOGE
AREC IMMOBILIER	74 RUE DU GRAND FAUBOURG	CONSTRUCTION DE 23 LOGEMENTS (REPARTIS SUR 2 BATIMENTS) VALANT PERMIS DE DEMOLIR
RIBAULT DAVID ET NATHALIE	RUE JULES COURTOIS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
TRH - MONSIEUR LACHAMP ERIC	3 ET 5 TERTRE SAINT AIGNAN	RENOVATION D'UN IMMEUBLE D'HABITATION ET CREATION DE 2 LOGEMENTS SUPPLEMENTAIRES
SCCV EXPANSION - CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	90 BIS RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	PERMIS DE CONSTRUIRE VALANT DIVISION POUR LA CONSTRUCTION DE 17 MAISONS INDIV.
ROBILLARD JULIEN et Madame FOURRE ELISE	65 RUE SAINT CHERON	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION AVEC SOUS SOL ET DEMOLITION D'UN ABRIS
Permis de Construire délivrés		
CHARTRES AMENAGEMENT - SPL - MR MASSELUS FRANCK	RD 823	CONSTRUCTION HANGARS
LINKCITY - MONSIEUR BARRAUD VINCENT	34 BOULEVARD DE LA COURTILLE	CONSTRUCTION DE CINQ BATIMENTS DE LOGEMENTS COLLECTIFS
ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO-TURQUE - MONSIEUR ALBAYRAK OSMAN	20 RUE FRANCIS VOVELLE	CONSTRUCTION D'UN CENTRE CULTUREL
SYNGENTA FRANCE SAS - MONSIEUR SHRIMPTON COLIN	2 AVENUE GUSTAVE EIFFEL	CONSTRUCTION D'UN CHAPITEAU POUR STOCKAGE DE SEMENCES
GICOM - MONSIEUR PEIGNEY GILLES	5 RUE DE LA MADELEINE	
ARCHITECTURE ANTOINE VECCHIO pour M. BERTRAND ET Mme MAERTEN	3 RUE DE RECEVRES	AMENAGEMENT D'UN GARAGE EN LOCAUX D'HABITATION ET MODIFICATION DE FACADES
SCI BROOKS PROJET FRANCE M. BROOKS MICHAEL	3 - 5 RUE AU LAIT - 3 RUE AUX HERBES	TRANSFORMATION D'UN RESTAURANT EN LOGEMENT
Chartres Métropole Habitat	Allée de Touraine, Avenue de Bel-Air et Rue Gabriel Loire	Construction d'un ensemble de 10 maisons individuelles d'habitation groupés
Luc et Sabrina NUBEL	Sentier rural du Clos Vert	Construction d'une maison d'habitation
SERIDI ISMA	19 RUE ALEXANDRE RIBOT	EXTENSION ET SURELEVATION D'UNE CONSTRUCTION EXISTANTE
Permis d'Aménager déposés		
TT GEOMETRES EXPERTS	29 BIS IMPASSE HUYSMANS	DIVISION D'UNE PARCELLE EN 2 LOTS A BATIR

COMPTE RENDU SUCCINCT CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DESIGNE Mme Jacqueline ELAMBERT Secrétaire de séance, Etaient présents : M. Denis BARBE, Mme Elisabeth BARRAULT, Mme Kenza BENYAHIA, Mme Josette BERENFELD, M. Guillaume BONNET, Mme Maria CHEDEVILLE, Mme Geneviève CRESSAN, Mme Céline DEVENDER, Mme Karine DORANGE, Mme Dominique DUTARTRE, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Jacqueline ELAMBERT, Mme Elisabeth FROMONT, Mme Nadège GAUJARD, M. Patrick GEROUDET, M. Jean-Pierre GORGES, M. Daniel GUERET, Madame Monique KOPFER, M. David LEBON, M. Franck MASSELU, Mme Isabelle MESNARD, Mme Janine MILON, Mme Bénédicte MOREL, Mme Sandra RENDA, M. José ROLO, M. Michel TEILLEUX, M. Sébastien TENAILLON, Mme Agnès VENTURA, Mme Isabelle VINCENT, M. Murat YASAR.

Etaient représentés : M. Alain CONTREPOIS par pouvoir à Mme Elisabeth BARRAULT, M. Alain MALET par pouvoir à Mme Janine MILON, M. Laurent LHUILLERY par pouvoir à Mme Isabelle MESNARD, M. Noël BILLARD par pouvoir à M. David LEBON, M. Loïc BREHU par pouvoir à M. Jean-Maurice DUVAL, M. Alain PIERRAT par pouvoir à Mme Maria CHEDEVILLE. Etaient excusés : M. Thibaut BRIERE-SAUNIER, Mme Françoise FERRONNIERE.

Etait absent : M. Pierre MAYINDA-ZOBELA.

ADMINISTRATION GENERALE

1 Représentation à la Communauté d'Agglomération - Election de membres

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte des 2 listes proposées en préambule du vote.

1^{ère} liste :

M. Laurent LHUILLERY
Mme Céline DEVENDER

2^{ème} liste :

M. Denis BARBE

DESIGNE Mme D. DUTARTRE et M. J. ROLO secrétaires chargés du dépouillement du scrutin.

PROCÉDE à l'élection de 2 membres pour siéger au sein de la Communauté d'agglomération Chartres métropole à scrutin de liste secret, à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

Nombre de votants : 36

Suffrages exprimés : 36

Quotient électoral : 18

A l'issue du dépouillement :

1 vote blanc

La 1^{ère} liste a obtenu 28 voix soit un premier siège

La 2^{ème} liste a obtenu 7 voix soit 0 siège

Un siège restant à attribuer à la plus forte moyenne soit :

1^{ère} liste : 28/1 (siège obtenu) +1 (siège restant à attribuer) = 14 soit 11 sièges supplémentaires

2^{ème} liste : 7/0 (pas de siège d'attribué) +1 (siège restant à attribuer) = 7 soit pas de siège supplémentaire

La 1^{ère} liste obtient ainsi le 2^{ème} siège

DECLARE M. L. LHUILLERY et Mme C. DEVENDER élus pour siéger au sein de la Communauté d'agglomération Chartres métropole.

FINANCES ET PROSPECTIVE

2 Demande Financement étude Maison Picassiette

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

SOLLICITE la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre Val de Loire pour le financement de l'étude relative à la protection et aux travaux sur le site de la Maison Picassiette.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

3 Financement des travaux de géothermie du Pôle administratif

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-dessous

	Dépenses HT	Recettes HT
Travaux de géothermie non éligibles	409 137	
Travaux de géothermie éligibles	1 104 128	
ADEME		643 384
FEDER		206 469
Autofinancement		663 412
	1 513 265	1 513 265

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir

4 Marché de construction d'un Hôtel de ville et d'un espace multiservices - lot n°3 - avenant n°6

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 29 voix pour, 5 voix contre, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°6 au marché n°2015-100 relatif à la construction d'un Hôtel de ville et d'un espace multiservices - Lot n°3 Corps d'états secondaires et de finitions avec la société SAS VALLEE mandataire solidaire du groupement conjoint constitué des sociétés GUY COLAS, EURL LEDOUX CARRELAGE, MENUISERIE ROGER POUSET, ROBILLARD AGENCEMENT et ARL SABL AGENCEMENT, ayant pour objet de modifier les modalités de paiement indiquées à l'article 6 de l'Acte d'Engagement afin de prévoir un paiement sur les comptes de chacun des membres du groupement et sans incidence financière sur le montant du marché.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

5 Marché de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation d'un cinéma en salles de Théâtre - le OFF - avenant 1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2015-097 relatif à des prestations de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation d'un cinéma en salles de théâtre - le « OFF » avec le groupement conjoint constitué du mandataire solidaire JOSE PAURICHE ARCHITECTE domicilié 2, rue Charles V à PARIS (75004) et des cotraitants ART SCENO, ELITE D&B, SCOOP ARL ECRH et KAHLE ACOUSTICS.

Cet avenant a pour objet de prendre en compte une modification du programme des études et travaux, de prolonger le délai d'exécution pour les phases DIA, APS, APD et PRO en le portant à 19 mois, de prolonger le délai d'affermissement de la tranche conditionnelle 1 « Mission OPC » en le portant à 28 mois et de l'affermir, de valider l'avant projet définitif, d'arrêter le coût prévisionnel des travaux sur lequel s'engage le maître d'oeuvre à 2 383 346,39 € HT et d'arrêter la rémunération définitive du maître d'oeuvre (en dehors de l'application de la formule de révision des prix) comme suit :

Désignation	Marché initial Forfait provisoire	Avenant 1 Forfait définitif
Tranche Ferme - Coût forfaitaire de la mission complémentaire DIAGNOSTIC (DIA)	20 000,00 € HT	20 000,00 € HT
Tranche Ferme - Forfait de rémunération de la mission de base	220 000,00 € HT	262 168,10 HT
Tranche conditionnelle n°1 Mission OPC portant sur la TF - Coût forfait de rémunération	56 000,00 € HT	66 733,70 € HT
Total	296 000,00 € HT	348 901,80 € HT

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

6 Groupement de commandes semi-intégré de matériels et fournitures communs à la Ville de Chartres, à Chartres Métropole et au CCAS de la ville de Chartres - avenant n°2

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°2 à la convention de groupement de commande semi-intégré Chartres Métropole, ville de Chartres et CCAS pour l'acquisition de matériel et consommables, ayant pour objet de modifier le champ d'intervention prévu à l'article 1 de la convention.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

7 Accord cadre de conception artistique d'oeuvres lumières audio-visuelles originales dans le cadre de Chartres en Lumières- Marché subséquent n°2 - Attribution d'une prime

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à verser une prime d'un montant de 4 000,00 € TTC aux titulaires de l'accord-cadre de conception artistique d'oeuvres lumières audio-visuelles originales dans le cadre de Chartres en Lumières ayant remis des prestations conformes aux exigences définies dans la lettre de consultation du second marché subséquent.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

8 Achat, installation et maintien des matériels et logiciels de la société Parkéon - erreurs matérielles

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

ACCEPTÉ l'annulation des erreurs matérielles inscrites dans la délibération n° CM2017/192 du 21 septembre 2017 en les remplaçant par les éléments suivants :

9 Extension et maintenance de l'installation de vidéo protection de Chartres - non reconduction

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

APPROUVE la non reconduction du marché n°2014-186 relatif à l'extension et maintenance de l'installation de vidéo protection de Chartres avec le Groupement composé de la Société CITEOS EURE ET LOIR (Mandataire) et de la Société SEMERU (Co-traitant).

10 Travaux d'aménagement de la Phase 2bis relatifs à l'opération de renouvellement urbain de la ZAC de Beaulieu - Relance lot n°2 - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer le marché suivant :

Désignation	Entreprise retenue	Montant
Travaux d'aménagement de la phase 2bis relatifs à l'opération de renouvellement urbain de la ZAC de Beaulieu - Relance lot n°2 : Eclairage et réseaux divers	BOUYGUES ENERGIES & SERVICES - Centre de Lèves - ZI de la Butte Celtique - 28300 LEVES	21 682,70 € HT pour la Tranche ferme et 26 675,50 € HT pour la Tranche optionnelle soit un total toutes tranches confondues de 48 358,20 € HT

11 Convention de mise à disposition avec Enedis - Poste de distribution public d'électricité - Pôle administratif

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions

APPROUVE la convention de mise à disposition d'un local de 18 m² au sein du Pôle administratif, au profit de la société ENEDIS pour l'installation d'un transformateur électrique, conclue pour la durée des ouvrages et pour un montant forfaitaire 1 920,78 € ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

12 Terrain d'assiette du plateau sportif du Collège Mathurin Régnier - Cession

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la cession, par la Ville de Chartres, du terrain d'assiette du plateau sportif (d'une surface totale de 4 323 m²) mis à disposition du Collège Mathurin Régnier à Chartres, quartier de la Madeleine, composé des parcelles BR n°s 107 pour 72 m² et 497 (ex 234p) pour 4 251 m², situées au cadastre lieudit « Le Rivard », au profit du Département d'Eure-et-Loir, au profit de l'Euro Symbolique.

ACCEPTÉ la prise en charge des frais de géomètre par la Ville de Chartres et des frais d'abattage d'arbres et de rédaction, d'authentification et d'enregistrement d'acte par le Département d'Eure-et-Loir.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes ou documents à intervenir.

13 Terrain à bâtir 10 avenue de Sully - Cession

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

APPROUVE la cession du terrain à bâtir communal, situé 10 avenue de Sully, cadastré section CK n° 170, d'une superficie de 266 m², au prix de 65 000 € (net vendeur), au profit de Madame et Monsieur Mehdi TOULI ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

14 Quartier de Bel Air - désaffectation, déclassement et cession de parcelles

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la désaffectation et le déclassement des parcelles situées avenue de Bel Air et allée de Touraine, d'une surface respective de 1 m² et 12 m², au droit des parcelles cadastrées section CX n°s 301 et 307 ;

APPROUVE la cession de ces deux parcelles de terrain au profit de Chartres Métropole Habitat, domicilié 23 rue des Bas Bourgs à Chartres, au prix de 870 € HT non compris les

Désignation	Entreprise retenue	Montant
Acquisition et installation pour la mise en conformité des horodateurs pour la dépenalisation de la société Parkéon : Lot 1 - Rétro - équipements TPAL Horodateurs Stélio / Lot 2 - Pièces détachées / Lot 3 - Acquisition, droits d'utilisation et maintenance informatiques	Société PARKEON 100 avenue de Sully 75015 PARIS	Lot 1 : prix global et forfaitaire de 216 440,00 € HT, soit 259 728 € TTC ; puis, pour les lots 2 et 3 par période maximale de 1 an, respectivement, maximum de 50 000 € HT et maximum de 70 000 € HT

frais de notaire et de géomètre à sa charge ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

15 3 rue des Comtesses - désaffectation - déclassement et cession d'une partie de parcelle

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la désaffectation et le déclassement de la partie de parcelle d'environ 15 m², sise 3 rue des Comtesses, cadastrée section AR n° 475p, et la cession au profit de Monsieur et Madame LOISEAU, domiciliés 1 rue Loigny la Bataille ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, au prix de 1 500 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

AFFAIRES SCOLAIRES, AFFAIRES SOCIALES, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORTS

16 Désignation de représentants à la Conférence Intercommunale du Logement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de procéder au vote, à mains levées, à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant représentants de la Ville de Chartres au sein de la Conférence Intercommunale du Logement telle que prévu par l'article L. 441-1-5 du Code de la Construction et de l'habitation.

ACTE les candidatures de Mesdames Elisabeth FROMONT et Dominique DUTARTRE,

PROCEDE à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sein de la Conférence Intercommunale du Logement.

Nombre de votants : 36

Nombre de suffrages exprimés : 29

DECLARE élues, Mesdames Elisabeth FROMONT et Dominique DUTARTRE, chacune ayant obtenu 29 voix, au sein de la Conférence Intercommunale du Logement.

17 Financement d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rédaction de la convention de renouvellement urbain des Clos

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

AUTORISE le Maire ou son représentant à solliciter l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine pour le cofinancement du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration de la convention de renouvellement urbain pour le quartier des Clos, et signer tout document afférent à cette demande de subvention.

18 Petite Enfance

Glissement d'une section Multi Accueil L'îlot Câlin vers Les Lutins

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions

APPROUVE le glissement d'une section multi accueil de l'îlot Câlin vers Les Lutins comme suit, avec effet au 1^{er} septembre 2017 :

Multi Accueil L'îlot Câlin – ouvert de 7h à 19h :

- fermeture d'une section de 13 enfants, soit une capacité d'accueil de 52 enfants (4 sections de 13 enfants)
- le mercredi : pas de modulation d'accueil.

Multi Accueil Les Lutins – ouvert de 7h à 19h :

- ouverture de la 5^{ème} section, soit une capacité d'accueil de 65 places (5 sections de 13 enfants)
- le mercredi : modulation à 39 places (3 sections de 13 places).

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

19 Comité d'Eure-et-Loir de Tennis de Table - «Minicom's» - Subvention 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 1 300 € au Comité d'Eure-et-Loir de Tennis de Table dans le cadre de l'organisation, du 28 au 30 décembre 2017, au CRJS, de l'édition 2017 de la compétition « Les Minicom's ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

20 Association Hauts de Chartres Animations - Subvention 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 150 € à l'association Hauts de Chartres Animations dans le cadre de la restauration d'une « armoire du savoir » qui sera installée dans la cour de la Maison Pour Tous des Hauts de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

CADRE DE VIE, TRAVAUX, PROXIMITE, TRANQUILLITE, URBANISME

21 Protocole - Délégation municipale à Troyes

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE la prise en charge des frais engagés par Dominique DUTARTRE pour son déplacement à Troyes du 29 novembre au 2 décembre 2017 pour participer aux 15^{èmes} assises nationales « des Villes et Villages Fleuries ».

AUTORISE le Maire à signer tous les actes y afférent.

22 Convention d'obtention et de valorisation des certificats d'économies d'énergie

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention d'optimisation et de valorisation des CEE avec l'entreprise SONERGIA qui s'engage à verser la somme de 3,50 € par kWh cumac valorisé pendant la durée du dispositif, pour un montant maximum de 1,4 M€.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

23 Révision du Règlement Local de Publicité - arrêt du projet et bilan de la concertation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

PREND ACTE ET TIRE le bilan de la concertation.

ARRETE le projet de Règlement Local de Publicité de Chartres.

24 Autorisation de Signature - Permis de démolir école Farman

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'autorisation d'urbanisme ci-dessous et tout document y afférent.

Permis de démolir un bâtiment préfabriqué sur la parcelle BO 0269 du site « groupe scolaire Farman », situé 6 rue Farman à Chartres.

25 Autorisation de signature - Déclaration Préalable site rue de Bethléem

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer les autorisations d'urbanisme ci-dessous et tout document y afférent. Déclaration préalable, pour réfection d'un mur de clôture sur une partie de l'enceinte du cimetière Saint Chéron, situé 39 Rue du Souvenir Français à Chartres.

Déclaration préalable, pour modification de la façade et couverture de l'immeuble situé 1 rue de Bethléem à Chartres sur la parcelle AB0005, inhérente à l'ajout de grilles de ventilation sur un local technique nécessaire à Chartres en lumière.

CULTURE, PROMOTION, ANIMATION

26 Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre du projet d'aménagement des abords de la Cathédrale

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 29 voix pour, 6 voix contre

APPROUVE les termes de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'opération d'aménagement du Cloître Notre Dame à Chartres entre la SPL Chartres Aménagements et la Ville de Chartres pour un montant égal à 200 000 euros TTC par an pour la durée totale de 3 ans.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'opération d'aménagement du Cloître Notre Dame à Chartres entre la SPL Chartres Aménagements et la Ville de Chartres ainsi que tous les documents afférents.

27 Déclassement des instruments de l'Instrumentarium de Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la radiation de l'inventaire du musée des Beaux-Arts de Chartres des 24 instruments et leur inscription sur l'inventaire des biens mobiliers de la Ville de Chartres.

AUTORISE M le Maire ou son représentant à prendre et signer tous les actes à intervenir.

28 Protocole - Délégation municipale à Ravenne

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la prise en charge des frais engagés par Laurent LHUILLERY pour son déplacement à Ravenne du 17 au 18 mois 2017.

AUTORISE le Maire à signer tous les actes y afférent.

29 Protocole - Délégation municipale à Durham (Royaume-Uni)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la prise en charge des frais engagés par Elisabeth BARRAULT et Laurent LHUILLERY pour leur déplacement à Durham (Royaume-Uni) du 13 au 16 novembre 2017 pour participer au 15^e meeting annuel général du réseau LUCI.

AUTORISE le Maire à signer tous les actes y afférent.

30 Protocole - Délégation municipale à Lyon

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la prise en charge des frais engagés par Patrick GEROUDET pour son déplacement à Lyon du 12 au 15 décembre 2017 pour participer au Forum Lumi'ville.

AUTORISE le Maire à signer tous les actes y afférent.

31 Convention de parrainage avec A Nous Paris

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention de parrainage avec A Nous Paris.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention de parrainage ainsi que tous les documents afférents à sa mise en œuvre.

32 Convention de parrainage avec Bolloré média régie

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention de parrainage avec Bolloré Média Régie

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention de parrainage ainsi que tous les documents afférents à sa mise en œuvre.

33 Convention de parrainage avec Casapub

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention de partenariat avec CASAPUB,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention

34 Convention de parrainage avec l'Echo Républicain

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention de parrainage avec Centre France Communication

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention de parrainage ainsi que tous les documents liés.

35 Convention de parrainage avec le Grand Monarque

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention de partenariat avec l'hôtel Grand Monarque.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention.

36 convention de parrainage avec Chérie FM

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention de parrainage avec Chérie FM

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention.

37 Convention de parrainage avec Radio Intensité

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention de parrainage avec L'Association d'Animation et de Radiodiffusion de la Vallée du Loir – AARVAL- Radio Intensité

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention de parrainage ainsi que tous les documents afférents à sa mise en œuvre.

**Le Maire,
Jean Pierre GORGES**

Chartres en toutes lettres... 68

La franchise des Carmélites

Si la sincérité des religieuses carmélites ne fait aucun doute, que viennent-elles faire dans cette chronique? Certes, c'est la prieure du couvent chartrain qui a expédié ce pli à sa consœur de Morlaix. Mais surtout nous tenons là une rareté à raconter...



Mais depuis 1720, à la place de la taxe habituelle, on a vu apparaître une marque de franchise (ainsi on ne payait pas le port de cet envoi). Cette marque, ici manuscrite, mais le plus souvent imprimée, était libellée « *requiescat in pace* » (Qu'elle



repose en paix) précédée d'une croix. Pour bien s'assurer de l'application de la franchise, on barrait en croix l'ensemble du pli: un envoi ainsi barré ne supportait pas la taxe. Le bureau de poste chartrain, situé à cette époque sur le territoire de la paroisse Saint Saturnin (l'église éponyme se trouvait à l'emplacement de la place Marceau), a apposé la marque d'origine « *de Chartres* » (déjà une rareté seule). Cette pratique a perduré jusqu'à la Révolution. Les rares initiés dénomment ce document « *une franchise des carmélites* ». Cinq marques imprimées et une seule manuscrite (celle-ci) sont connues, originaires du carmel chartrain, entre 1723 et 1792. Pour être tout à fait complet, on fera remarquer l'erreur orthographique de l'inscription. Elle est rédigée au singulier: deux sœurs étant décédées, on aurait dû lire « *requiescant in pace* »... Mais on ne fera pas la fine bouche, pour un document aussi peu courant et si fortement chartrain!

Jean-Francis RESSORT,
Président
Cercle philatélique chartrain
« philachartres.unblog.fr »

COLLEC... SALON, épisode 5

Cela fait donc un lustre, que l'Atelier Timbres 28 propose ce rendez-vous autour des timbres, des cartes postales, des vieux papiers et de l'histoire par le biais de ces documents. Il y aura forcément quelque chose qui intéressera vos collections! Cette année, c'est le 26 novembre, de 9 h 30 à 17 h 30, salle B2 aux Abbayes de Saint Brice. L'entrée est gratuite: encore une bonne raison de venir!

Exemple de vieux papier: un bon de 50 centimes émis par la Chambre de commerce locale en 1917.



Ce courrier, imprimé, comporte deux dates: celle du 26 juin 1744 et celle du 30 juin de la même année.

Les carmélites sont installées dans notre ville depuis 1619, peut-être même avant... Après plusieurs déménagements, le couvent se situait (en 1744) rue Sainte Thérèse (il reste de nos jours, la salle du tribunal, ancienne église carmélite). Rue sainte Thérèse? Sainte Thérèse (d'Avila) avait réformé cet ordre, la règle monastique étant fort relâchée, au milieu du XVI^e siècle.

Pour nos carmélites chartraines, juin 1744 fut un mois douloureux: deux sœurs décèdent au couvent. On va donc avertir les autres carmels de France (dont celui de Morlaix). On imprime une circulaire qui faisait bien souvent l'éloge de la vie religieuse de la défunte.

Mots fléchés 94 - Traces de guerre

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.

		Donneras Pige	Élevés Sous la croûte	Salut court Appâté Réfléchi	Posent des verres Re-vivantes
		Onze onze			
		Fruits du coudrier Frôle	Petit cours	Démonstratif Chimérique	Démonstratif Fin d'infinitif
Petit bon point Marmitages	Se coucha avec mauvaise mine	En bas Invalide	Irlande		Rue qui longe l'Eure
			Pays de uhlands Petit patron	Possessif Suit le tic Urticante	
Homme de Londres	Double vingt Légumineuse Couleur		En avant Montagnes noires		Négation Adresse
		Centre Aimantant De l'huile			
			Abris au nord Accès Coupelle		
			Félon		
Avec La Gadelière en Eure-et-Loir	Songe Connait				Sur Tille Mausolée
		Ad hoc	Salve À la fin de l'hiver	Réfléchi Pour voler en Belgique	Marquent la « Voie de la Liberté »
Plusieurs Mohair parfois			Charge Difficile		« VOTRE VILLE » Nov. 2017
Épauleras Tout seul				En l'air	
		« Salaire » de base	Atome	Article arabe Bruno Loire Poil d'œil	©JFR Octobre 17
Auteur de « Premier combat »	Famille de crocus Champion				Chauffe ailleurs
					Île en 17
	Moi Coule à Melun			Alpacas	



DEFI 1 MILLION DE TIMBRES

AU PROFIT DU TÉLÉTHON 2017

Les associations Cercle Philatélique Chartrain et Thon'nounours lancent le « défi 1 million de timbres » au profit du Téléthon 2017.

Les personnes qui souhaitent participer à ce défi peuvent faire un don. Avec 50 cents de dons, vous permettez à un paquet de 100 timbres de prendre place dans l'un des cadres, d'une valeur de 25 €, mis en vente au marché du Téléthon place du Cygne le 2 décembre prochain.

**5 000 timbres, pour 25 € Qui dit mieux ?
A vos marques... Vous avez jusqu'au
2 décembre pour constituer les cadres
grâce à vos dons !**

RENSEIGNEMENTS :

Association Thon'nounours : 06 68 09 56 79

Cercle philatélique Chartrain : 06 87 48 82 49